FÉVRIER 1951 Esso NUMÉRO 39

REVUE

PUBLICATION MENSUELLE
RÉSERVÉE AU PERSONNEL

STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

FÉVRIER 1951 NUMÉRO 39

ESSO
REVUE

REVUE MENSUELLE
RÉSERVÉE AU PERSONNEL DE LA
STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

Rédacteur en Chef-Gérant : P. MOREL

Rédaction : 82, CHAMPS-ÉLYSÉES (8e)
TÉL. BALZAC 46-24 - POSTES 321 ET 241

MEMBRE DE L'UNION DES JOURNAUX
D'ENTREPRISE UJEF DE FRANCE

SOMMAIRE

Éditorial 1
La Statue de la Liberté 2
" Liberté ", Ambassadeur de France 7
La nouvelle unité de traitement des produits spéciaux à Port-Jérôme 10
Le Pétrole et les Écoliers 13
Sur le " Port-Jérôme " 16
Quand la S. F. P. fête Noël 26

Et nos rubriques habituelles : *Nouvelles brèves - Revue de la Presse - Les bonnes idées paient - Gratifications pour longs services - Chronique Sociale - Entre Nous - Nominations et Promotions.*

Photographies

Thomas " Airviews ", p. 2. - Mac Gramlich, p. 8 et 9. - Lacarin, p. 25 h., 28 et 29 bas. - Studio Hollywood, p. 30 h. - Ellebé, p. 30, 31 b., 32. - Collection ESSO, p. 10, 11, 12, 22, 23, 27 b., 28 h., 29 h. - (BEZAULT) d'après lithos, p. 4, 5, 6, 24 d., 26, 27, 34, 35. - (VUILLEMIN), 34 h. g. - (BERNARD MALLET), p. 25 d.

Illustrations

Fragment du Portulan d'OLLIVE de 1664 (carte particulière de la mer Méditerranée) reproduit avec l'aimable autorisation de l'Association des Amis des Musées de la Marine), p. 16. - Marines de MÉLISSENT, p. 16 à 21. - JEANNETTE MATGÉ, p. 3, 9 et 13.

Mise en page : A. B. FERREY

La reproduction de nos articles et documents doit être soumise à notre autorisation.

NOTRE COUVERTURE : *Les travaux d'entretien ne cessent jamais, dans une raffinerie.*

◄ *Le paquebot « Liberté » passe devant la Statue de la « Liberté éclairant le Monde », lors de sa première traversée*

TEL FUT PRIS QUI CROYAIT PRENDRE...

Il était une fois un hameau dont les habitants, joyeux drilles, avaient décidé de se réunir pour fêter l'abondance des récoltes de l'année.

Or, il n'est, pour un villageois comme pour un citadin, qu'un moyen de se bien esbaudir et vous avez déjà deviné lequel...

Restait à savoir qui fournirait le « carburant ». Chacun se récusait : « Oh ! mon vin n'est pas fameux ! » ou « L'est pas ben bon non plus l'mien. » Bref, il fut décidé qu'un grand tonneau resterait en permanence chez le maréchal-ferrant (dont l'intégrité était bien connue) et que chacun viendrait y verser un litre de son meilleur vin. La dépense par tête d'habitant serait minime et le tonneau suffirait à abreuver raisonnablement tout le contingent masculin du village.

On fut d'accord. Mais l'homme propose... et la femme dispose. « T'es pas fou, dit l'une, tu n'vas tout de même pas leur donner de notre bon petit vin... Verse leur donc un litre d'eau, ça ne se connaîtra pas sur la quantité. » Le paysan jugea que sa femme était bien finaude et se hâta de suivre son conseil.

Le lendemain, on mit ses beaux habits du dimanche. Il fallait se montrer à la hauteur de la circonstance. On fit cercle autour du tonneau. Notre homme riait sous cape en pensant que sa participation ne lui revenait pas cher.

« Allons, qui va commencer ? Ne vous bousculez pas les gars, il y en aura pour tout le monde, cria M. l'adjoint au maire. Et si votre vin vaut le mien, je ne vous dis que ça... »

Un premier verre fut tendu, le robinet tourné... et il coula de l'eau ! De l'eau claire, de cette bonne eau de source bien fraîche qui glougloute au creux du vallon !

Vous devinez sans peine ce qui s'était passé : chaque paysan avait — pour son compte — fait le même calcul....

J'AI pensé que cette petite histoire empruntée à l'« Esso Marketer », qui, lui-même, l'a empruntée au folklore de tous les pays du monde, pourrait vous intéresser.

Une entreprise industrielle est comme ces auberges espagnoles où l'on ne saurait consommer que ce que l'on y apporte... La S.F.P. n'échappe pas à cette définition qui m'apparaît comme un sujet de méditation pour nous tous. Tous, en effet, nous souhaitons boire « du vin et du meilleur »... Mais, ne nous arrive-t-il pas de mettre un peu d'eau dans le tonneau commun ?

En d'autres termes, ne comptons-nous pas trop souvent sur l'effort du voisin pour augmenter la productivité dont tous bénéficient ?

S. SCHEER, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Auguste Bartholdi.

Due à la généreuse initiative d'Edouard Laboulaye, la Statue de la Liberté demeure le grandiose symbole de l'idéal commun qui a toujours animé la France et les Etats-Unis. Œuvre du sculpteur Auguste Bartholdi, elle fut construite à Paris, puis démontée et érigée à nouveau dans la rade du port de New York. Son inauguration donna lieu à d'imposantes et pittoresques manifestations.

L'histoire de la Statue de la Liberté commence au printemps de 1871, à Versailles, dans le Salon d'un homme de lettres, Edouard Laboulaye, où s'étaient réunies plusieurs personnalités du monde politique et artistique parmi lesquelles le sculpteur alsacien Auguste Bartholdi qui venait de se distinguer en édifiant le fameux « Lion de Belfort ». Au cours de la conversation, qui portait sur la liberté des peuples et sur la farouche énergie avec laquelle les Américains, aidés de La Fayette, avaient pu conquérir la leur, Laboulaye émit l'idée que la France pourrait prendre l'initiative d'offrir aux Etats-Unis, à l'occasion du prochain centenaire de leur Indépendance, une immense statue qui symboliserait d'une manière grandiose l'idéal de la Liberté. Bartholdi, toujours prêt à s'enthousiasmer pour les grandes causes, souscrivit sans réserve à cette suggestion. La conversation s'anima, chacun surenchérissant sur les idées des autres et, lorsque les amis se séparèrent tard dans la nuit, ils avaient confié à Bartholdi le soin d'édifier cette statue et avaient décidé de créer un comité chargé de collecter les fonds nécessaires à la réalisation de cette œuvre.

Ce comité prit le nom d'Union Franco-Américaine et se proposa d'entreprendre une vaste campagne auprès de l'opinion publique en vue de faire participer la nation à cette généreuse entreprise. Cependant Bartholdi se rendit aux Etats-Unis, fut reçu par le Président Grant et parcourut le pays pendant de longues semaines afin de « sentir » l'âme et le caractère de ce peuple américain auquel son œuvre allait être dédiée. Ce séjour devait faire naître en lui une puissante inspiration qui lui permit de concevoir la manière dont il traduirait le concept de la Liberté.

Quand Bartholdi revint en France, il

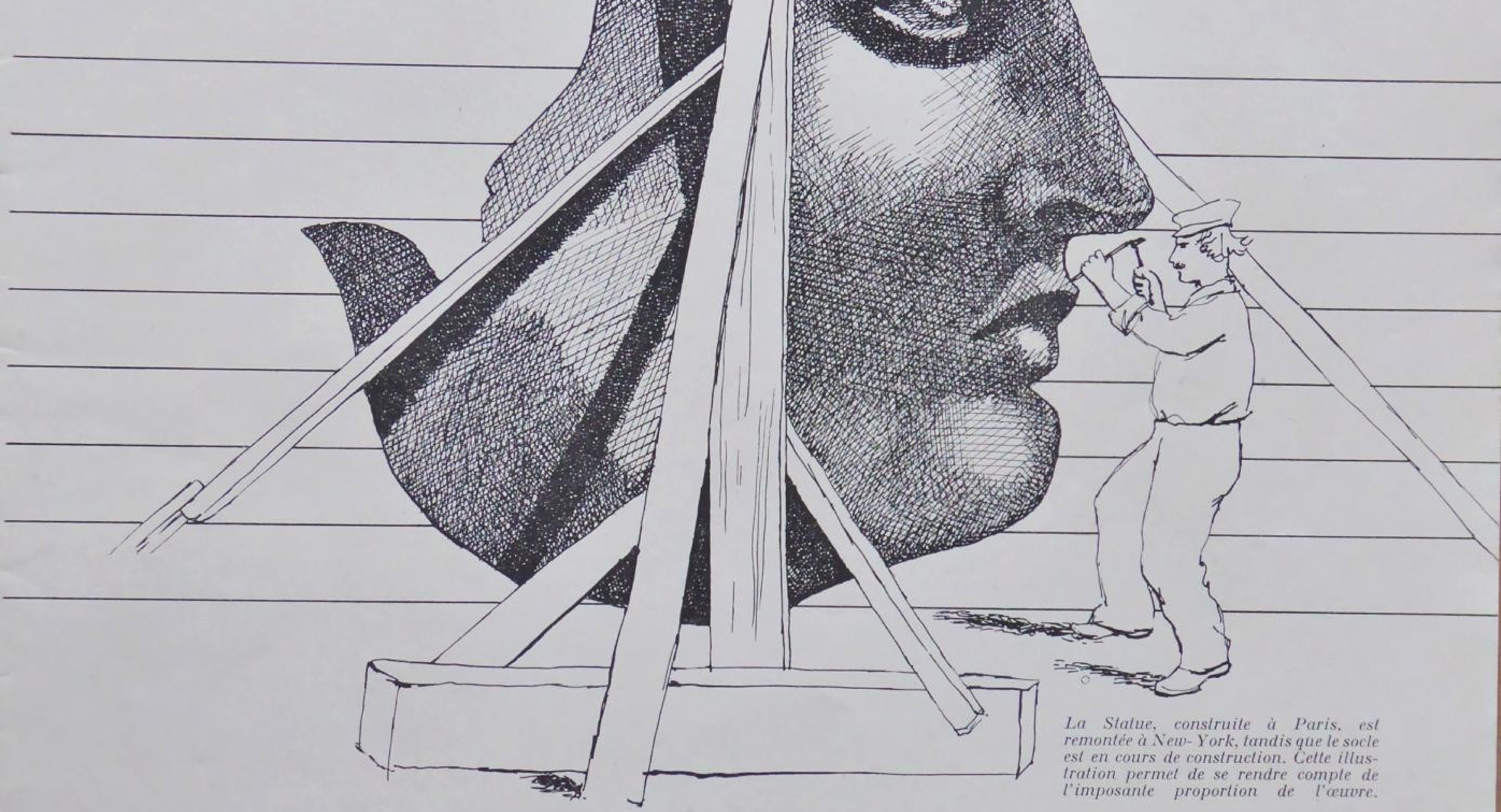

La Statue, construite à Paris, est remontée à New-York, tandis que le socle est en cours de construction. Cette illustration permet de se rendre compte de l'imposante proportion de l'œuvre.

put présenter à l'Union Franco-Américaine une maquette de la statue. Il avait pris pour modèle sa propre mère. Son projet ayant reçu l'approbation enthousiaste de Laboulaye et de ses amis, qui lancèrent alors l'appel suivant :

« L'Amérique va célébrer prochainenement, le 4 juillet 1876, le centième anniversaire de son indépendance. Cette date marque une époque dans l'histoire de l'humanité : au Nouveau Monde elle rappelle son œuvre, la fondation de la Grande République ; à la France, une des pages qui font le plus honneur à son Histoire. De concert avec nos amis des Etats-Unis, nous pensons que c'est là une occasion solennelle d'associer la France et l'Amérique dans une commune manifestation.

Le Nouveau Monde s'apprête à donner à cette fête une splendeur extraordinaire ; des amis des Etats-Unis ont pensé que le génie de la France devait s'y montrer sous une forme éclatante. Un artiste français a exprimé cette pensée dans un projet digne de son but et qui a réuni tous les suffrages.

Il s'agit d'élever, en souvenir du glorieux anniversaire, un monument exceptionnel. Au milieu de la rade de New-York, sur un îlot qui appartient à l'Union des Etats, en face de Long-Island où fut versé le premier sang pour l'Indépendance, se dresserait une statue colossale se dessinant sur l'espace, encadrée à l'horizon par les grandes cités de New-York, Jersey-City et Brooklyn. Au seuil de ce vaste continent plein d'une vie nouvelle, où arrivent tous les navires de l'Univers, elle surgira du sein des flots ; elle représentera la Liberté éclairant le Monde ».

Cet appel fut suivi par de nombreuses

manifestations auxquelles s'associèrent un nombre toujours croissant de Français représentant toutes les tendances de l'opinion publique. Une de ces manifestations revêtit une ampleur toute particulière puisqu'elle réunit en un banquet, le 6 novembre 1875, outre les membres du Comité Directeur de l'Union Franco-Américaine, les descendants de La Fayette, de Rochambeau, de de Grasse et de tous les grands soldats de la Guerre d'Indépendance. L'Historien Henri Martin, M. Washburne, Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Paris, et Edouard Laboulaye, rivalisèrent d'éloquence pour exalter l'amitié des deux pays. Qu'on en juge par ces quelques extraits du disours de Laboulaye : « En général, déclara-t-il, quand on imagine une statue colossale, on ne sait où la placer. J'ai vu cette fameuse *Bavaria* de Munich dans une plaine ; on ne sait pas pourquoi elle est là plutôt qu'ailleurs. On suppose que c'est l'ombre de la Bavière !... La statue de l'Indépendance aura derrière elle trois grandes villes et ne sera pas trop grande devant cette immensité. Elle ne ressemblera pas à ces colosses de bronze tant vantés et dont on raconte toujours avec orgueil qu'ils ont été coulés avec des canons pris à l'ennemi, c'est-à-dire qu'ils rappellent le sang versé, les larmes des mères, les malédictions des orphelins. Notre statue aura sur ces tristes symboles un grand avantage : c'est qu'elle sera faite de cuivre vierge, fruit du travail et de la paix. » Et Laboulaye terminait sa péroraison sur ces paroles : « Dans un siècle on célébrera encore le centenaire de l'Indépendance. Nous ne serons alors que poussière oubliée. L'Amérique, qui aura plus de cent millions d'habitants, ignorera nos noms mais cette statue restera ; elle sera le souvenir de cette fête, la preuve visible de notre affection. Symbole d'une amitié qui brave les orages du temps, elle sera là, inébranlable au milieu des vents qui gronderont autour de sa tête et des flots qui briseront leurs fureurs à ses pieds. »

Du haut du flambeau, auquel on ne peut plus accéder aujourd'hui, les visiteurs pouvaient découvrir un New-York qui n'était pas encore hérissé de gratte-ciel.

Stimulés par ces éloquentes manifestations, les souscripteurs envoyèrent en grand nombre leur participation au financement de la statue, dont le montant s'éleva à 130 millions de nos francs actuels, tandis qu'aux Etats-Unis un Comité analogue se formait sous la présidence de Richard Butler en vue de réunir les fonds qui permettraient d'ériger le socle.

A Paris, tout le monde suivait avec un grand intérêt la spectaculaire construction de la statue et des foules de curieux s'amassaient chaque jour aux alentours du chantier pour contempler les progrès de la « Liberté » qui surgissait petit à petit entre les toits des maisons avoisinantes. Avec l'aide d'Eiffel et de Ferdinand de Lesseps, Bartholdi dirigeait ces travaux, impressionnants à bien des égards. Chacun parlait avec émerveillement des 46 mètres de hauteur de la statue et de son poids de 225 tonnes, et citait des détails qui montraient les vastes proportions de l'œuvre : le nez devait avoir 1,40 m. de longueur, chaque œil 76 cm. de part en part et la bouche 1 m. de large. Au centre de l'infrastructure métallique se construisait un escalier comprenant 154 marches des pieds à la tête et 54 marches le long du bras droit surmonté d'un flambeau. Quant à la main gauche, elle supportait les tables sur lesquelles était inscrite la Déclaration d'Indépendance. Afin d'éviter que la statue formée de plaques de cuivre repoussé, soutenues par une armature en fer, ne se transformât en une gigantesque pile électrique, Bartholdi avait isolé ces deux éléments par une couche d'amiante.

C'était là un des multiples problèmes de construction qu'il lui fallut résoudre et dont le moindre n'était pas celui qui consistait à assurer la stabilité de cette immense masse métallique qui allait être soumise aux violents assauts du vent.

En 1876, année du centenaire de l'Indépendance, la statue était encore loin d'être achevée. Toutefois les promoteurs de son exécution ne voulaient pas qu'il fût dit qu'elle serait totalement absente des fêtes du centenaire. Ils envoyèrent le bras droit et le flambeau à l'Exposition de Philadelphie, d'où ils furent transportés à New-York pour être exposés à Madison Square.

C'est en 1881 que l'ensemble de la statue fut terminé. La « Liberté » était prête à prendre place sur le socle que les Américains devaient faire construire à son intention sur l'Ile *Beldoe* à l'entrée du port de New-York, sur l'emplacement de l'ancien Fort Wood. Mais le Comité américain se heurtait à de sérieuses difficultés et ne parvenait pas à réunir les 300.000 dollars dont il avait besoin pour entreprendre la construction du socle. Les mois et les années passèrent et la statue attendait

Campagne aux Etats-Unis en vue de réunir les fonds nécessaires à la construction du socle.

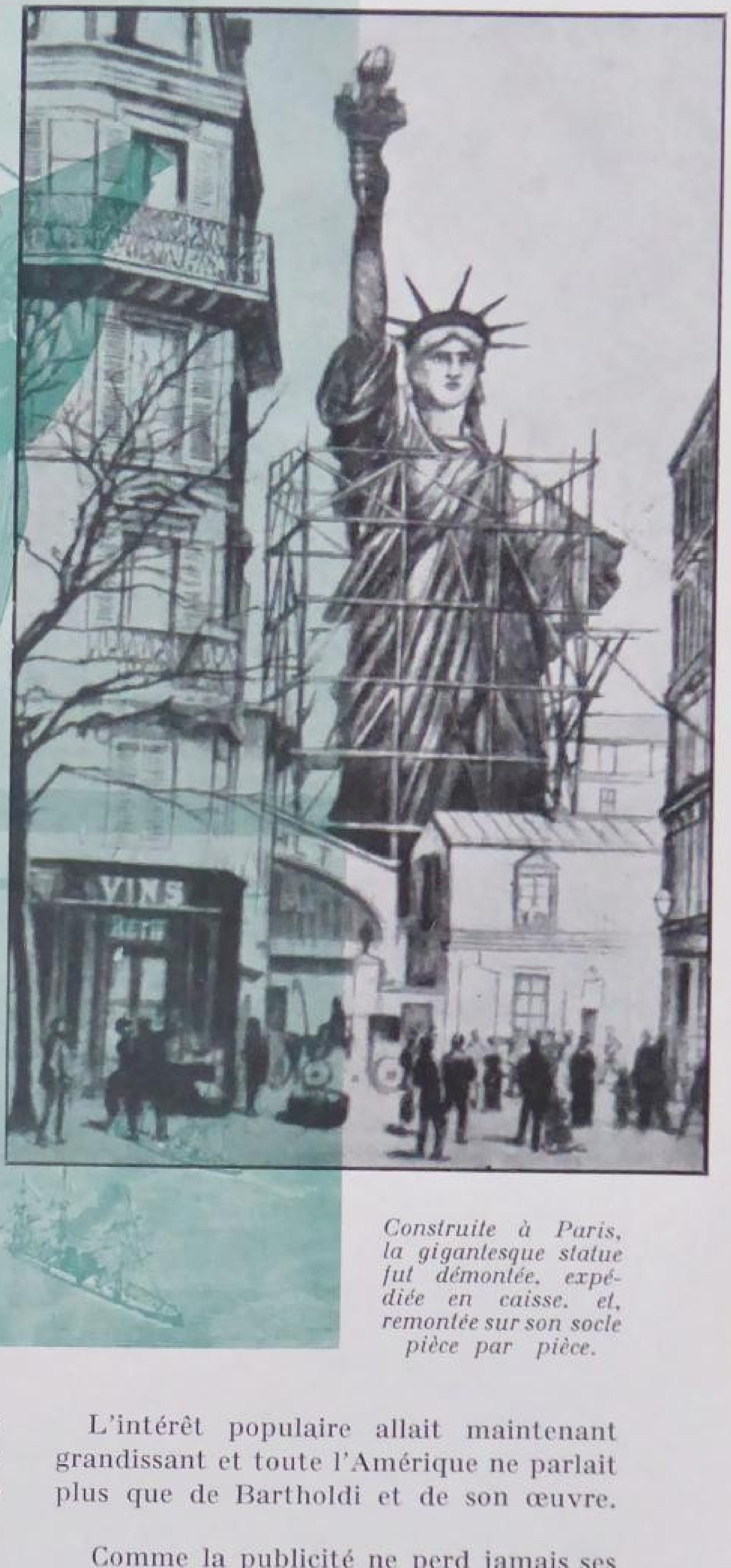

Construite à Paris, la gigantesque statue fut démontée, expédiée en caisse, et, remontée sur son socle pièce par pièce.

toujours à Paris que son socle fût construit.... Le 4 juillet 1884, pour la fête nationale américaine, le président Jules Grévy remettait officiellement l'œuvre de Bartholdi à M. Morton, Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis. Peu après, la statue était démontée et ses nombreux éléments soigneusement disposés dans des caisses.

Outre-Atlantique, le célèbre éditeur et journaliste Joseph Pulitzer entreprenait une vaste campagne de presse et de propagande en vue d'inciter ses concitoyens à répondre avec plus d'empressement aux appels du Comité de Richard Butler. Articles, affiches, discours, manifestations de toutes sortes finirent par porter leurs fruits et, en juin 1885, le cargo *Isère* arrivait à New-York ayant à son bord les 212 caisses dans lesquelles était « répartie » la statue de la Liberté.

Les travaux de pose commencèrent peu après en grande solennité : le premier rivet fut symboliquement dénommé Auguste Bartholdi et le second Joseph Pulitzer. Comme à Paris lors de la construction, un grand nombre de promeneurs venaient contempler les progrès des travaux et admirer la témérité des ouvriers qui s'affairaient sur d'immenses échafaudages. L'armature était complètement montée au cours de l'été 1886 et la statue était finalement terminée au mois d'octobre.

L'intérêt populaire allait maintenant grandissant et toute l'Amérique ne parlait plus que de Bartholdi et de son œuvre.

Comme la publicité ne perd jamais ses droits, un ingénieux fabricant de savons profita de la circonstance pour lancer le slogan : « La Liberté éclaire le Monde, mais le Sapolio le nettoie. » Dans toutes les vitrines des magasins de New-York, on ne voyait plus que des illustrations de « celle » que les Américains avaient déjà adoptée en l'appelant familièrement « the old girl ».

De grandes festivités marquèrent l'inauguration officielle de la statue qui eut lieu le 28 octobre. Un imposant défilé fut

Le jour de l'inauguration de la Statue, le 28 octobre 1886, un immense feu d'artifice embrasa le soir le ciel de New-York.

organisé dans les rues de Manhattan et le long de Wall Street où était dressé un immense arc de triomphe. Un million de personnes massées sur les quais de New-York assistèrent de loin à la cérémonie d'inauguration proprement dite, qui se déroula dans l'Ile Beldoe en présence du Président Cleveland, des membres du Gouvernement américain et d'une importante délégation française. Après une allocution de Ferdinand de Lesseps, le Sénateur Evarts prit la parole et commença ce qui, dans son intention, devait être un important discours. Il était entendu que lorsque celui-ci prendrait fin, Bartholdi qui se tenait au faîte de la statue découvrirait la « Liberté » voilée d'un immense drapeau tricolore. Après la grande envolée d'éloquence qui marquait l'introduction de son discours, le Sénateur Evarts eut la malencontreuse idée de faire une courte pause pour permettre aux applaudissements de se déchaîner et aussi, sans doute, pour reprendre souffle.

Le malheur voulut que, du haut du diadème de la statue, Bartholdi, n'entendant plus l'écho de la voix du Sénateur, crut le discours terminé et fit tomber le drapeau. Ce fut le signal d'un tonnerre de coups de canon, d'applaudissements, de sifflements de sirènes, de hurlements d'une foule enthousiaste. L'infortuné Sénateur essaya bien de poursuivre son discours, mais devant ce déferlement de cris et de bruits, il ne parvenait même plus à s'entendre lui-même. Il leva au ciel des bras désespérés, ramassa ses feuillets et se rassit. Les applaudissements et les coups de canon devaient se prolonger pendant plus d'un quart d'heure, comme un immense roulement de tonnerre. Le soir dans la rade de New-York illuminée, un brillant feu d'artifice mettait fin à cette mémorable journée.

Bartholdi avait refusé de prononcer le discours que les organisateurs de la cérémonie lui avaient demandé. Cette requête était au fond inutile, car le message que, sous la forme d'une statue, il venait de laisser au Nouveau Monde au nom de la France, n'était-il pas plus éloquent que toute manifestation oratoire?

Ses paroles se seraient dissipées dans le brouhaha de la foule ou perdues dans l'oubli des temps, tandis que son œuvre continue à symboliser pour les générations futures cet idéal de Liberté auquel la France et les Etats-Unis ont déjà donné tant d'eux-mêmes et qui est le fondement même de la séculaire amitié qui unit les deux pays.

Jacques Riols.

La Statue de la Liberté, New-York, vue d'avion.

"LIBERTÉ"

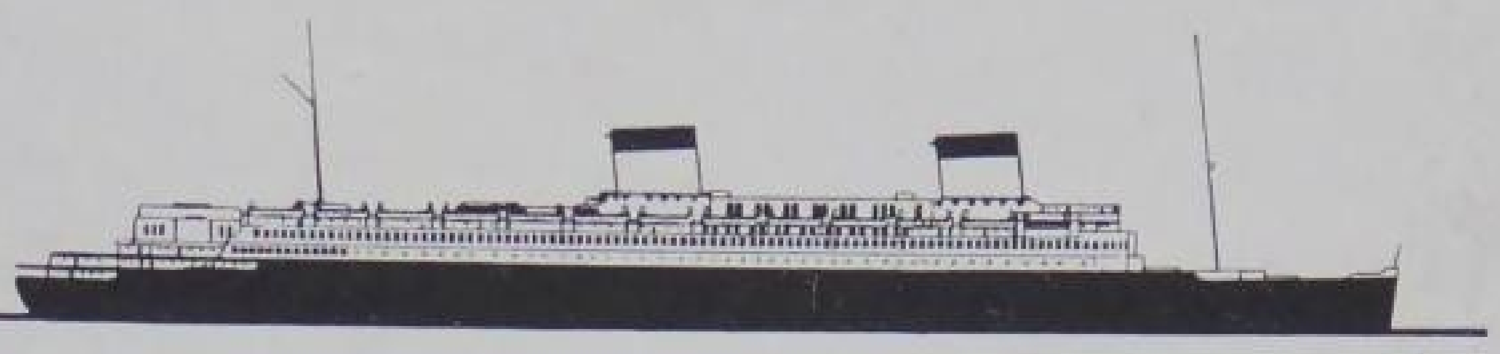

Ambassadeur de France

" Liberté ", troisième paquebot du monde par le tonnage, est le dernier venu de la longue lignée des navires qui portent depuis près de cent ans le renom de la qualité française entre la France et les Etats-Unis, sous les couleurs de la Compagnie Générale Transatlantique.

Le paquebot « Liberté », ex-« Europa », a été pris en charge, le 8 juin 1946, par la Compagnie Générale Transatlantique pour le compte du Gouvernement français.

Elle devait procéder à une remise en état qui fût aussitôt entreprise par les Ateliers du Havre de la Compagnie pour une rapide mise en service. Celle-ci était escomptée pour juin 1947. Mais, au cours de la tempête qui sévit au Havre le 8 décembre 1946, « Liberté » rompit ses amarres, fut drossé sur le quai nord du bassin de marée que sa destruction avait transformé en un amas de blocs de béton, et se fit une grave voie d'eau.

Les dégâts consécutifs à cet accident rendaient désormais nécessaire la réfection totale des parties du navire qui avaient été immergées. Les délais d'exécution qui s'ensuivaient permirent la réalisation d'un programme de travaux beaucoup plus vaste que celui qui avait été primitivement envisagé. En conséquence, le paquebot gagna Saint-Nazaire où furent exécutées de très importantes réparations et améliorations. La structure de la coque fut renforcée sérieusement pour diminuer la fatigue à la flexion longitudinale, la stabilité fut améliorée et la protection contre l'incendie augmentée. La production du courant électrique et sa distribution ont été également complètement revisées.

En matière de navigation, le navire a été pourvu des appareils les plus perfectionnés : sondeurs ultra-sonores à enregistreur visuel, naviphone, navigateur « Decca », appareil Loran, compas gyroscopiques, radiogoniomètres, projecteurs à grande puissance et naturellement « radar ».

En ce qui concerne les aménagements des locaux publics et des cabines, les transformations, apportées au « Liberté » par les Chantiers de Penhoët à Saint-Nazaire, intéressent l'ensemble du navire et diffèrent de celles de « l'Ile-de-France » sur deux points principaux : alors que sur « l'Ile-de-France » on avait pu reconstituer les emménagements du navire avec une assez grande liberté car le cloisonnement avait été détruit lorsque le bateau naviguait comme transport de troupes pendant la guerre ; sur « Liberté », au contraire, le cloisonnement n'a pas été modifié et les changements ont porté surtout sur la décoration des locaux et des cabines. C'est M. Domin, Conseiller Artistique, qui fut chargé de la délicate mission de créer une harmonie entre les ensembles réalisés par les décorateurs et les œuvres des différents artistes : peintres, sculpteurs, céramistes, etc.

Il serait difficile et peut-être fastidieux d'énumérer toutes les œuvres d'art qui décorent le navire et donnent à l'ensemble la clarté, la gaieté et la richesse qui constituent déjà les caractéristiques de « l'Ile-de-France » et font que le « Liberté » n'est pas seulement « l'Europa » remis à neuf, mais un navire différent.

Signalons, toutefois, en première classe, la magnifique perspective qui s'étend à l'étage du pont-promenade sur une longueur de 150 m. ; en partant de la salle de spectacle, décorée par Leleu, le visiteur trouve le grand escalier décoré par Goulet et Mottais, le salon-bibliothèque, par Leleu également, le grand salon, par Spade, et le fumoir, par Darbois-Gaudin.

Les plus belles matières ont été employées dans la décoration des locaux et des cabines, dans les trois classes, et les passagers (lorsque la mer est calme !) seraient parfois tentés d'oublier qu'ils sont à bord d'un navire tant l'impression est monumentale.

« Liberté » peut transporter au total 569 passagers de première classe, 562 passagers de classe cabine, 382 passagers de classe touriste. Tous trouvent à bord du navire cette atmosphère si particulière aux paquebots de la Compagnie

Accosté au pier 88, affecté à la « French Line », le « Liberté » est ravitaillé en fuel par un chaland Esso, pendant l'escale de New-York.

La salle de culture physique de première classe.

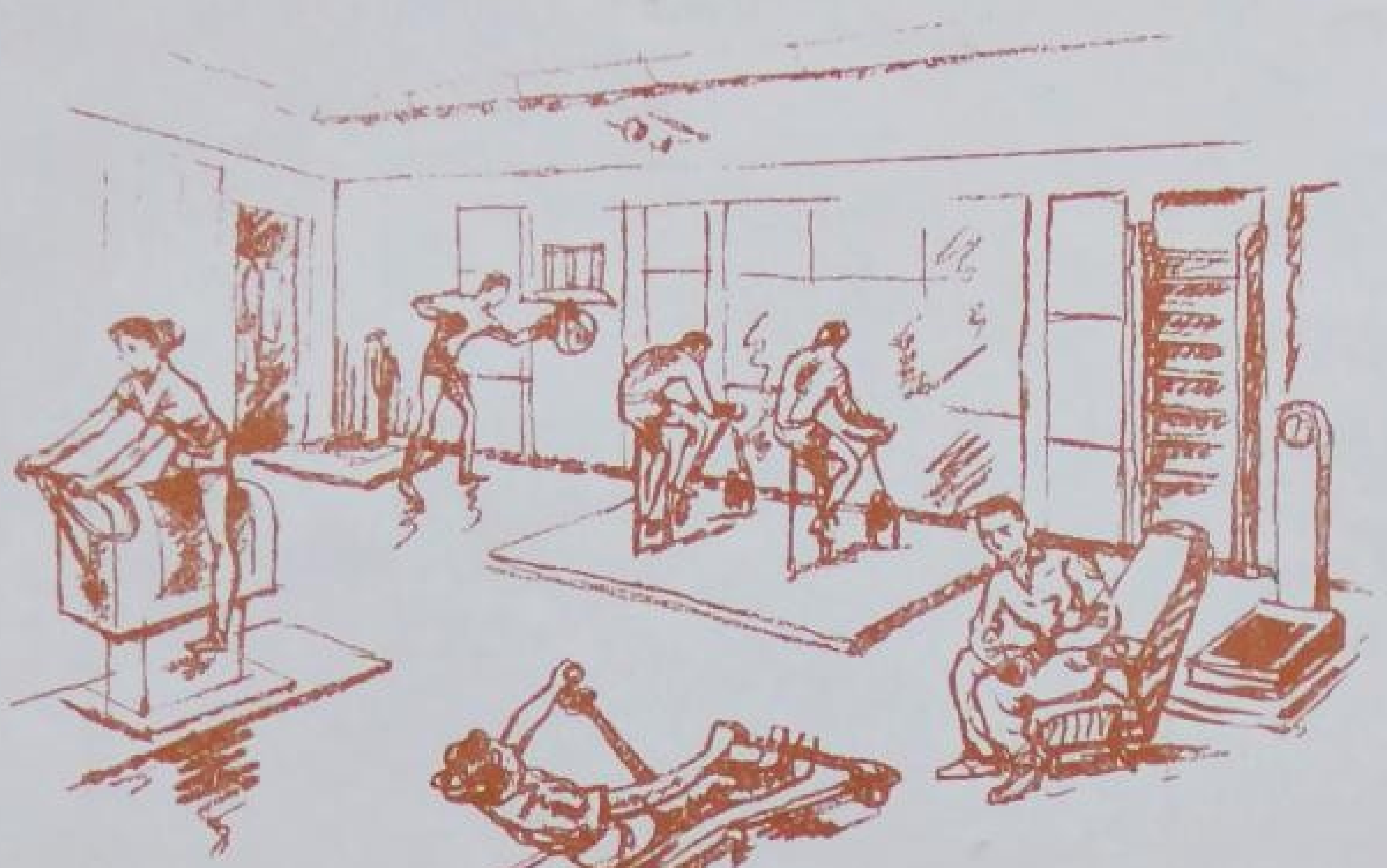

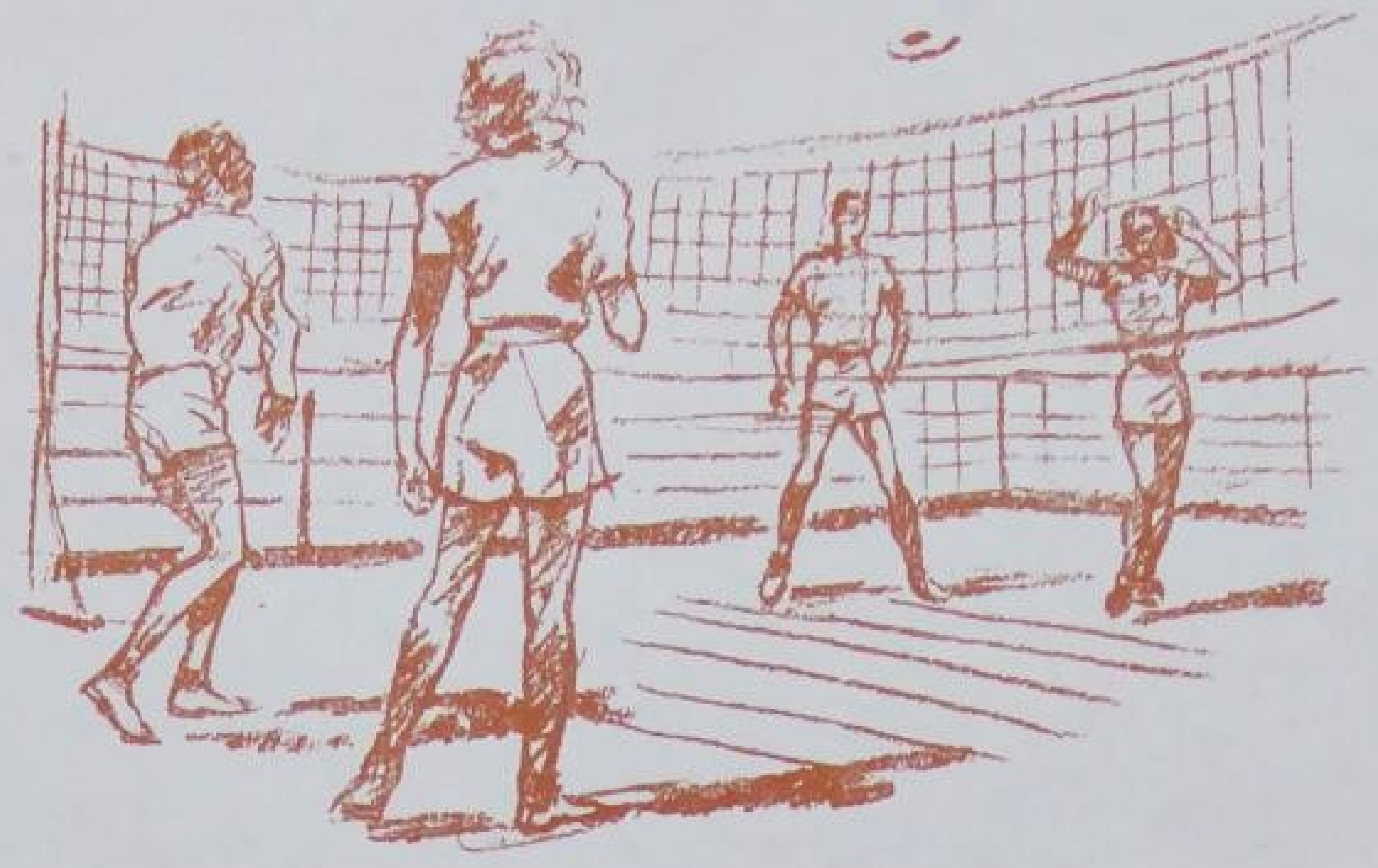

Un « double » de deck-tennis sur le pont supérieur.

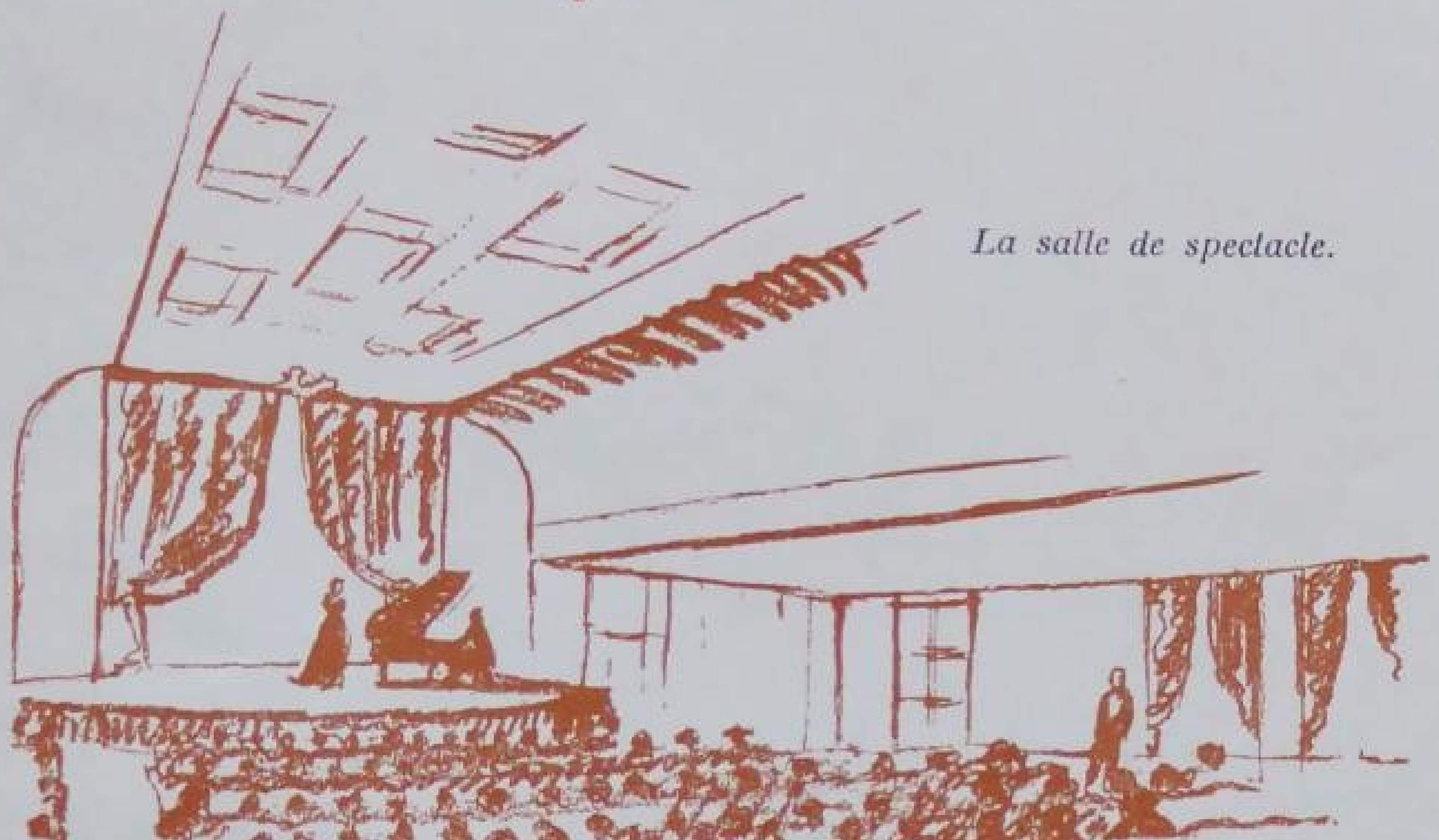

La salle de spectacle.

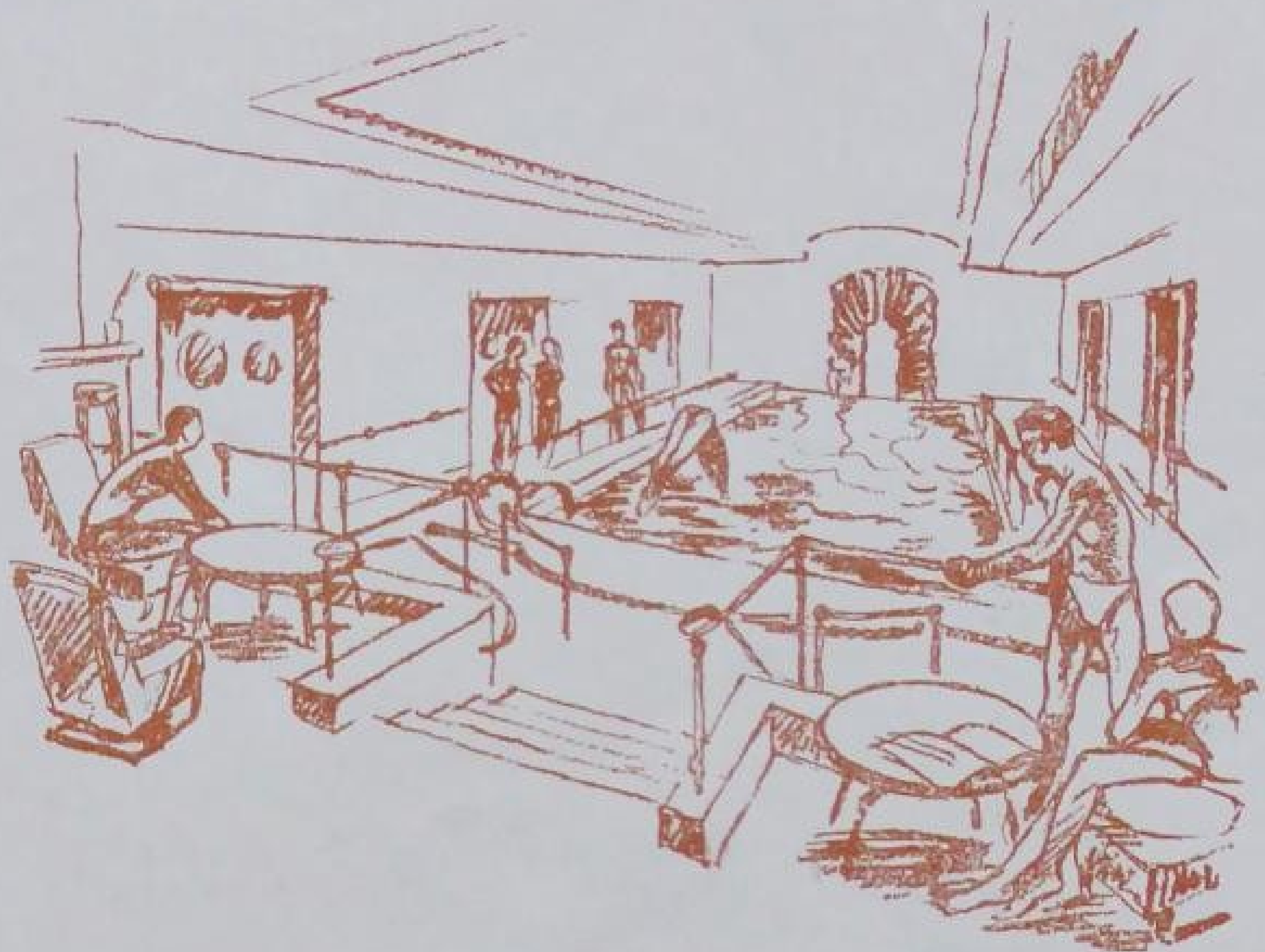

La piscine et son bar, rendez-vous des passagers sportifs.

Générale Transatlantique, faite de luxe discret, de confort, d'entrain et d'une gaieté qu'apprécient vivement les passagers étrangers.

L'éloge de la cuisine et de la cave des navires de la French Line n'est certainement plus à faire et la qualité du service courtois et prévenant, mais sans obséquiosité, offert par le personnel aux passagers, compte certainement pour beaucoup dans le charme d'une traversée à bord des navires français.

Entre les Etats-Unis et la France, entre la gare maritime du Havre et le pier 88 du port de New-York, « Liberté » qui porte un nom également cher aux Américains et aux Français resserre à chaque voyage à travers l'Atlantique la profonde amitié des deux nations.

Le remorqueur « Esso n° 9 », qui vient d'amener le chaland ravitailleur, devant le paquebot.

LA NOUVELLE UNITÉ DE TRAITEMENT DES PRODUITS SPÉCIAUX A PORT-JÉROME

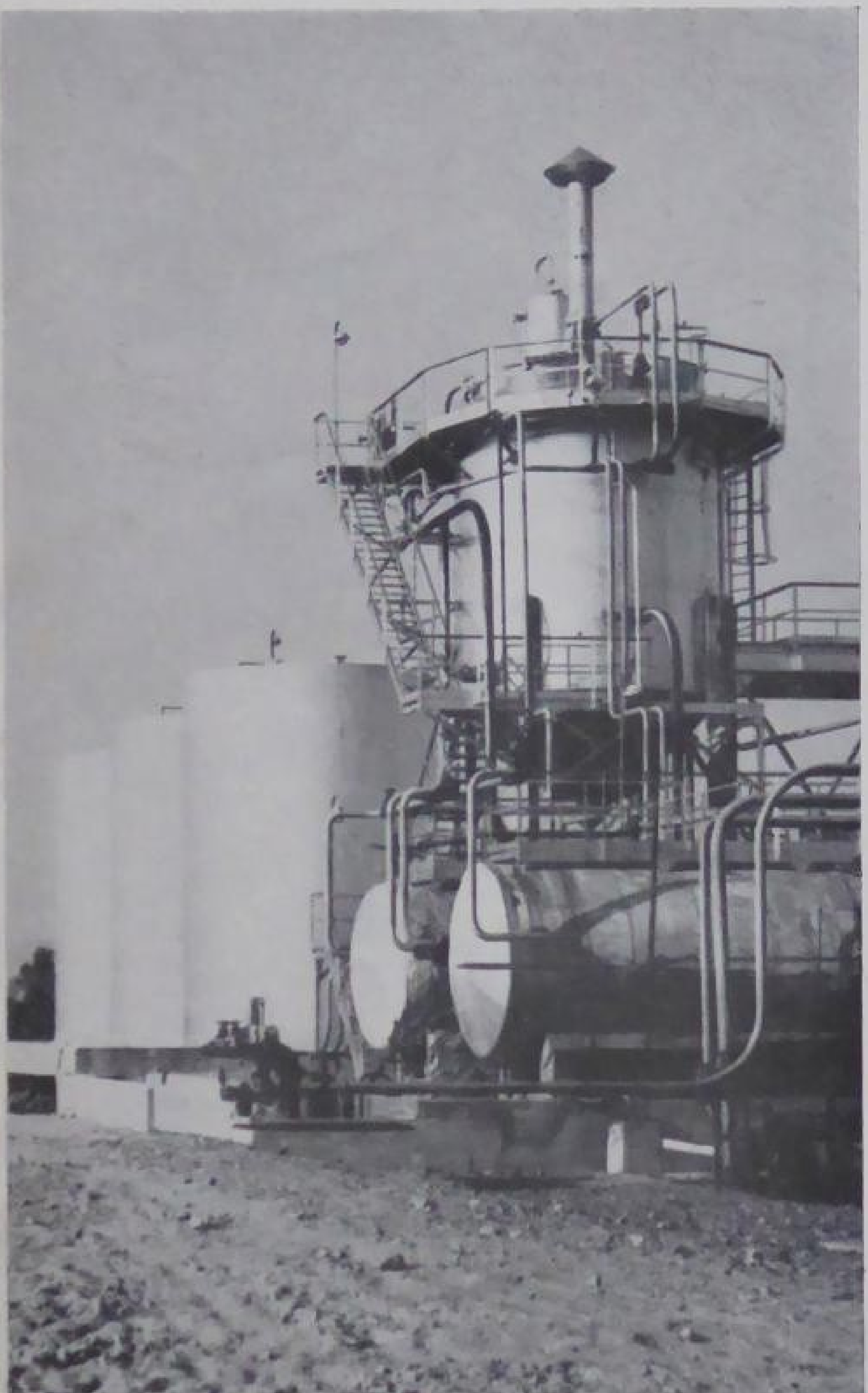

L'agitateur.

Une nouvelle activité de la Raffinerie de Port-Jérôme vient d'accroître la gamme très étendue de ses fabrications. Certains produits d'usage courant, tels que : essences spéciales employées comme solvants dans de nombreuses industries, essence à briquet, pétrole lampant, nécessitent un raffinage poussé pour éliminer les traces de produits sulfurés et les mauvaises odeurs. Les installations de traitement des produits spéciaux, mises en service en août 1950, dans lesquelles s'effectuent ces traitements chimiques aux réactions compliquées, permettront à notre Société de mettre sur le marché des produits de très haute qualité. L'implantation logique de la nouvelle unité, la souplesse avec laquelle peuvent être effectuées les diverses opérations, et son aspect net et ordonné font honneur aux techniciens de la Raffinerie de Port-Jérôme, qui l'ont conçue et réalisée.

Située à proximité de l'unité de redistillation des solvants, l'unité de traitement chimique des produits spéciaux comprend deux ateliers :

— *Un atelier de traitement en continu du pétrole lampant.*

Le pétrole issu directement des unités de première distillation est reçu dans un bac d'alimentation, d'où il est repris pour être refoulé à travers une série de mélangeurs où se font successivement les injections des différents produits chimiques. Entre chaque injection, le produit subit une décantation dans les ballons horizontaux. La disposition en série de ces ballons, au nombre de quatre, et des mélangeurs assure un traitement continu de 25 m³/heure de pétrole. Des pompes

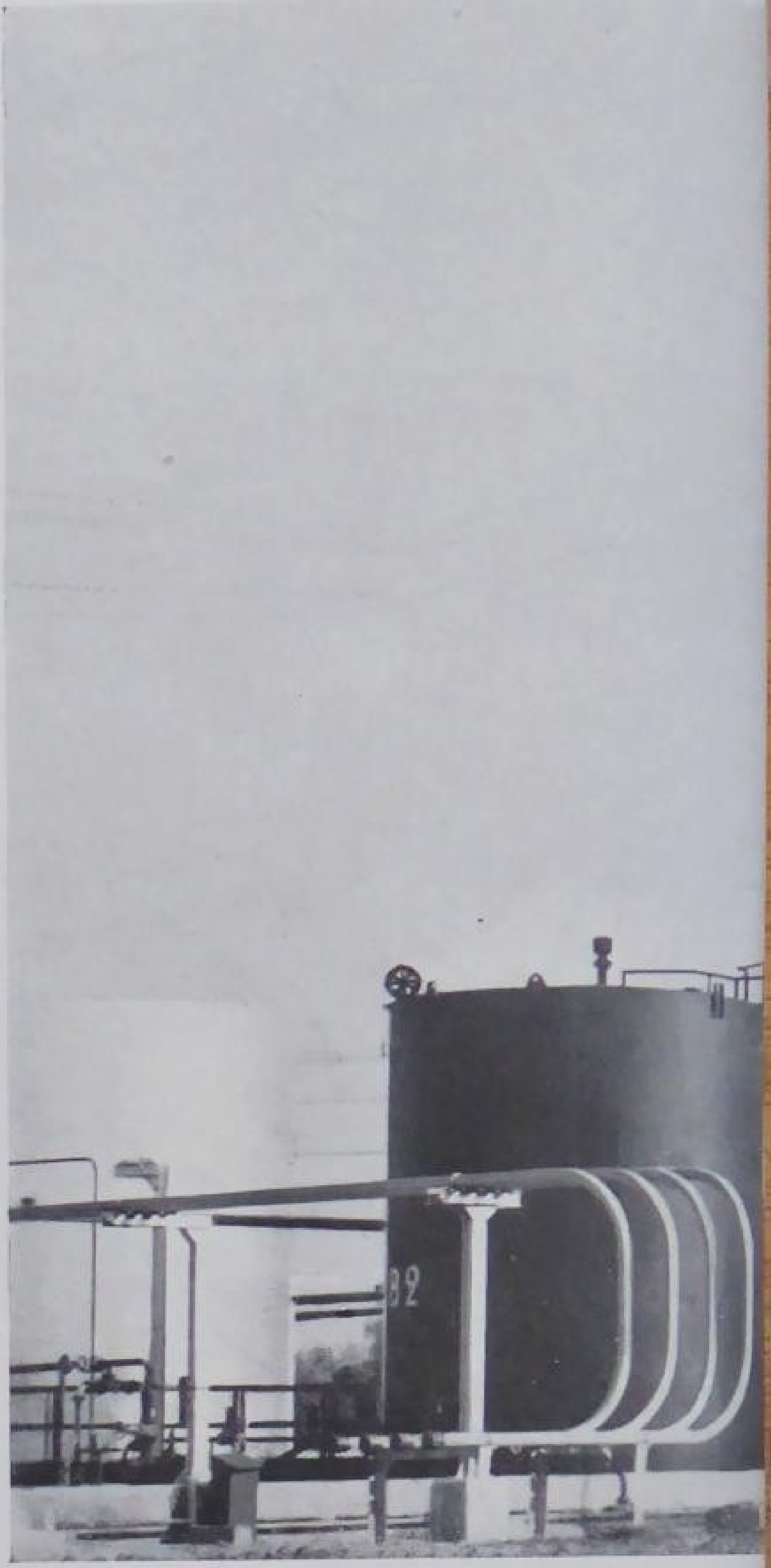

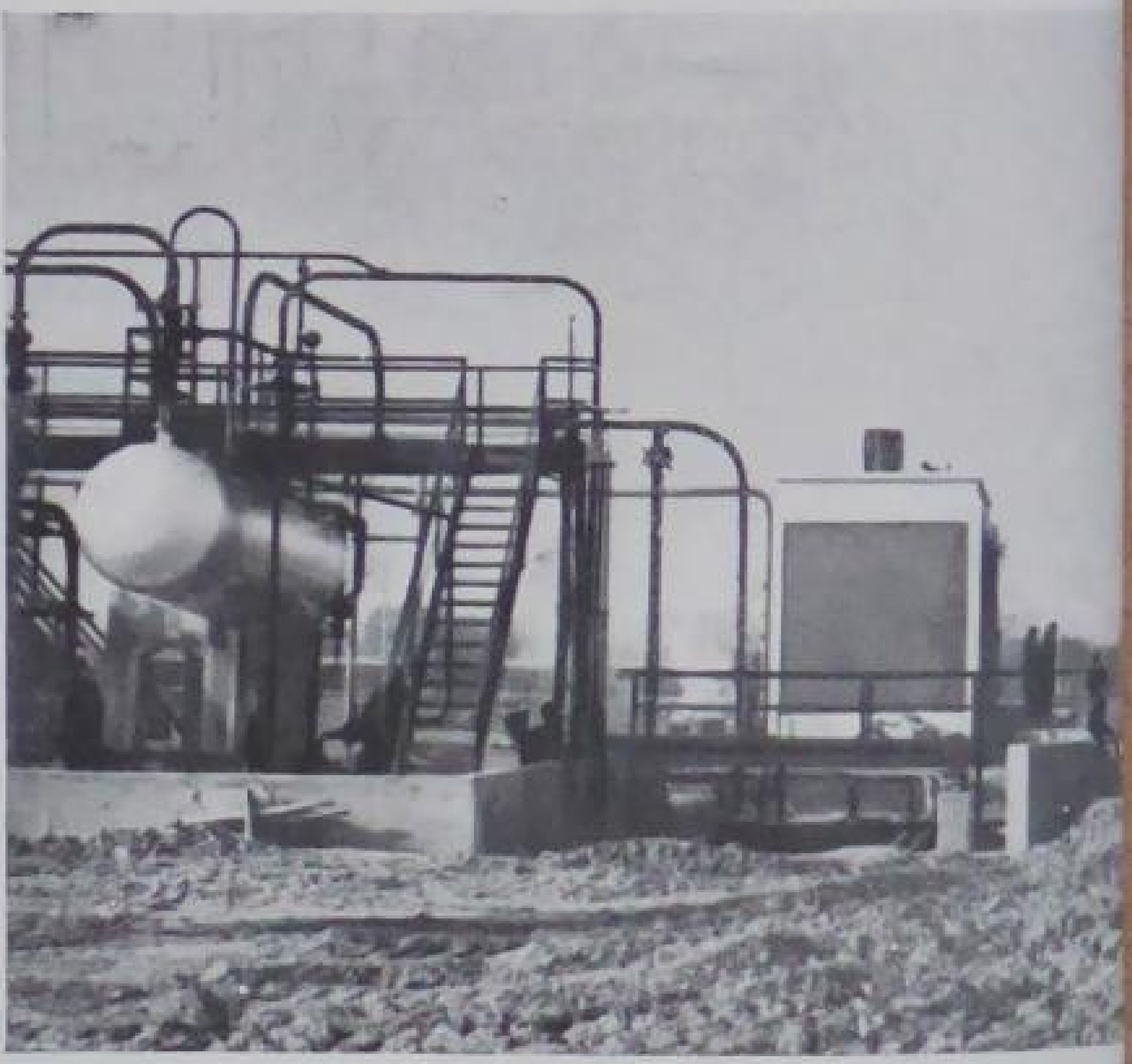

Vue générale de l'atelier de traitement des essences spéciales et produits spéciaux.

électriques et à vapeur servent à l'alimentation de l'atelier et aux différentes injections.

— *Un atelier de traitement en discontinu ou par batch des essences spéciales et solvants spéciaux.*

Dans cet atelier s'opèrent les traitements chimiques des diverses catégories de solvants. Les produits à traiter sont stockés dans quatre réservoirs de 200 m³ et un de 600 m³, chaque réservoir étant, en principe, affecté à la réception d'une qualité de solvant. Les traitements chimiques se font par batch de 100 m³ dans un agitateur de 5 m. 50 de haut sur 4 m. 80 de diamètre.

L'agitation et le mélange intime entre réactifs et solvant se font au sein de l'agitateur à l'aide d'une rampe de soufflage d'air et d'une recirculation intense du produit sur lui-même.

Une série de 4 bacs de 200 m³ et de 2 de 600 m³ est affectée au stockage des différentes qualités de solvants raffinés. Des ballons calorifugés et des réservoirs servent aussi à la réception et à la préparation des produits chimiques utilisés pour le traitement.

L'unité est, en outre, dotée d'une rampe de chargement destinée à expédier par wagons et camions-citernes les produits finis. Toute une série de pompes centrifuges électriques assurent le transfert des produits au sein de l'unité et leur évacuation vers la rampe de chargement.

Deux opérateurs suffisent pour conduire les deux ateliers ; un laboratoire annexé à l'unité permet le contrôle rapide des produits au cours des traitements.

UTILISATION ET DÉBOUCHÉS DES SOLVANTS DU PÉTROLE

Il nous paraît intéressant de compléter cette description de la nouvelle unité de traitement des produits spéciaux de Port-Jérôme par un exposé des caractères généraux des solvants dérivés du pétrole, ainsi que des débouchés offerts aux diverses qualités d'essences spéciales et au White-Spirit.

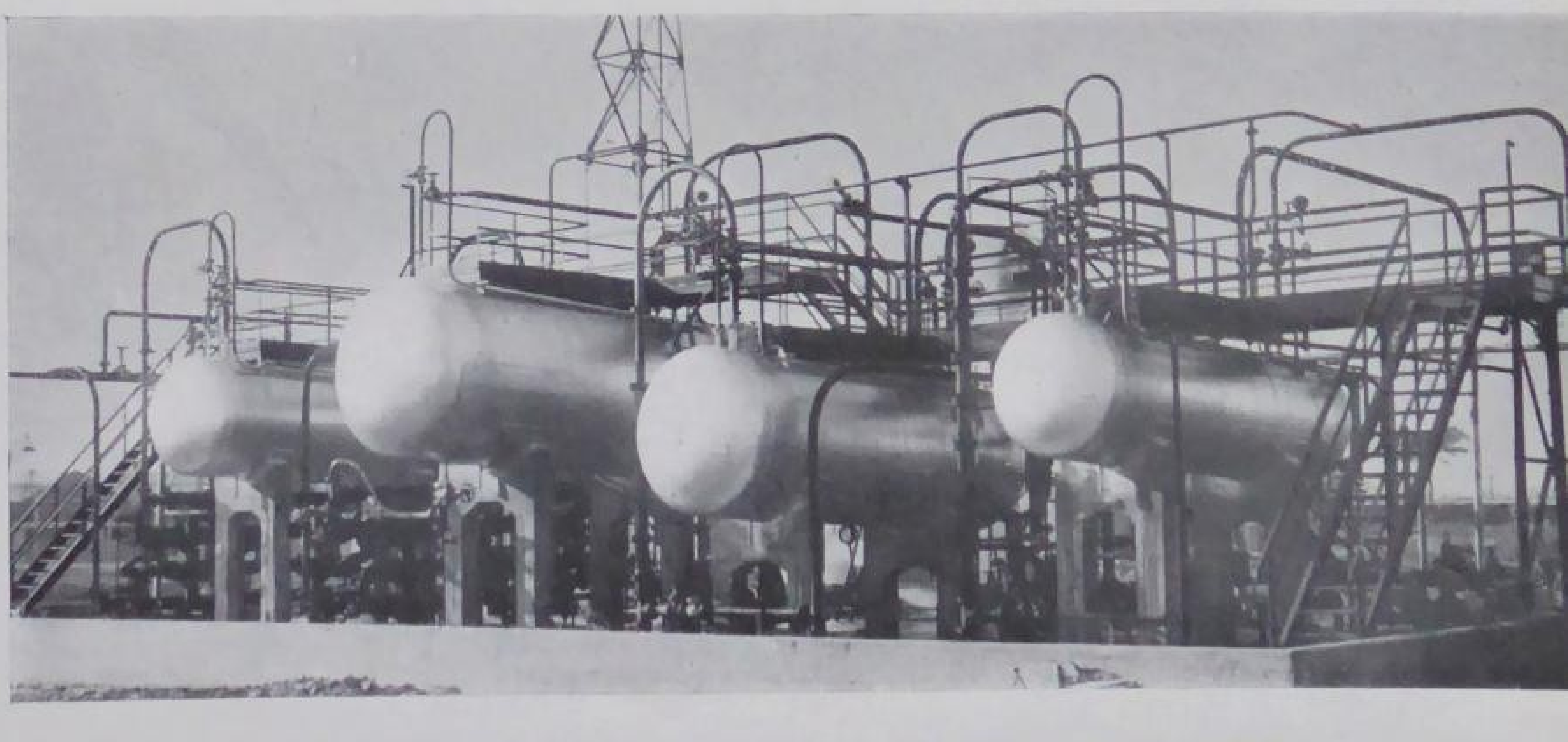

Traitement du pétrole lampant.

◀ *Rampe de chargement des wagons-citernes.*

Les ballons de décantation de l'atelier de traitement du pétrole lampant.

D'une manière générale, un solvant se présente sous la forme d'un produit liquide volatil, susceptible d'une part de se charger de diverses substances pour ne former avec ces dernières qu'une seule phase liquide et, d'autre part, de restituer ces substances par simple évaporation sous une forme physique plus convenable sans qu'elles aient subi une quelconque altération.

Les deux principales fonctions des solvants du pétrole sont :

a) Une fonction d'extraction lorsqu'il s'agit d'éliminer une substance déterminée d'un mélange qui la contient. Cette opération est possible grâce à la solubilité préférentielle de cette substance dans le solvant employé. La substance ainsi extraite peut être, soit un produit que l'on désire recueillir (huiles grasses ou extraits de parfums), soit au contraire une impureté que l'on désire éliminer du mélange qui la contenait (opération de purification).

L'extraction par solvant est utilisée pour la séparation des corps gras, des cires, des principes actifs de certains insecticides, des essences de parfumerie ainsi que pour la purification des huiles et graisses et la concentration de certains produits chimiques.

b) Une fonction de solubilisation et de dilution lorsqu'il s'agit d'utiliser une matière difficile à employer du fait qu'elle se présente sous une forme solide ou visqueuse. L'emploi d'un solvant permet alors d'utiliser la matière en question sous une forme beaucoup plus fluide et facilite son emploi. On peut obtenir un dépôt sous forme de film mince sur des surfaces que l'on désire protéger. C'est notamment le cas des peintures et vernis et des produits destinés à enduire les tissus.

Un bon solvant doit évidemment posséder un ensemble de propriétés qui le rende apte à son utilisation : en premier lieu, un pouvoir solvant très élevé vis-à-vis des corps à extraire ou à mettre en solution ; puis, une inertie chimique assez marquée vis-à-vis des substances avec lesquelles il est en contact ; en outre, dans la mesure du possible, une volatilité suffisante pour être facile à éliminer des substances qu'il doit dissoudre. Enfin, il ne doit pas être toxique et ses caractéristiques d'inflammabilité doivent être aussi bonnes que possible.

La consommation annuelle du marché français est d'environ 45.000 m³ d'Essences Spéciales et 40.000 m³ de White-Spirit.

Les principales industries intéressées par notre production d'Essences Spéciales et de White-Spirit se répartissent de la manière suivante :

— *Essence « A »* : Industrie du caoutchouc (fabrication de colles caoutchouc, enduction des tissus, fabrication d'objets par dépôt en couches minces). Industrie du cuir (dégraissage des peaux, fabrication de cuir artificiel). Industrie des textiles (fabrication de toiles cirées, bâches etc.). Industrie des peintures et vernis (pour les applications nécessitant un séchage rapide). Industrie des encres d'imprimerie (en mélange avec d'autres solvants). Industrie des produits d'entretien, etc.

— *Essence « B »:* Industrie d'extraction des huiles végétales. Industrie d'extraction des corps gras. Industrie d'extraction des huiles essentielles.

— *Essence « C »:* Cette essence est utilisée dans les régions de climat chaud en remplacement de l'essence « A » beaucoup trop volatile. On l'utilise également dans les usines de fabrication de colles d'os.

— *Essence « D »:* Cette essence est employée par les distillateurs d'alcool, pour la concentration de l'Alcool Ethylique par une méthode de distillation azéotropique.

— *Essence « E »:* Cette essence est employée dans l'industrie d'extraction des corps gras, la fabrication de laques. Elle est également employée pour le dégraissage des métaux, des textiles et des peaux ainsi que dans diverses phases de la fabrication d'articles en caoutchouc.

— *Essence « F »:* Cette essence est employée dans l'industrie des peintures et vernis comme diluant des peintures cellusosiques. Elle trouve également un débouché important dans l'industrie du caoutchouc. On s'en sert également dans la fabrication de certains produits d'entretien ainsi que pour le dégraissage à sec.

— *Essence « G »:* Cette essence, plus connue sous la dénomination d'Ether de pétrole, n'a qu'un débouché très restreint en raison de sa forte tension de vapeur qui rend sa manipulation et son emploi assez délicats.

— *White-Spirit:* Le White-Spirit est utilisé avec succès comme substitut de l'essence de térébenthine dans la composition des peintures et vernis ainsi que dans la fabrication de produits d'entretien. Il est aussi employé pour le dégraissage des métaux, le dégraissage des peaux et le nettoyage à sec.

Cette énumération montre que les solvants du pétrole jouent un rôle essentiel dans l'activité de très nombreuses industries de notre pays. Il convient d'ailleurs de signaler que leur emploi se généralise de plus en plus et que l'amélioration de nos diverses qualités, rendue possible par la mise en marche de notre nouvelle installation de Port-Jérôme, va sans aucun doute contribuer d'une manière importante à l'accroissement de nos tonnages de vente.

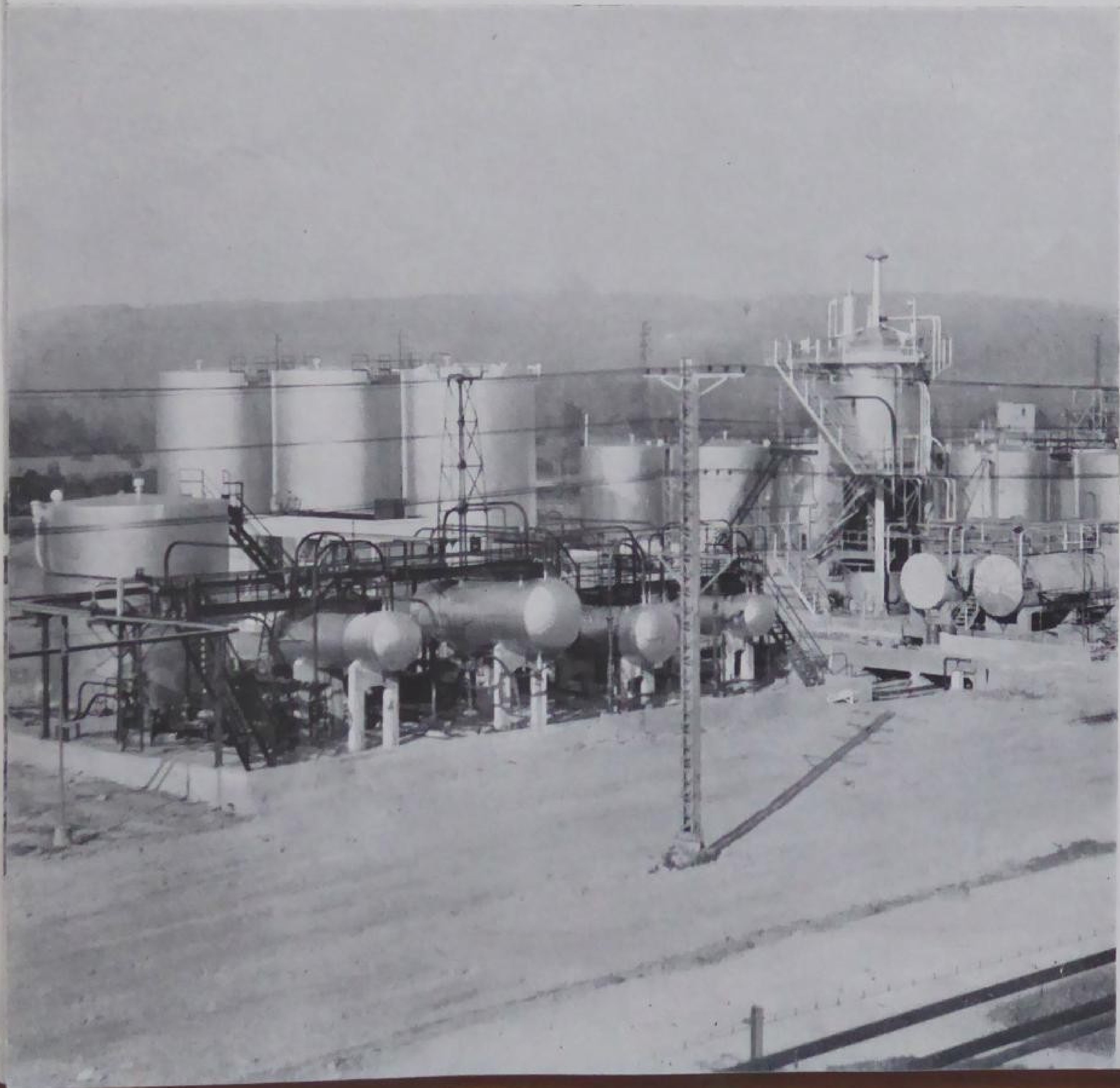

Le Pétrole et les Ecoliers

M. Walter K. Link, géologue en chef de la Standard Oil Co (New-Jersey) et Président de la Commission de Recherches de l'American Association of Petroleum Geologists, reçut un beau jour d'un garcon de 14 ans la lettre suivante :

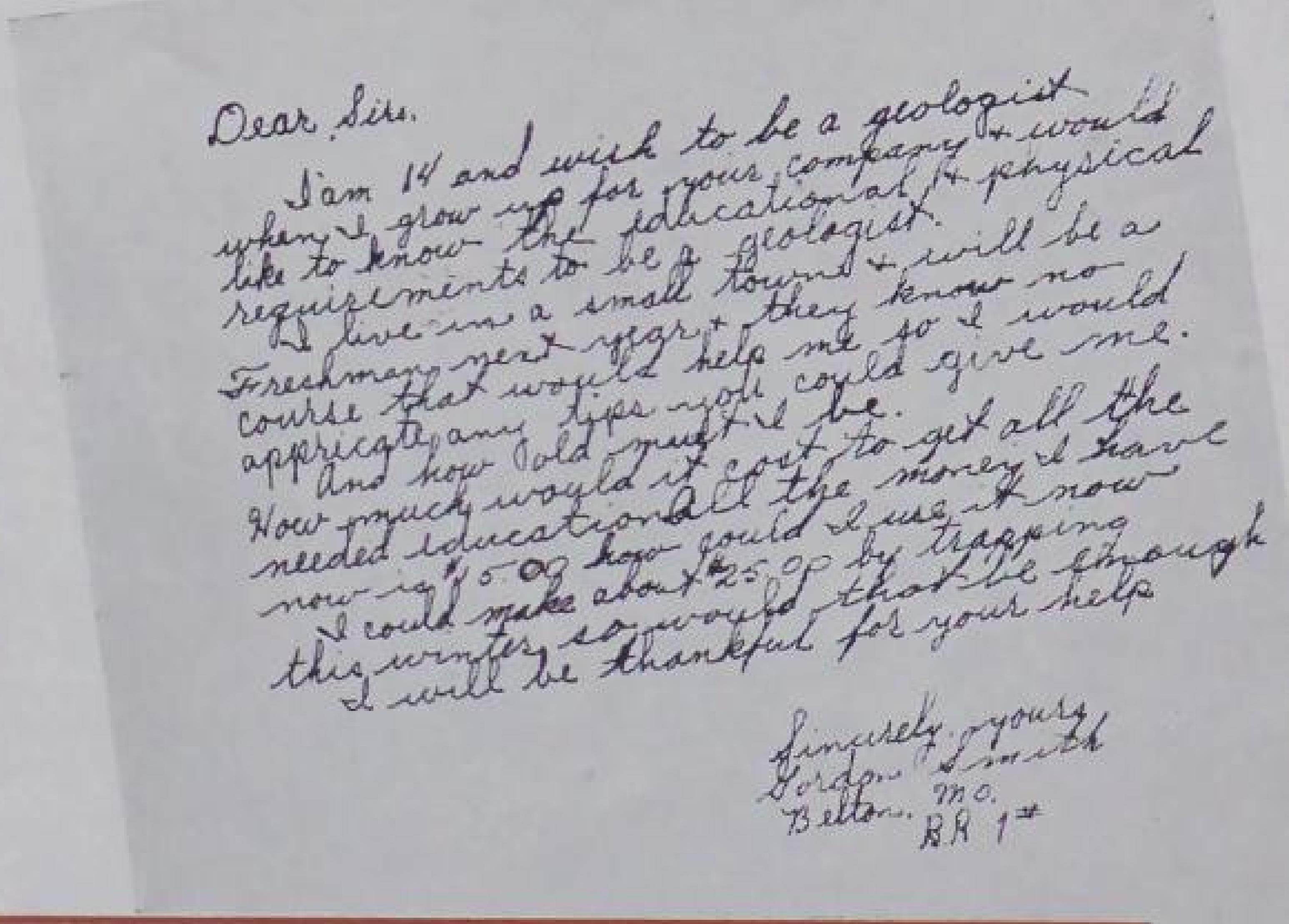
Dear Sir.
I am 14 and wish to be a geologist when I grow up for your company + would like to know the educational + physical requirements to be a geologist.
I live in a small town + will be a Freshman next year + they know no course that would help me so I would appreciate any tips you could give me.
And how old must I be.
How much would it cost to get all the needed education. All the money I have now is $15.00 how could I use it now
I could make about $25.00 by trapping this winter so would that be enough
I will be thankful for your help

Sincerely yours
Gordon Smith
Belton. Mo.
RR 1st

TRADUCTION :

Monsieur,

J'ai quatorze ans et quand je serai grand je voudrais être géologue dans votre société. Je voudrais savoir quelles connaissances il faut avoir pour être géologue.

J'habite une petite ville et l'année prochaine j'entrerai dans une grande classe au Collège. Il n'y a pas de cours qui pourraient m'aider pour mes études de géologie, aussi je vous serais reconnaissant de me donner des conseils. Quel âge faut-il avoir pour ces études ? Combien cela coûterait-il pour suivre tous les cours ? J'ai en tout 15 dollars, comment pourrai-je les utiliser au mieux ? Je pourrai gagner environ 25 dollars en vendant le gibier que je prendrai avec mes collets cet hiver. Est-ce que cela suffira ?

Je vous serai reconnaissant de m'aider.

Avec mes sentiments respectueux.

GORDON SMITH
BELTON M.O.
R.R. 1.

Voici la gentille réponse du grand géologue au petit trappeur :

Cher Gordon,

Votre lettre du 26 juin m'a été transmise et je vais essayer de répondre à toutes vos questions.

Il y a bien peu de garçons de quatorze ans qui savent ce qu'ils feront lorsqu'ils seront grands, aussi est-ce avec un grand intérêt que j'ai appris que vous désireriez être géologue. Je vois que vous aimez la chasse et la vie en plein air. La plupart des géologues vivent en plein air et cela vous plaira donc.

Très peu de collèges et d'écoles secondaires donnent des cours de géologie. Mais vous pouvez vous préparer à entrer à la Faculté en suivant, par exemple, des cours de Sciences, de Chimie, de Botanique, de Physique et de Mathématiques. Pour être un bon géologue, il faut faire des études secondaires et supérieures.

A votre place, je ne me soucierais pas trop maintenant de la question argent. Economisez tout ce que vous pouvez gagner et lorsque vous serez plus grand, en particulier lorsque vous serez étudiant, vous pourrez toujours vous arranger à trouver du travail ; vous pourrez, par exemple, être garçon de restaurant, ce qui vous assurera vos repas. Cela est très possible et je le sais par expérience, l'ayant fait moi-même dans mon jeune temps.

Pour pouvoir faire ses études, il suffit de le vouloir ce qui, d'après le ton de votre lettre, est certainement votre cas.

Vous pourriez vous procurer un livre vous donnant des indications sur les roches et les minéraux. Vous trouvez certainement de nombreuses roches lorsque vous vous promenez dans la campagne et avec un bon livre vous apprendrez à les distinguer.

Un géologue doit s'intéresser aux roches et savoir beaucoup de choses sur cette question. Vous pourriez aussi, si vous en avez la possibilité, aller visiter le Musée Géologique de l'Ecole des Mines du Missouri à Rolla ou celui de l'Université du Missouri qui est installé à Columbia.

Pour l'instant, je vous conseille de concentrer tous vos efforts sur vos études. Suivez bien vos cours du Collège et apprenez tout ce que vous pourrez. Certains vous diront qu'il faut beaucoup d'argent pour aller à l'Université, mais cela est faux. Si vous en avez vraiment le désir, vous pourrez y aller, même sans argent, à force de travail. Beaucoup l'ont fait, beaucoup le font maintenant. Je sais que vous aussi vous pourrez le faire.

Merci de votre lettre et bonne chance.

Walter K. Link.

★ **Il nous a semblé amusant de joindre à cette lettre d'un petit Américain quelques envois d'écoliers français à la Rédaction de Pétrole-Progrès, car beaucoup d'enfants nous écrivent et il est toujours répondu à leurs questions et à leurs demandes de documentation.**

SYLVAIN BELUGOU

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE ALSACIENNE A PARIS

nous a adressé la lettre suivante :

Monsieur,

L'Ecole Alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs, où je suis en classe de troisième, a fondé un journal, imprimé à deux mille exemplaires, nommé Calamus, *sous l'impulsion d'un professeur de première, M. Georges Hacquard. Un de mes camarades prépare, pour ce journal, un article sur les pétroliers.*

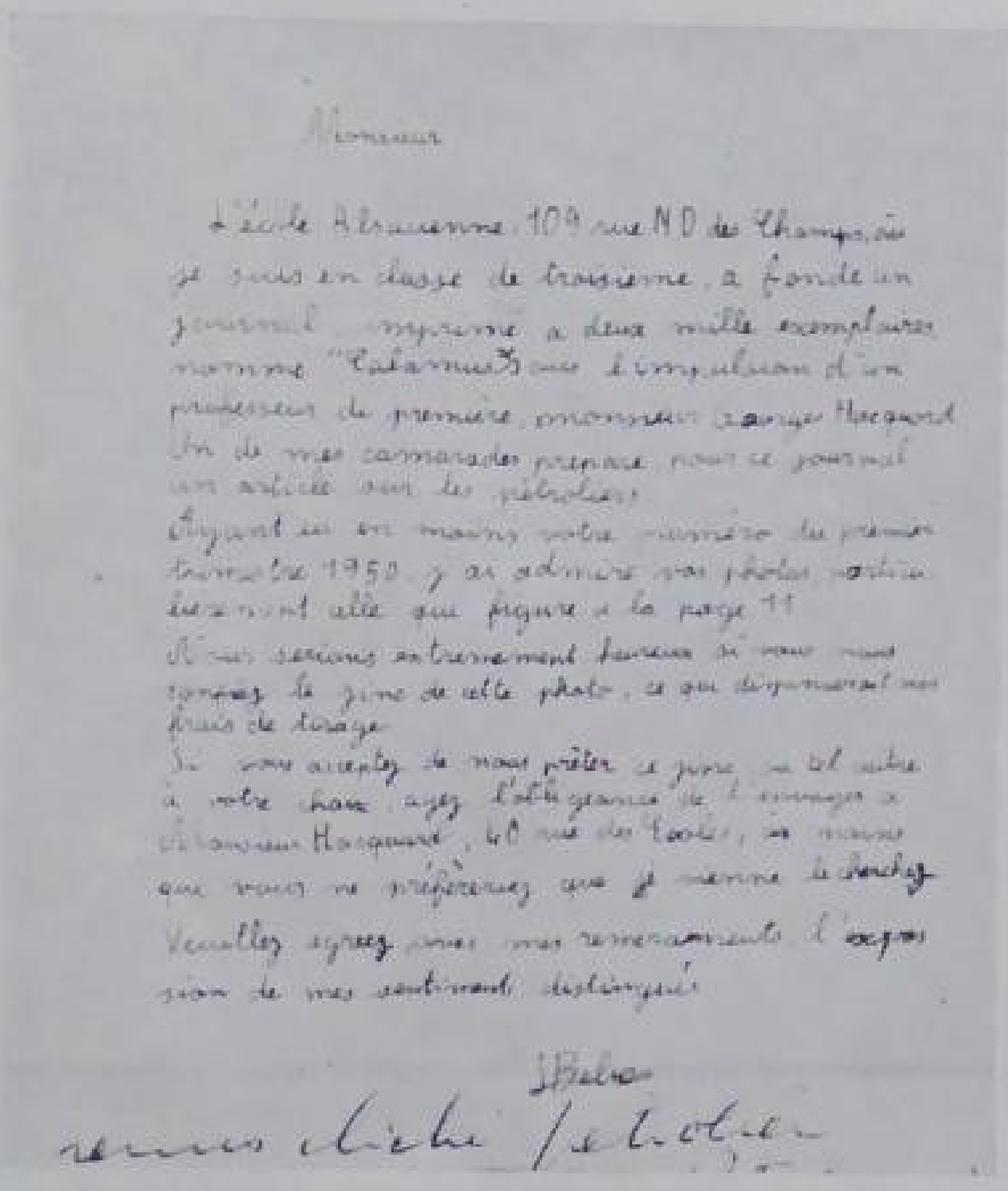

Ayant eu en mains votre numéro du premier trimestre 1950, j'ai admiré vos photos, particulièrement celle qui figure à la page 11. Nous serions extrêmement heureux si vous nous confiiez le zinc de cette photo, ce qui diminuerait nos frais de tirage.

Si vous acceptez de nous prêter ce zinc, ou tel autre à votre choix, ayez l'obligeance de l'envoyer à M. Hacquard, 40, rue des Ecoles, à moins que vous ne préféreriez que je vienne le chercher.

Veuillez agréer avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.

Inutile de vous dire que Sylvain a eu son cliché et que notre confrère « Calamus » a été richement illustré, cette fois-là. Beaucoup de bulletins ou de journaux scolaires ont souvent pu ainsi améliorer leur documentation et leur illustration.

GASTON BARRE

D'ARRAS (PAS-DE-CALAIS)

Voici la correspondance échangée avec ce jeune enquêteur

Monsieur,

Mon professeur de classe m'a chargé d'une enquête sur le pétrole (extraction, sondage, transport, raffinerie, comment il

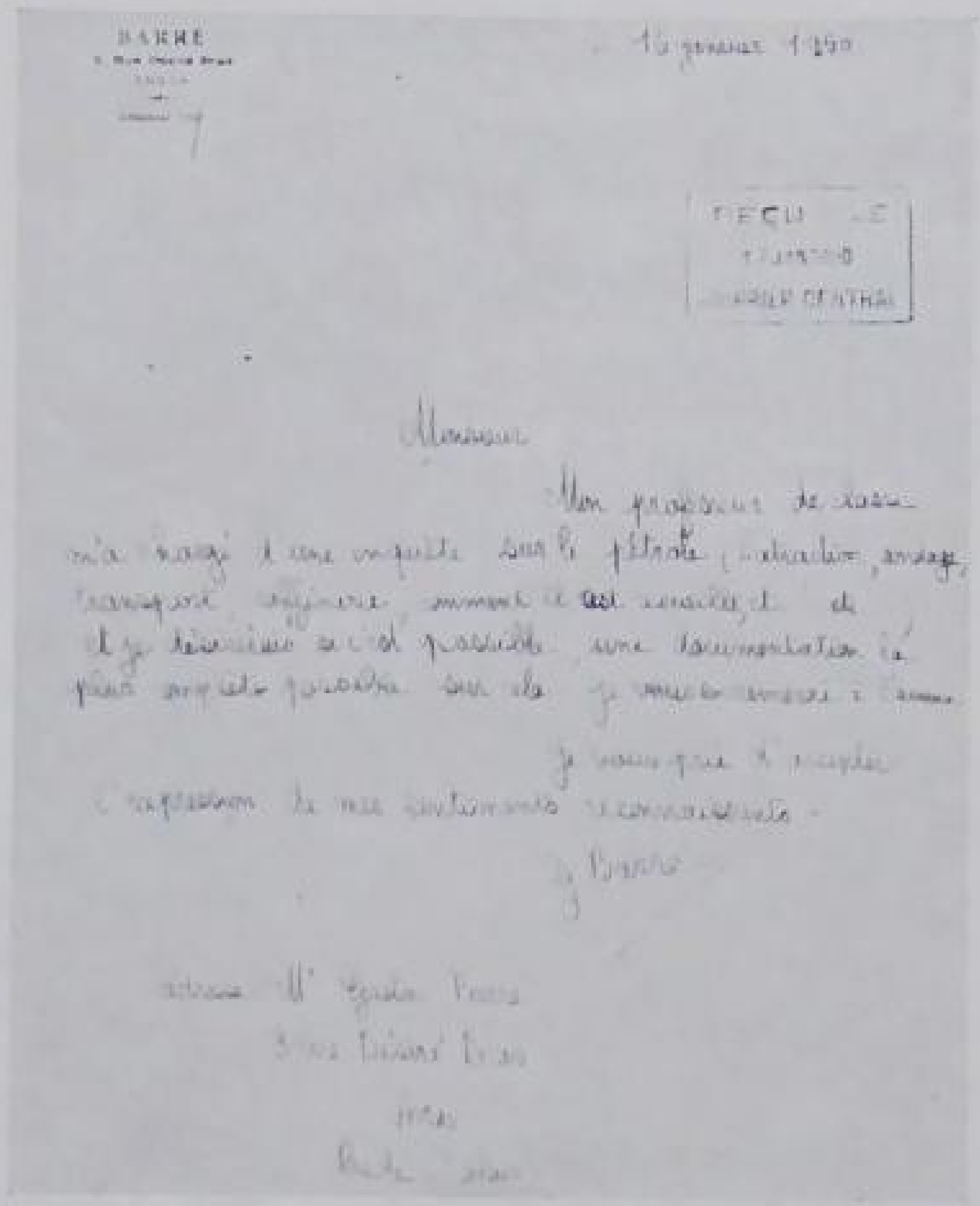

est recueilli, etc., etc.), et je désirerais, si c'est possible, une documentation la plus complète possible sur cela. Je vous en remercie à l'avance.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments reconnaissants.

Notre réponse :

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 16 janvier, nous vous envoyons, par paquet séparé, un certain nombre de documents sur l'industrie du Pétrole.

Nous nous excusons de ne pas pouvoir encore mettre à votre disposition une documentation mieux organisée ; vous trouverez donc plusieurs articles manuscrits qui ont passé dans nos différents magazines et dont nous vous serions reconnaissants de nous retourner les textes après usage, et, d'autre part, quelques brochures en plusieurs

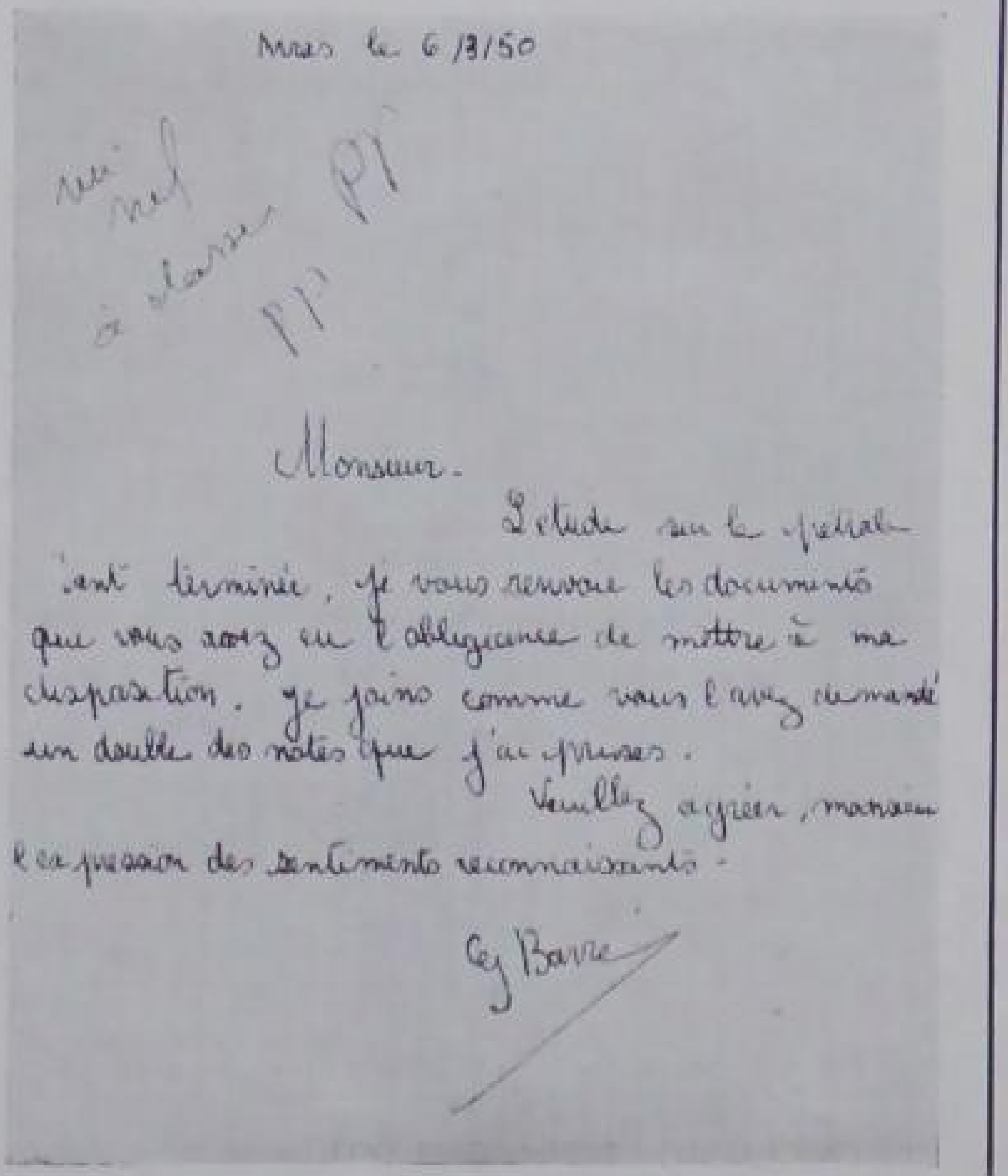
Arras le 6/3/50

Monsieur.

L'étude sur le pétrole étant terminée, je vous renvoie les documents que vous avez eu l'obligeance de mettre à ma disposition. Je joins comme vous l'avez demandé un double des notes que j'ai prises.

Veuillez agréer, monsieur l'expression des sentiments reconnaissants.

G. Barre

exemplaires qu'il vous sera possible de distribuer autour de vous au cours de votre exposé.

Si ce n'est pas trop vous demander, nous vous serions très obligés de bien vouloir nous envoyer une copie de cet exposé et si quelques précisions vous manquent sur un point particulier, nous nous ferons un plaisir de vous les envoyer.

L'exposé de Gaston Barre, annoncé dans sa lettre du 6 mars (reproduite au bas de la colonne précédente), était très bien fait et très clair et nous l'en félicitons vivement.

HENRIETTE CAMPAGNE

DE MONEIN COOS (BASSES-PYRÉNÉES)

A la suite de la reprise de l'article sur la géologie du pétrole paru dans Pétrole-Progrès par le magazine « Point de Vue » — " Images du Monde ", son rédacteur en chef nous a transmis cette charmante lettre d'Henriette Campagne :

Monsieur le Directeur,

L'école de Coos a visité le puits de pétrole de Lacq. Nous avons commencé une enquête sur ce sujet. Notre maître nous a apporté le n° 100 de votre revue, où nous avons lu un très intéressant reportage de M. Bernard Busson.

Nous voudrions vous demander, Monsieur

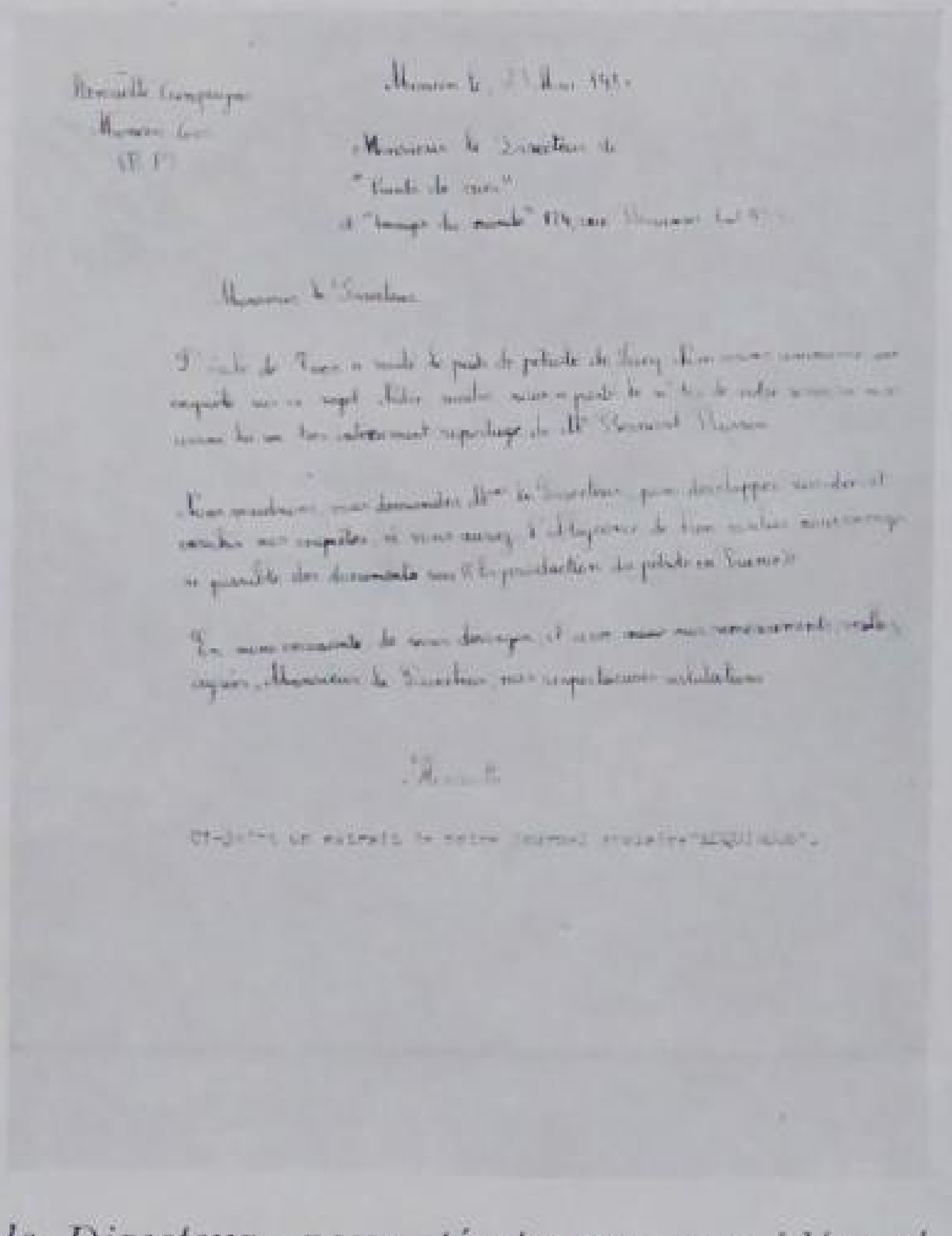

le Directeur, pour développer nos idées et enrichir nos enquêtes, si vous auriez l'obligeance de bien vouloir nous envoyer, si possible des documents sur « la production du pétrole en France ».

En nous excusant de vous déranger et avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

P.-S. — Ci-joint, un extrait de notre journal scolaire Esquirous.

Extraits d'« ESQUIROUS » :

LE DERRICK

par Henriette Dieusabou.

Dans le chantier du pétrole à Lacq se dresse une espèce de tour ayant 55 m. de hauteur, c'est le derrick. Il est construit sur une grande plaque de ciment mesurant 10 m. de côté et 50 cm d'épaisseur. Tout

au sommet du derrick, les ouvriers ont fixé une grande branche de fleurs mauves.

Il comprend trois étages. Nous montons sur la plateforme, au 1er étage, voir les ouvriers travailler. Ils travaillent avec beaucoup de patience. Ils portent sur la tête un casque en duralumin pour se protéger des outils qui risquent de tomber sur eux, du haut du derrick. Ils ont les habits maculés de cambouis et de boue gris clair. Ils travaillent sur la « table de rotation » à préparer l'extraction d'une « carotte ». La table de rotation est en acier et mesure environ un mètre de diamètre. Une énorme chaîne dont les maillons mesurent 10 cm. lui transmet le mouvement du moteur.

Les ouvriers viennent de retirer 14 tubes tordus. C'est pourquoi la sonde et les moteurs sont arrêtés. Les tubes sont dressés tout luisants entre la plateforme et le deuxième étage.

LA CAROTTE

par Henriette Campagne

Voilà la carotte ressortie. La carotte est un liquide mélangé de boue et de déblais. Ils débouchent le tube et recueillent l'échantillon. Ils l'envoient au laboratoire. Les géologues la regarderont au microscope pour rechercher les coquillages micro-fossiles et déduire la proximité de la poche.

LE TREUIL

par Henriette Campagne

Le câble est enroulé autour d'une grande roue qu'on appelle le treuil. Il fonctionne grâce à un moteur qui est à côté de lui. Pour commencer, il ne marchait pas, alors les ouvriers l'ont fait tourner avec les mains. Trois autres sur la plateforme du derrick tiraient le câble pour l'attacher à un tube de 4 à 5 mètres de long.

Ce tube est descendu au fond du sondage Le moteur tourne et le câble remonte le tuyau. Les ouvriers du derrick font signe à ceux du treuil. Enfin, voilà le tube remonté et à l'air. Ils détachent le câble et retirent le chiffon qu'ils ont accroché au passage.

Notre réponse :

Mademoiselle,

Le Rédacteur en chef du magazine Point de Vue — Images du Monde nous transmet votre demande de renseignements au sujet de la production du pétrole en France.

En effet, c'est dans notre revue Pétrole-Progrès, *dont nous vous joignons un exemplaire (no 2) que le magazine* Point de Vue *a puisé sa documentation d'ensemble sur la production du pétrole.*

Nous serions heureux de vous envoyer des documents sur la production du pétrole en France, si vous voulez bien, toutefois, nous préciser les renseignements qui vous seront utiles.

Nous vous félicitons vivement de la façon très vivante dont la visite du puits de Lacq a été présentée dans votre journal Esquirous.

Nous nous ferons un plaisir de vous communiquer, chaque fois que vous en aurez besoin, tous les renseignements que nous serons en mesure de vous fournir sur l'industrie du pétrole.

Nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments très distingués.

L'école de Monein-Coos (Basses-Pyrénées) sera bien renseignée sur ce fameux pétrole qui apporte actuellement une richesse nouvelle à la région.

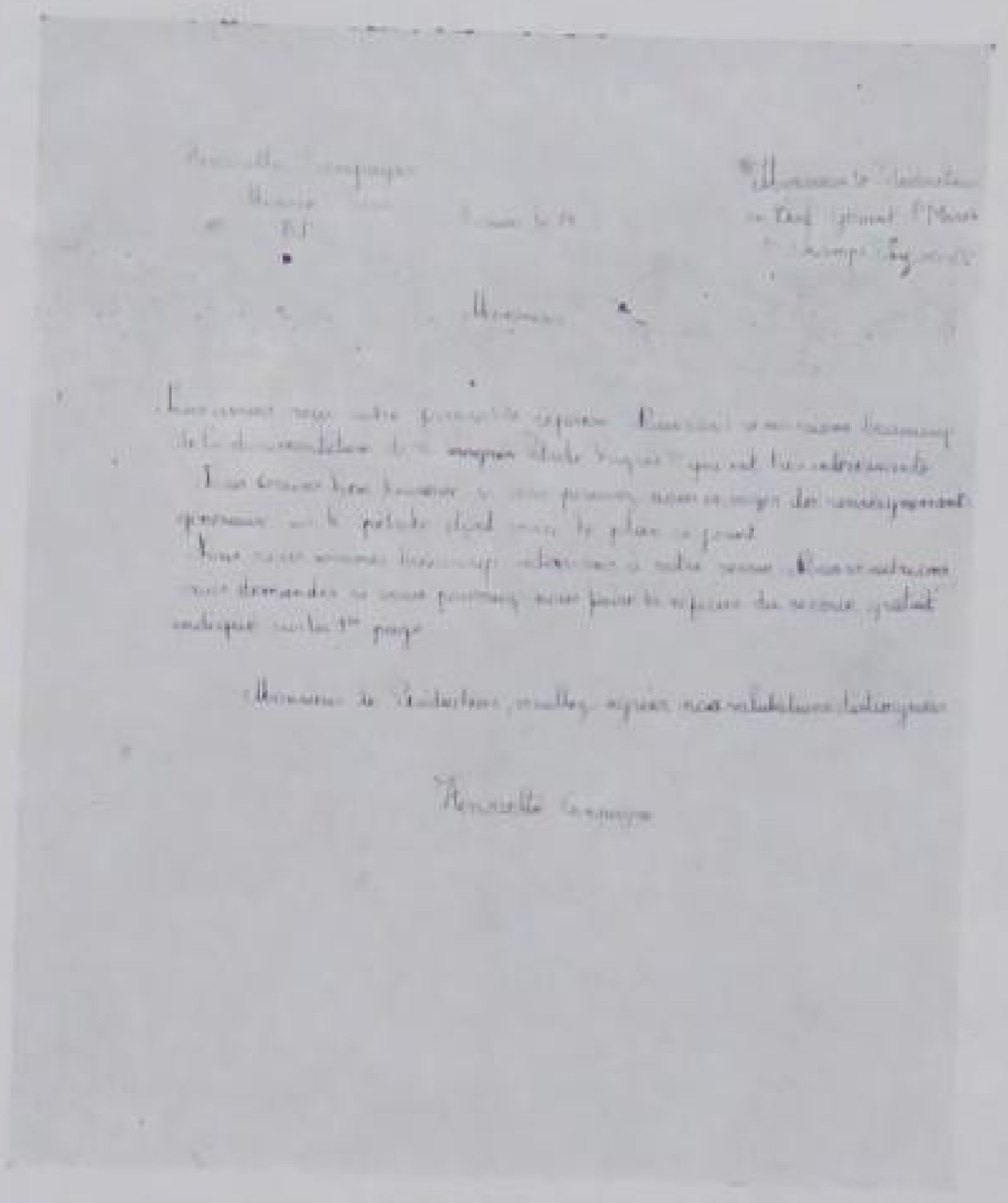

JEAN BOINET

LES CIGALES A DRAGUIGNAN

La plus émouvante des lettres, nous l'avons gardée pour la fin. Elle émane d'un petit garçon bien sage, Jean Boinet, Les Cigales, à Draguignan. Voici l'enveloppe sous laquelle elle nous est parvenue :

Et voici la lettre :

Monsieur,

Je n'aurais jamais pensé que vous m'enverriez la revue Pétrole-Progrès *du 2e trimestre 1950. Ce fut donc pour moi, une agréable surprise. Je passe mon temps de repos à la lire et la regarder attentivement, elles m'intéressent énormément et j'en prendrai grand soin. Je les rangerai toutes soigneusement.*

Laissez-moi, Monsieur, vous remercier et recevez mes sincères salutations.

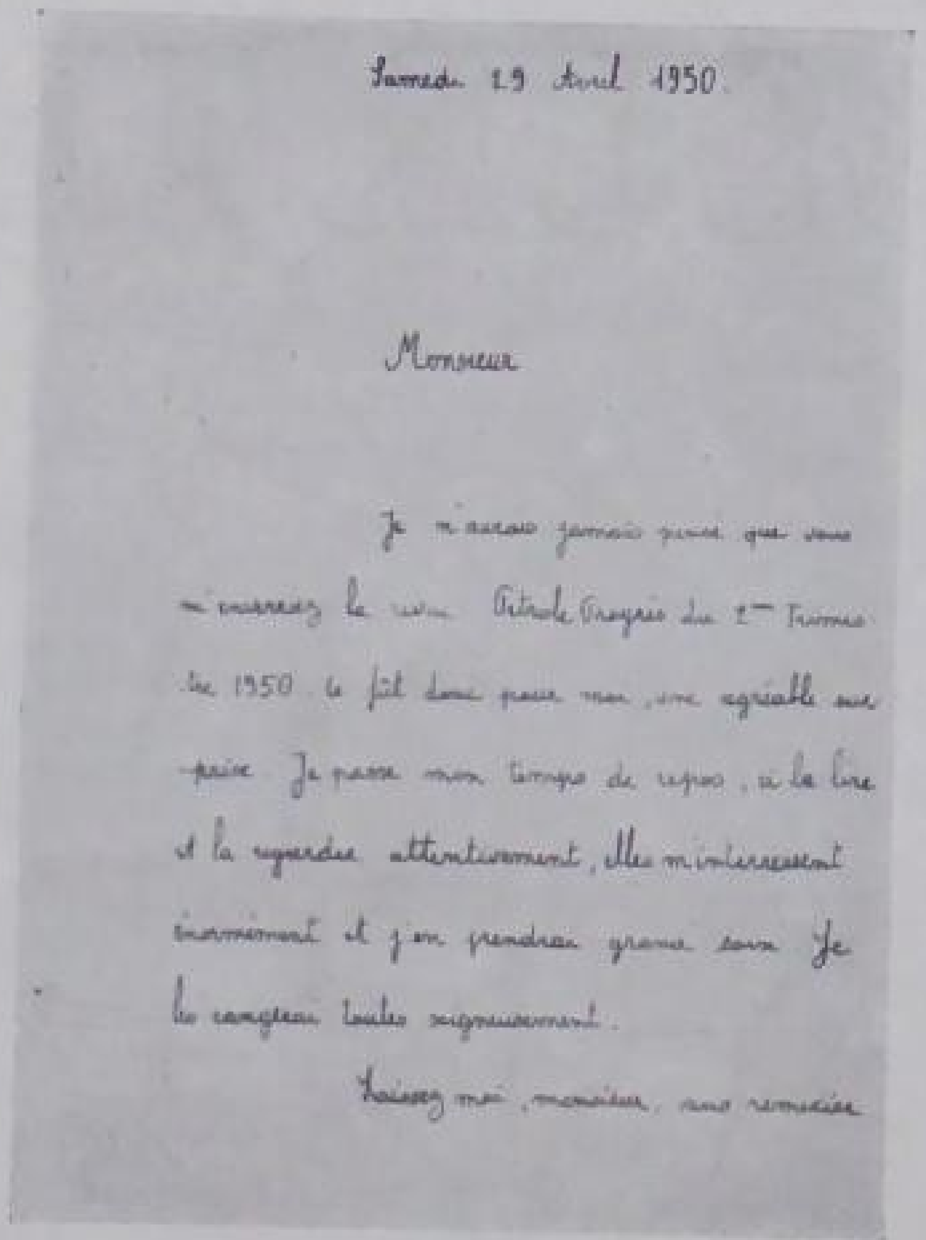

Samedi 29 Avril 1950

Monsieur

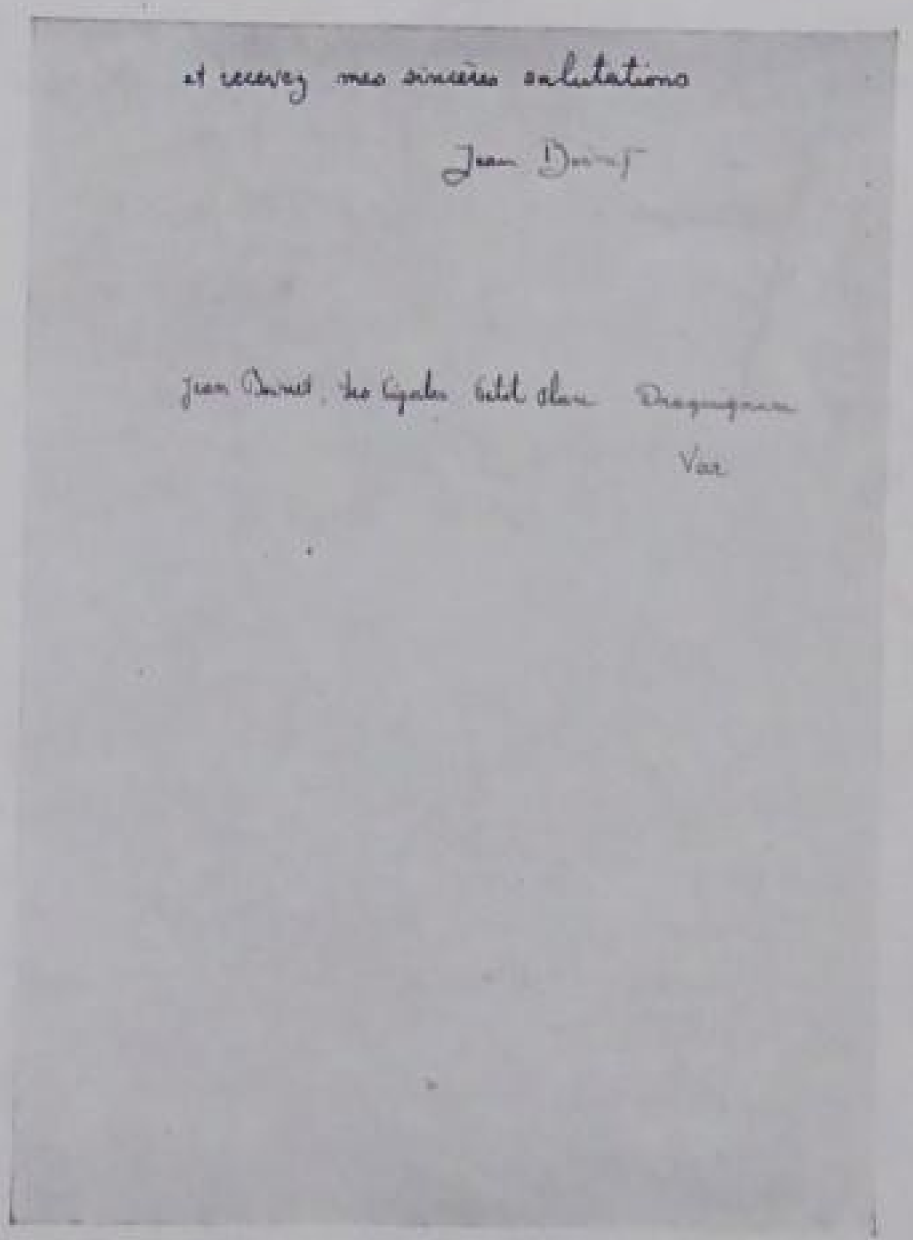

et recevez mes sincères salutations

● Merci à vous tous, jeunes lecteurs déjà intéressés et attirés par les diverses carrières d'un métier passionnant. Ne craignez pas qu'au milieu des encouragements qui parviennent nombreux à Pétrole-Progrès, les vôtres soient jugés négligeables : vous êtes les hommes et les femmes de demain, et même si le sort ne veut pas que vous veniez vous ranger à nos côtés dans les rangs des « hommes du pétrole », comme disent nos amis américains, nous savons que vous nous comprendrez, que vous nous aiderez à donner à notre pays, au monde de demain, une vie meilleure en contribuant au progrès dans le domaine qui est le nôtre.

P. M.

SUR LE "PORT-JÉRÔME"

De Ras-Tanura, de Fahaheel, ou de Bandar-Shapur, du fond de ce Golfe Persique aux noms de légendes orientales, dans les flancs des grands tankers, rouliers de la Mer Rouge, de la Méditerranée, et de l'Atlantique, le pétrole arrive aux raffineries de France par cargaisons importantes. Il est ensuite réparti vers les points de consommation sous forme de nombreux produits qui vont du "noir" à "l'essence". Cette répartition incombe pour une bonne part aux caboteurs-asphaltiers ou pétroliers - qui bourlinguent sans cesse afin de répondre aux exigences d'un trafic "à ordres".

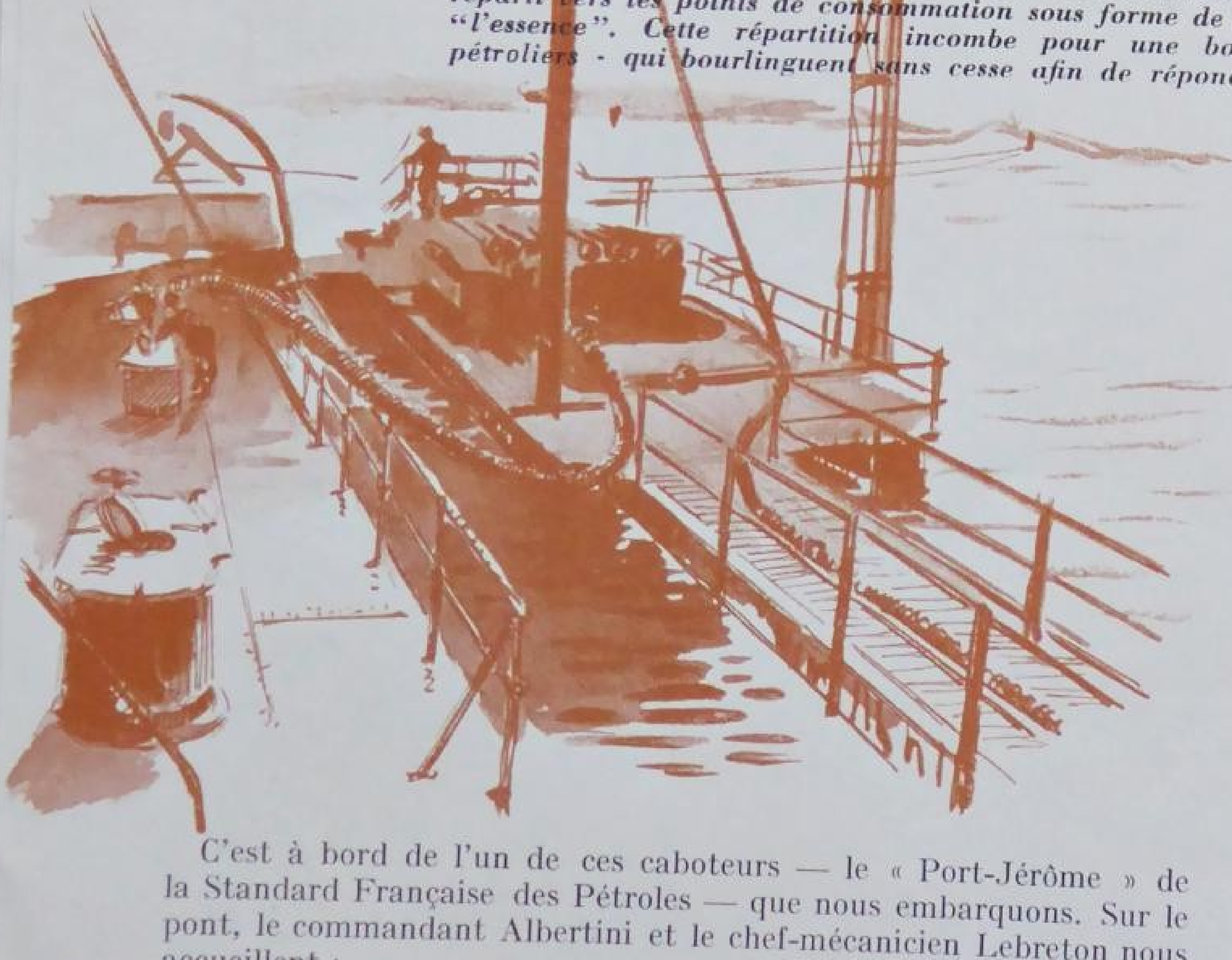

C'est à bord de l'un de ces caboteurs — le « Port-Jérôme » de la Standard Française des Pétroles — que nous embarquons. Sur le pont, le commandant Albertini et le chef-mécanicien Lebreton nous accueillent :

— « Nous levons l'ancre pour Tunis ! Venez-vous avec nous ?
— Pourquoi pas ? »

Et c'est ainsi qu'un jour de l'an de grâce 1950 — tout pareil à un autre jour — nous partîmes avec le « Port-Jérôme », loin de son port d'attache gris et pluvieux qui est Rouen, pour un de ces innombrables voyages sans histoire aux pays de soleil, comme il en accomplit tant...

Lié aux constructions légères d'un appontement par les courbes harmonieuses des flexibles, le caboteur « Port-Jérôme » est en train de charger à destination de la Tunisie.

Notre « Port-Jérôme » s'en est venu mouiller à Port-de-Bouc près d'un gros danois affourché à quatre sur coffres...

Que faire alors pour tromper l'attente ? Un vieux dictionnaire était là qui nous apprit que Port-de-Bouc — port de commerce, de pêche et de refuge — joignait jadis à ses ateliers de chaudronnerie, à ses salines, à ses séchages de morues, à son commerce des vins, une raffinerie de pétrole.

Et le vieux dictionnaire datait de 1886...

Une citadelle que domine une sorte de donjon quadrangulaire. Un décor à la Vauban qui glisse sur l'eau et recule et s'éloigne. Car chaque tour d'hélice nous pousse plus avant, et Port-de-Bouc ne sera bientôt plus qu'un souvenir... Le « Port-Jérôme » vient d'appareiller... Adieu la Terre !

« Avec Euros et le Notos s'élancent le violent zéphyr et le froid Borée, soulevant des vagues énormes.... »

Ainsi chantait Homère, car la Méditerranée n'est pas toujours le lac bleu des cartes postales. Et notre « Port-Jérôme », tossant dans la grande houle du canal de Sardaigne, en sut une fois de plus quelque chose !

Une rencontre ! c'est le pétrolier américain « Wagon-Box », appartenant à l'armement Ludwig, de New-York, un « T-2 » construit en 1943...

Pris lui aussi par la « piaule », ses 16.500 tonnes de port en lourd ne l'empêchent pas de mettre gaillardement le nez dans la plume, pour s'ébrouer ensuite, ruisselant, jusqu'au château de blanches cataractes...

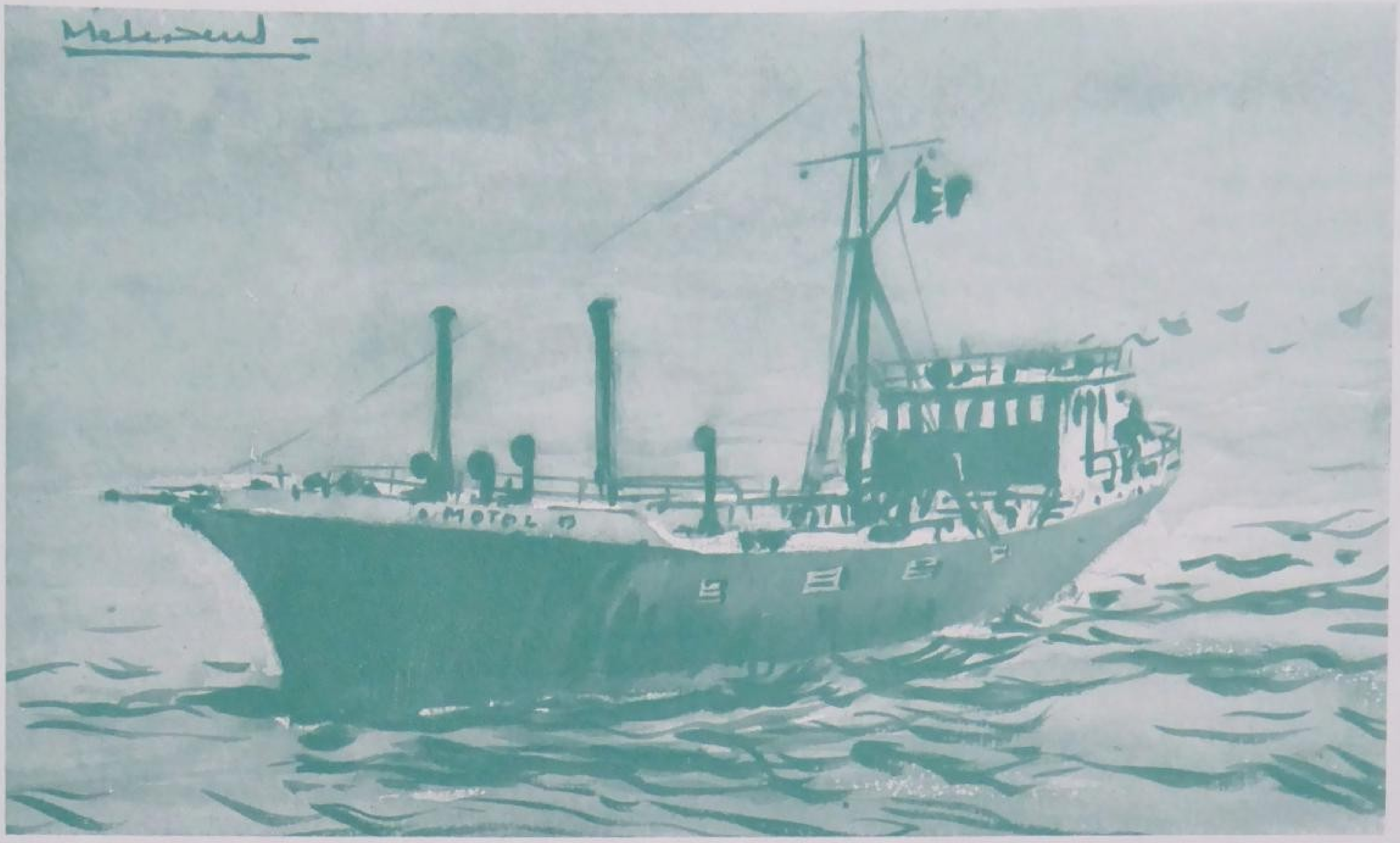

Il en est des navires comme des humains : leur destin les entraîne parfois fort loin hors des chemins prévus. Mais nul auteur n'écrira les mémoires de ces dévoyés, et la « Traviata » n'a droit à la scène que parce qu'elle est femme... Pourtant, ne serait-il pas curieux de connaître les circonstances qui ont fait de ce brick-goélette en acier un minuscule tanker de l'Esso-Standard-Tunisie. Nous le croisâmes près de Tunis, sans en pouvoir apprendre davantage que son nom : « Motol »...

La porte de la Tunisie, c'est La Goulette.

Une petite jetée dressant à son extrémité la tourelle métallique d'un feu. Un canal qui s'infléchit sur bâbord et qu'il faut embouquer « full speed », afin de demeurer manœuvrant. Et des ducs d'albe, d'accostage délicat, par devant des terres basses inondées de soleil...

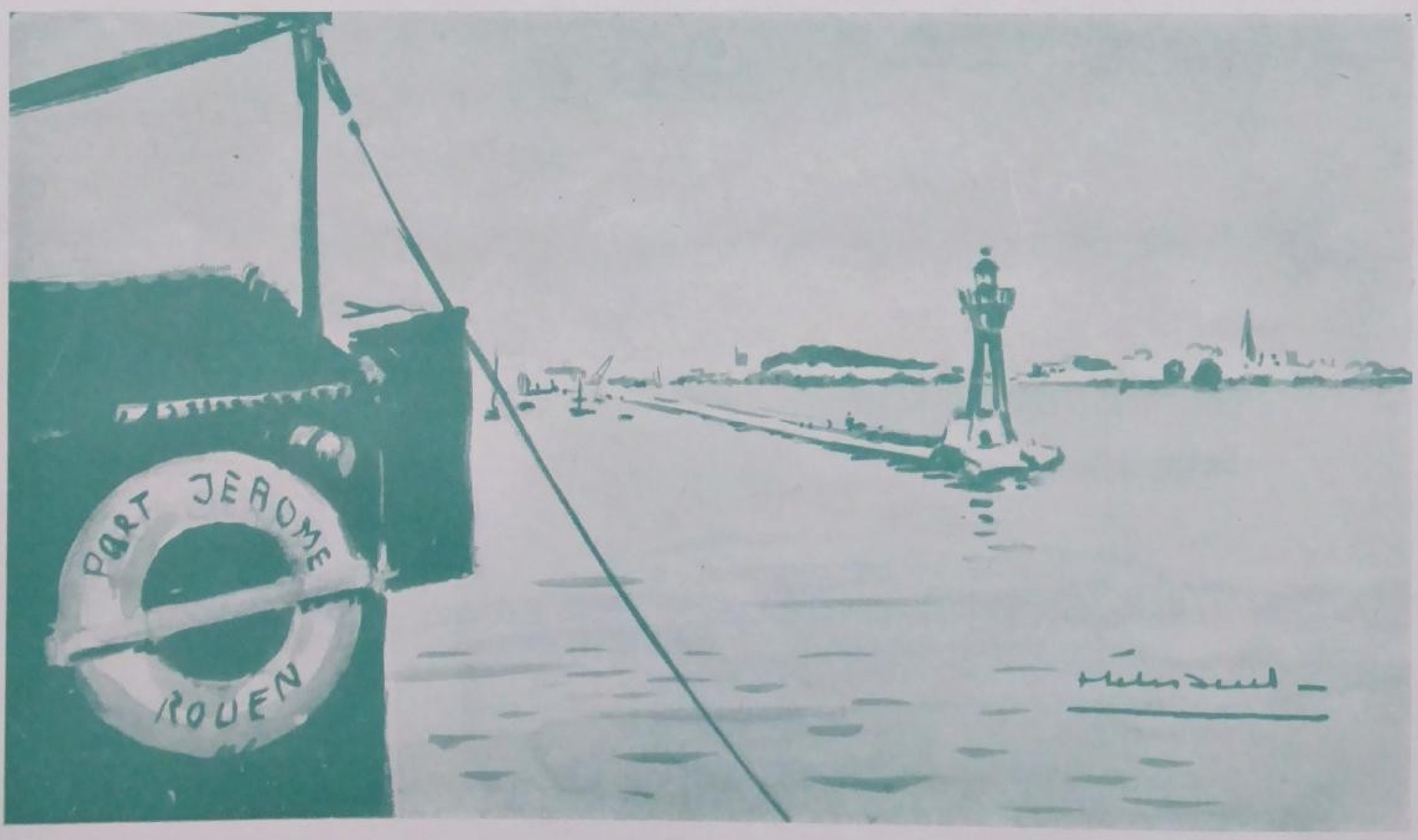

Ce phare qui se reflète dans l'eau calme, ce chaland, cette grue, cette sonnette qui bat des pieux, cette usine avec ses cheminées de tôle, c'est le décor de n'importe quel port. Ces grands travaux que l'on fait ici, on les situerait aussi bien ailleurs...

Ce n'est qu'un peu plus loin que vous découvrirez les palmiers, et, sur les rives du canal, les trains qui filent vers Tunis... Ils sont étranges ces trains, ils ont on ne sait quel petit air de « déjà-vu ». Parbleu ! Ce sont d'anciens wagons du métro, achevant à la resplendissante lumière africaine une carrière commencée sous les voûtes sombres du Vincennes - Porte-Maillot...

— « Bonjour mon frère, a dit le « Port-Jérôme » au « Mexphalte » qui s'approchait. Et ce dernier a répondu :
— Bonjour mon frère ! »

Car « Port-Jérôme » et « Mexphalte », bien qu'arborant des marques différentes, sont navires-jumeaux. Mais comme cela se produit toujours pour des jumeaux, ils ne sont pas tout à fait semblables. La mâture du « Mexphalte » est plus basse que celle du « Port-Jérôme ». Et le « Port-Jérôme » n'a qu'un roof à bâbord de la dunette, tandis que le « Mexphalte » en possède un de chaque bord. Et puis ce dernier est un asphaltier, alors que le « Port-Jérôme » est un pétrolier. Rien en ce monde n'est jamais absolument identique à rien...

— Bonjour mon frère « Port-Jérôme » !
— Bonjour mon frère « Mexphalte » !
— Bonjour Albertini !
— Bonjour, Richard ! »

Et, poliment, au long des drisses les pavillons descendirent...

Tandis que le déchargement du « Port-Jérôme » se poursuit à La Goulette avec la rapidité coutumière à ce genre d'opération, le Commandant se rend à l'Agence pour les « papiers »...

C'est alors, assise au bord du lac salé de Boheirah, Tunis avec ses souks pittoresques dont un bon tiers fut détruit par la guerre, la véritable Tunis où, après avoir traversé la ville européenne, on pénètre par la porte de France...

Tunis, et la Résidence où veille une sentinelle impassible...

Tunis, à la foule bigarrée et bruyante, imprégnée de fragrances étranges...

Tunis, aux ruelles tortueuses, serpentant sous des nattes en treillis ou des charpentes de bois...

Tunis, où la femme encore, sous le regard de l'homme, se revoile du haïk de ses ancêtres...

Mais il nous faut revenir vers « l'Europe aux anciens parapets », l'Europe que regrettait le bateau du poète « fileur éternel des immobilités bleues »...

Alors, le « Port-Jérôme » commence de tailler en sens inverse la route qui l'avait amené là. Les côtes tunisiennes défilent et le Pillau accourt au devant de son étrave — rocher très accore qu'il range à peu près d'une encâblure, sorte de cône ocré ou violacé suivant les jeux du relief que des « fientes d'oiseaux clabaudeurs aux yeux blonds » marbrent de bavures claires.

Et dans la fraîcheur d'une grotte marine ouverte à son flanc, les ondulations du sillage viennent se briser en ressacs sourds, en geysers cataractants... Pendant qu'un dernier vers surgit en notre mémoire :

— « Des écumes de fleurs ont béni mes dérades... »

Par les temps calmes et chauds, devant l'horizon subtil où l'air monte en vapeurs tremblottantes, d'extraordinaires images naissent, se déforment et meurent, que l'officier de quart, en se frottant les yeux, qualifie d'un mot : « Mirages » !

Ce fut ainsi qu'un jour, quelque part en Méditerranée, le « Port-Jérôme » croisa une nef étrange... Cela avait l'aspect d'un trois-mâts trapu qui, graduellement, s'affaissa en une sorte d'épave hérissée de moignons ; puis se doubla soudain d'une seconde coque inversée, portée par le sommet de la voilure, pour finir en un porte-avions inattendu dont on distinguait fort bien l'îlot central dominant le pont d'envol désert et dénudé...

En fait, ce vaisseau-fantôme, aux multiples métamorphoses, n'était qu'un quelconque schooner italien dont la silhouette devint immuable et précise avec la diminution de la distance.

A moins qu'il ne se fut agi là d'une dernière ruse du « Hollandais volant » revenu en notre siècle atomique pour punir les hommes de leur démence...

Mais il n'est si belle traversée qui ne se termine un jour.

Une vedette a accosté. Un homme est grimpé à bord :

— « Salut pilote !... »

Bientôt ce sera le port, les quais, la ville, ses rues et ses places..., jusqu'à ce que le « Port-Jérôme » hisse de nouveau le pavillon H, blanc et rouge... et reparte vers le large...

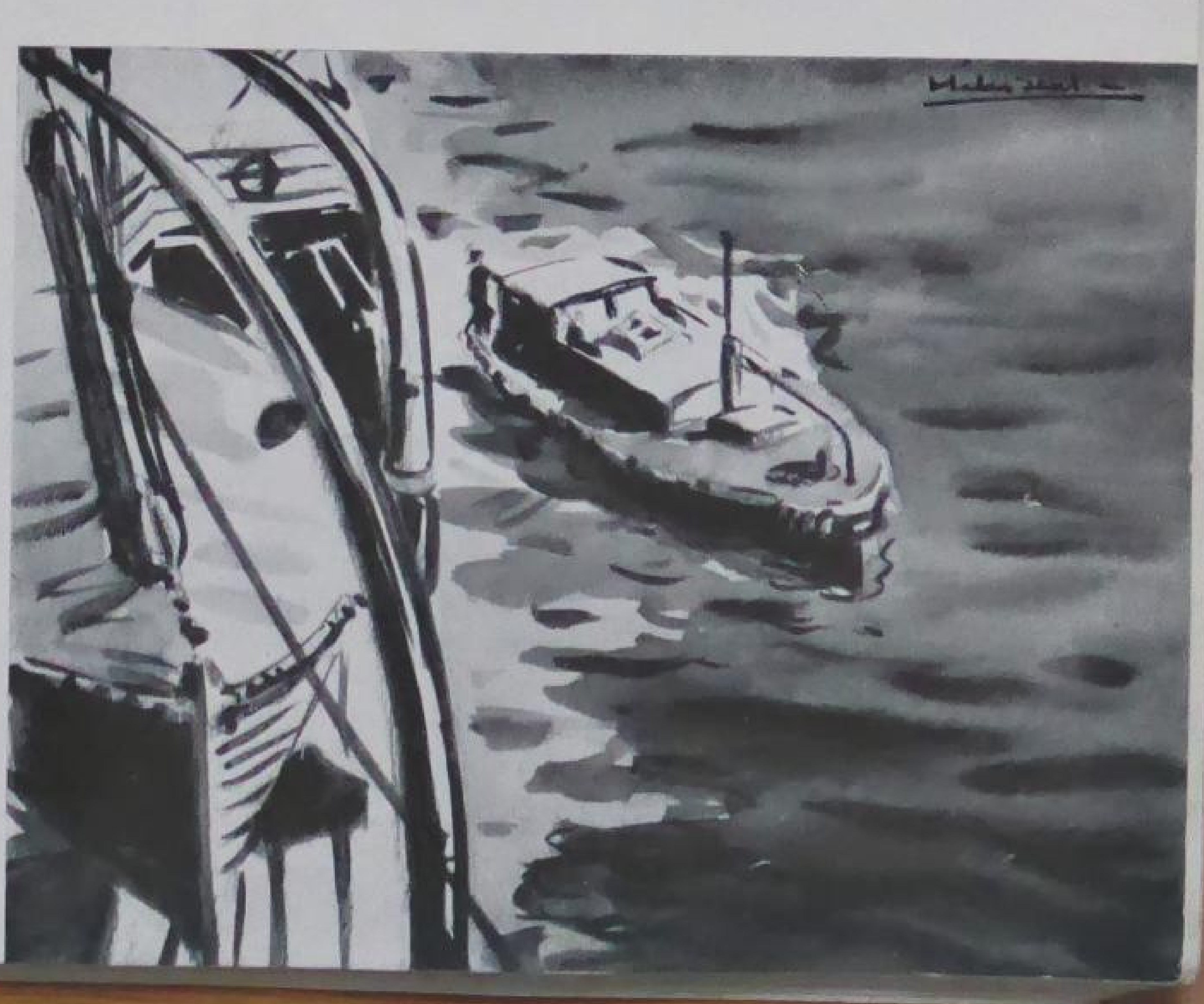

Reportage en images de Maurice R. Mélissent.
Commentaires recueillis par Emile Biette.

Nouvelles Brèves

PARIS

Les trente ans de service de M. van der Burgh

M. CHARLES VAN DER BURGH, directeur juridique de la Standard Française des Pétroles, qui vient de fêter ses trente ans de service, peut s'enorgueillir d'avoir participé activement, sur le plan juridique, à tous les événements qui ont marqué la formation et le développement de l'Economique, d'abord, et de la Standard Française des Pétroles, ensuite. Il a, en effet, contribué à l'élaboration de leurs principaux contrats en tant que collaborateur du Département du Contentieux, puis en 1940, en tant que directeur de ce Département qu'il réorganisa, alors, sur des bases essentiellement pratiques. Son activité a cependant de beaucoup dépassé le cadre juridique, M. van der Burgh s'étant consacré avec succès à résoudre le difficile problème des assurances de notre Société et, en particulier, à couvrir ses risques pétroliers.

La compétence et la haute autorité personnelle de M. van der Burgh lui ont valu de se voir confier en 1939, au moment de la déclaration de la guerre, la tâche de mener, au nom de l'ensemble de l'industrie pétrolière, de délicates négociations avec les organismes officiels.

Lorsqu'en avril 1941, M. van der Burgh fut rappelé aux Etats-Unis par le Gouvernement américain, il fut rattaché au Département Maritime de la Standard Oil Company (New-Jersey), auquel il apporta une utile collaboration.

A son retour en France, en 1945, il reprit la Direction Juridique de la Société et assuma, dès lors, les fonctions de conseiller juridique du Président Directeur Général. C'est à ce titre qu'il est appelé à s'occuper de tous les problèmes que pose, tant sur le plan national qu'international, l'activité d'une importante entreprise industrielle et commerciale comme la nôtre.

M. van der Burgh, américain de naissance, est issu d'une famille de magistrats et d'avocats et a acquis une formation bien française, puisqu'il a fait ses études en France. Licencié en droit de la Faculté de Paris, il a complété sa formation universitaire à l'Université de Princeton et à l'Ecole de Droit de Forham. Pendant la guerre, au cours de son séjour aux Etats-Unis, il se fit admettre au Barreau de la Cour Suprême de New-York et aux Tribunaux fédéraux des Etats-Unis. En outre, M. van der Burgh est membre depuis 1935 de l'Association Française de Droit Maritime.

Américain très parisien, il allie fort heureusement les qualités réalistes qu'il doit à ses origines à la souplesse d'un esprit formé aux humanités françaises.

En l'absence de M. Scheer, l'insigne aux deux diamants lui fut remis par M. R. B. Young, directeur industriel, qui remplaçait, à la tête de la Compagnie, notre Président alors en voyage aux Etats-Unis.

A la Direction Industrielle (Siège) : remise d'insignes d'ancienneté

LE 29 décembre, M. R. B. Young, directeur industriel, a remis l'insigne d'ancienneté de 30 ans à M. François Baudry, entré à notre Société (Laboratoire Bedford, à Saint-Ouen), en qualité de chimiste et qui a fait partie, jusqu'à leur transfert à Port-Jérôme, des Laboratoires de Suresnes, et l'insigne d'ancienneté de 20 ans à M. L.-P. Kahn, ingénieur des Mines, Licencié en Droit, chef du Département Coordination Raffineries et Fabrications.

M. Pierre Mengeot vient de recevoir la médaille d'honneur du Travail pour 30 ans de service.

Sports d'hiver au dépôt de Grenoble

Ces deux photographies communiquées par M. Lebrun, chef du Département Construction et Entretien, nous offrent un aspect inhabituel du dépôt de Grenoble transformé en station de sports d'hiver. Les jeux de boules de neige viennent immédiatement à l'imagination, mais il est à croire que nos collègues n'en ont pas trouvé le temps si l'on en juge par le sol encore vierge de tout pas... A moins qu'ils ne soient en haut des réservoirs, cueillant l'édelweiss !...

Distinction

NOUS avons été heureux de relever, dans le *Journal Officiel* du 16 décembre 1950, page 12762, l'attribution de la médaille militaire, au titre de l'Armée active, à M. Jean Durand, moniteur à l'école de graissage de Colombes.

Esso-Revue se joint à tous ses collègues et amis pour lui présenter ses sincères félicitations.

Diplôme

NOUS apprenons que M. Claude Girolami, du Service Comptabilité Stocks, avait passé avec succès sa licence en droit au mois de juillet dernier et sommes heureux, en nous excusant de ce retard, de nous joindre à tous ses collègues et amis pour lui présenter également nos félicitations.

Ancienneté - Médaillés du travail

M. A. MOLLE a convié, en fin d'année, à un vin d'honneur, les membres du personnel de la Direction Approvisionnements et Transports ayant reçu les insignes de dix, vingt et trente ans d'ancienneté ou attributaires de la Médaille d'honneur du Travail au cours de 1950.

Si leur éloignement professionnel a empêché la venue de douze marins et mariniers, ceux-ci ont néanmoins été présents à la pensée de leurs collègues sédentaires.

Entouré de M. Thémoin, son adjoint, et de ses chefs de Départements, M. A. Molle a rappelé les noms des récipiendaires des insignes et remis à MM. R. Cormier, H. Obert et H. Kieser, la médaille d'honneur du Travail de trente ans.

Confondant les uns et les autres dans les mêmes remerciements pour leur attachement à notre Société, M. A. Molle a ensuite levé sa coupe à leur santé.

Le total des années de travail représentées par les vingt-huit insignes d'ancienneté remis en 1950 au seul personnel de la Direction Approvisionnements et Transports avoisine six siècles de fidélité professionnelle !

Départs à la retraite

M. Roger Huguet est entré à la Société le 15 octobre 1931 comme préposé S.S.S. à Bourges, puis à Tours, le 28 mars 1934. Il vient de partir en retraite en date du 30 septembre 1950.

M. Sadi Pignault est entré à la Société André Fils le 24 avril 1925 comme chef d'équipe et contremaître à l'usine de Grand-Quevilly le 1er juillet 1934. Il vient de partir en retraite en date du 1er septembre 1950.

Avé le Stanyl à Marseille (et avé l'accent !)

Oh ! peuchère, quelle mousse, on dirait du savon à barbe !... Et à Marseille aussi le Stanyl a été accueilli joyeusement, car en un instant et sans même appuyer sur le balai (et puisque je te le dis, tu y étais non ?) le marché aux poissons a été dégraissé... fini le gras du sol... On pourrait danser maintenant tellement c'est lisse... Et quand je dis danser, moi ça m'est égal je préfère la pétanque.

Taches d'huile

A LA S.F.P.

Un exemple de la rapidité et de la souplesse des transports routiers

ELECTRICITÉ de France ayant signalé que les chantiers de construction du barrage d'Ottmarsheim (Haut-Rhin), dont notre société assure la fourniture, étaient à la veille d'une rupture de stocks pour certaines qualités d'huiles spéciales, la division nord-est demandait le 10 novembre, à 12 heures, au Département Transports de faire acheminer par les voies les plus rapides de Grand-Quevilly à Ottmarsheim trente-six fûts représentant un poids total approximatif de huit tonnes. A 16 h. 30, l'affrètement était conclu avec un transporteur routier de la Garenne-Colombes. Le lendemain 11 novembre, à 8 h. 30, le chargement commençait à Grand-Quevilly. A 14 h. 30, le camion était de retour à son garage. Il en repartait deux heures plus tard pour Ottmarsheim où il arrivait le 12 novembre à 16 heures. La durée d'exécution avait donc été de 30 heures environ pour une distance parcourue d'approximativement 800 kilomètres, dont 600 kilomètres en charge...

CANADA

Production de pétrole brut des huit premiers mois de 1950

AU cours des huit premiers mois de 1950, 646 forages ont été effectués dans l'Ouest du Canada, dont 481 se sont révélés productifs de pétrole, 17 productifs de gaz et 148 improductifs, ce qui constitue une proportion de trois forages productifs pour un improductif. Au début d'octobre, 134 appareils étaient en activité, dont 51 pour des sondages d'exploration et 83 pour le forage de nouveaux puits sur des gisements reconnus.

La production de brut au cours des huit premiers mois a été en moyenne de 9.585 tonnes/jour, ce qui représente une production d'environ 2.338.000 tonnes. Sur cette base, la production annuelle avoisinerait 3.500.000 tonnes. Au cours des huit premiers mois de 1945, la production n'avait été que de 7.290 tonnes/jour et, pendant la même période de 1948, de 3.900 tonnes/jour.

Dans la province d'Alberta, au mois d'août, près de 90 équipes effectuaient des prospections géophysiques et une douzaine environ des prospections géologiques. Entre le 15 août et le 15 septembre, trois nouveaux gisements ont été découverts dans la province d'Alberta.

Le brut de l'Alberta a atteint par pipe-line le Lac Supérieur

LES premiers barils d'huile envoyés par pipe-line d'Edmonton, dans la province d'Alberta, au Lac Supérieur, ont atteint les bacs de stockage le 4 décembre, après un voyage de plus de 1.800 kilomètres qui a duré 60 jours. Leur vitesse moyenne a donc été approximativement de 1 km. 200 à l'heure. Le remplissage de la conduite a exigé 245.000 tonnes de pétrole brut. Des bacs de stockage du Lac Supérieur, le pétrole sera chargé au printemps sur des pétroliers et dirigé vers les raffineries de l'est du Canada.

Quand le pipe-line aura atteint son débit normal au cours du printemps prochain, il pourra transporter 12.800 tonnes de brut environ par jour. 9.500 tonnes environ seront traitées par les Raffineries de Regina et le solde ira jusqu'au Lac Supérieur.

AVIS

Une exposition des œuvres du peintre de marine Melissent, du Havre, dont les dessins et les aquarelles sont familiers aux lecteurs de l'Esso-Revue, aura lieu à partir du 17 février au Musée de *Lillebonne*.

Outre de nombreuses images des navires pétroliers de la société, les visiteurs auront l'occasion de voir et d'admirer une série d'études réalisées par l'artiste à la Raffinerie de Port-Jérôme et à la Cité de Petite-Campagne ; ces dernières œuvres font partie de la collection de la Standard Française des Pétroles.

LA MAILLERAYE

A la Raffinerie de la Mailleraye : remise d'insignes d'ancienneté

Le 16 décembre dernier, à 11 heures, eut lieu à la Raffinerie de la Mailleraye une importante remise d'insignes d'ancienneté et d'autres distinctions à des collaborateurs de la Raffinerie.

M. R. B. Young, directeur industriel, avait tenu à présider lui-même cette cérémonie, entouré de M. Louis Delemar, directeur de la Raffinerie, de M. Petitjean, sous-directeur, et de plusieurs chefs de service de la Raffinerie.

Insigne de 30 ans d'ancienneté : M. Pierre Grave. M. Young remit en même temps à l'intéressé le chèque de 50.000 francs que notre Société accorde aux collaborateurs atteignant 30 ans de service.

Les insignes d'ancienneté de 20 ans furent remis aux neuf collaborateurs suivants : MM. Georges Fiodière, Joseph-Henri Hérambourg, Eugène Hérambourg, Jan Kober, André Legois, Raymond Leroy, Charles Leseigneur, Gérard Ouin, Marcel Villamaux.

Les insignes de 10 ans d'ancienneté furent remis aux quatre collaborateurs suivants : MM. Julien Ouin, Albert Quevillard, Ernest Quevillard, Claude Seille.

On profita de la circonstance pour remettre aux huit personnes, dont les noms suivent, la médaille d'honneur du Travail de 30 ans de service attribuée par le Gouvernement français : MM. Maximilien Batel, Joseph Hérambourg, Julien Le Gourierec, Fernand Trouvé, René Hauchard, Henri Oursel, Victor Petitjean, Jules Rouas père.

Puis la médaille de la Société Industrielle de Rouen avec diplôme et livret fut remise aux huit collaborateurs ci-après pour trente ans de service : MM. Marcel Aubert, Julien Guegan, René Hauchard, Albert Kemps, Paul Leroy, Raymond Olvrat, Henri Oursel, Victor Petitjean. Celle pour 20 ans de service aux quatorze personnes suivantes : MM. André François, Antony Kober, Jean Kober, Louis Lebourgocq, André Legoy, Eugène Lemaître, Raymond Leroy, Francis Ouin, Gérard Ouin, Maurice Pellerin, André Queval, Gustave Trouvé, Henri Vignerot, Marcel Villamaux.

Enfin, M. Young tint à attacher lui-même sur la poitrine de M. Delemar, directeur de la Raffinerie, la croix de Chevalier du Mérite Social qui lui a été décernée tout récemment.

NOUVELLES DE NOS DIVISIONS

D.S.E.

Ainsi que nos lecteurs en ont été informés, M. H. Laffaille, directeur de la Division nord-est, a été désigné pour succéder à la Division sud-est au regretté M. G. Regnoult.

M. Wicart a tenu à présenter lui-même M. Laffaille aux principaux de ses futurs collaborateurs.

Deux réunions des Chefs de secteurs, Spécialistes pour l'Industrie et Vendeurs, au cours desquelles ont été examinés les résultats obtenus pendant les dix premiers mois, furent organisées : l'une, à Lyon le 21 novembre, groupant les régions de Grenoble et de Lyon ; l'autre, à Marseille, le 23 novembre, groupant les régions de Marseille, Montpellier et Nice.

M. Wicart, accompagné de son assistant, M. J.-J. André, a également visité les usines de Port-Saint-Louis-du-Rhône (usine modèle sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir), de Marseille, l'aérodrome de Marignane et quelques stations Esso-Service.

D.S.O.

Inauguration d'une Esso-Service en Auvergne

Ce fut une cérémonie bien sympathique que celle à laquelle MM. Goirand, Dublanchet et Vaur (chef de secteur d'Aurillac) ont été conviés pour inaugurer, à Riom-ès-Montagne, la station-service que MM. H. Donnadieu et G. Tible venaient de mettre aux couleurs ESSO.

Devant tout son personnel réuni pour un apéritif d'honneur, M. Donnadieu, jeune et dynamique patron, fit un exposé très clair des résultats commerciaux obtenus dans son affaire depuis un an, et ne manqua pas, à cette occasion, de signaler les tonnages particulièrement intéressants obtenus en produits Esso. Il est, en effet, heureux de constater que, dans cette localité de 1.800 habitants, et malgré les quatorze pompes concurrentes, 25.000 litres mensuellement sont réalisés par notre nouvelle Esso-Service.

MM. Donnadieu et Tible ont assisté à notre réunion des Revendeurs Esso-Service appliquant nos méthodes et sont, comme dit notre Chef de région, « 120 % Esso ».

Avec un tel palmarès, l'avenir de la « dernière née » du secteur d'Aurillac est plein de promesses.

Légion d'Honneur

Nous avons été heureux d'apprendre, par décret du 20 décembre 1950, que M. Fernand Boyer, adjoint Huiles à la Division nord-ouest, a été promu chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Esso-Revue se joint aux nombreux amis que M. Boyer compte à la Société pour lui présenter les très amicales et très vives félicitations de chacun.

Training... de fin d'année à Bordeaux

Les Chefs de régions. Chefs de secteurs et Vendeurs de la Division sud-ouest ont été convoqués à Bordeaux les 11, 12, 13 et 14 décembre, pour une série de réunions où tous les problèmes de l'heure ont fait l'objet d'un sérieux examen ; MM. Debay, Boillot et Dorny se sont ainsi rendu compte sur place de quelle façon avaient été assimilés par tous les principes qui leur sont chers.

Le nouveau camion Somua de 12.000 litres, dont le dépôt de

Sous le signe Esso. Chacun se détend après une conférence...

Bègles vient d'être doté, a été également présenté aux « élèves » au cours de ces quatre jours de training.

M. Boudet, adjoint Exploitation de la D.S.O., décrit les caractéristiques du nouveau camion-citerne.

Départ en retraite de M. Henri Dossat

Entré à l'Economique le 1er mars 1923, M. Dossat fut successivement caissier à la région de Bordeaux, secrétaire du Directeur régional, adjoint au Directeur régional, adjoint administratif, puis secrétaire commercial jusqu'en 1939, époque à laquelle il a été détaché à la S.I.P.D. (District de la Gironde).

Réintégré au dépôt de Bègles en février 1943, il a été affecté au siège de la D.S.O. le 1er novembre 1946 où sa collaboration avec l'Adjoint Aviation et Combustibles Liquides n'a cessé qu'au 1er novembre 1950, date de son départ en retraite.

Au cours d'une petite réunion intime, le Directeur de la D.S.O. et quelques anciens de Bordeaux, en remettant à ce fidèle serviteur de la Société un souvenir de leur amitié, lui ont souhaité de jouir le plus longtemps possible d'un repos bien mérité, souhait auquel nous nous associons bien chaleureusement.

D.N.O.

Distinctions Médaille Militaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Bernier, entré à la Société le 21 février 1949 et actuellement chauffeur au secteur de Domfront, vient d'être décoré de la médaille militaire.

Nos bien vives félicitations à M. Bernier.

Trente élèves de l'École Bréguet...
... au Training !

Mais oui ! Trente étudiants, bien sages et bien attentifs sont venus écouter, sous la conduite d'un de leurs professeurs, M. Perrin, un exposé de M. Jacques Riols : « L'historique et l'organisation de la Standard Oil Co (New-Jersey). Le Département Information avait pris cette initiative et il faut croire que M. Riols fut intéressant puisque les élèves, après cette « séance éducative » accompagnée d'un court métrage en couleurs (parfaitement !) et d'un petit film à vues fixes, ont posé des questions. Il leur fut donc remis quelques brochures qui leur permettront de parfaire leur compréhension sur tous les sujets qui concernent le pétrole.

Rien ne fut oublié, en somme, pour que l'étude ne leur manque pas en dehors de leurs « devoirs journaliers ».

PARIS

A la Direction Approvisionnements et Transports :
Départ en retraite de MM. Yves Questel et Louis Duchesne

Le 31 octobre dernier, M. Yves Questel, atteignant l'âge de la retraite, a cessé effectivement les fonctions de mécanicien d'armement qu'il assurait au Département Navigation depuis le 1er juin 1939.

Venant de la Marine Militaire, M. Questel faisait ses débuts dans la Marine Marchande en mai 1920. De 1925 à 1939, il a occupé sans interruption le poste de chef-mécanicien sur divers navires de la Société Auxiliaire de Transports, affiliée à la S.F.P., soit au total 45 ans d'activité, de compétence et de dévouement consacrés à la Marine Militaire ou Marchande. C'était non seulement un chef-mécanicien de premier ordre mais également un professeur émérite à l'école duquel ont été formés nombre d'officiers-mécaniciens parmi lesquels notre société a recruté les chefs de sa flotte actuelle.

Peu de temps avant de prendre sa retraite, M. Y. Questel avait vu sa carrière couronnée par la distinction du Mérite Maritime qui lui a été attribuée le 11 août dernier.

Avant son départ, un déjeuner présidé par M. H.-F. Thémoin en l'absence de M. A. Molle, a réuni autour de M. Questel : M. A. Duval et les cadres du Service Maritime. A l'issue de ce déjeuner, au cours duquel M. Duval a retracé la carrière de M. Questel, un cadeau lui a été offert de la part de ses collègues, des capitaines et des chefs mécaniciens de la flotte Esso, en souvenir des vingt-cinq années de travail passées en commun au groupe Standard.

M. Duchesne était entré à la Société Fenaille et Despeaux, devenue par la suite La Pétroléenne, en mars 1909, venant de la S.N.C.F. région Ouest. Lors de la fusion Economique-La Pétroléenne en 1927, il fut muté au Département Navigation et Transport de l'époque. En raison de sa formation S.N.C.F., il se spécialisa dans les calculs de tarifs ferroviaires, les études et comparaisons de prix de transport.

Ses collègues du Département Transports auxquels s'étaient joints quelques ex-« Pétroléenne », lui ont remis le 28 décembre 1950, à l'occasion d'un vin d'honneur présidé par M. A. Molle, assisté de MM. Thémoin, Brousse et Caron, quelques brochures des provinces de France, ainsi qu'un bidon de 5 litres (pétrole) — format réduit — en céramique.

Après un discours ému d'un des collègues de M. Duchesne, cette réunion fut suivie d'un repas au Berri auquel l'avaient convié les anciens collègues du Département. La plus grande cordialité régna et le repas fut agrémenté de bonnes histoires dites par quelques joyeux « drilles ».

QUAND LA S.F.P. FÊTE NOËL

Nous avons eu le plaisir de recevoir des divisions un certain nombre de comptes rendus sur les fêtes qui ont salué la tradition de Noël. Nous tenons à remercier très vivement leurs auteurs et les photographes qui ont fixé sur la pellicule les visages de nos petites cousines et cousins de province.

Un grand merci ! Mais ne disons pas « à l'année prochaine », car nous espérons recevoir de leurs nouvelles très prochainement.

PARIS

Quelle atmosphère attendrissante dans la grande salle du Palais de Chaillot le jour de l'Arbre de Noël ! Tous nos petits rejetons Esso étaient là, réunis dans la joie du spectacle et les délices du goûter, dans l'attente impatiente des clowns et de la distribution des jouets.

Il était très amusant de se promener le long des allées et de retrouver nos collègues dans leurs fonctions de père de famille, tout fiers de présenter un futur président directeur général. Nos

charmantes secrétaires, aujourd'hui loin de leurs machines, sont de gentilles mamans qui défont des cache-cols, déboutonnent des vestes, relacent des souliers, essuient des « bavures » sur le beau costume des dimanches, et nous en passons...

André Chanu a sympathisé très vite avec tout ce gentil monde. Maurice Darnel nous a bercés et Guy Mazet a chanté pour notre plaisir des chansons que nous aimons bien.

Quant à Roméo Carlès, dont les œuvres sont ce qu'elles sont — on aime ou l'on n'aime pas (des goûts et des couleurs, n'est-ce pas ?), nous estimons qu'il a fait de son mieux pour distraire une « clientèle » assez inhabituelle pour lui.

Citons et remercions Bob and Partner qui ont fait leur numéro malgré un accident dont ils avaient été les victimes quelques instants auparavant. Ils ont été doublement apprécié dans leurs mimes acrobatiques, amusants et certainement très difficiles à exécuter.

Et puis, le Père Noël est tombé du ciel !

Et puis, nous attendions les clowns... Et notre impatience grandissait plus les instants passaient. Mais, nous ne regrettons pas cette attente, car elle nous a permis d'applaudir plusieurs chanteurs et chanteuses recrutés parmi les enfants et ce numéro « hors programme » a plu beaucoup.

Nous avons tous applaudi, amusés et attendris, la petite Françoise Duchesne qui a expliqué combien « Il est difficile de tromper sa maman », Jean-Michel Dick qui a chanté « Petit Papa Noël », Claudie Gras, sensible interprète à la voix digne d'une professionnelle dans « Les feuilles mortes ». N'oublions pas aussi Alain Hazard, « au culot du diable » dans « Le perroquet de ma tante », Danielle Charbonnier, un peu émue, mais bien

amusante pour son « Frère Jacques », Nicole Morel qui nous a attendri, elle aussi, avec « un chant, ce n'est qu'un seul chant » et pour terminer « Le petit Chaperon rouge » chanté hardiment par une gentille fillette.

Bravo pour cette initiative « d'attente » tout à fait dans le cadre des distractions propres à un « Arbre de Noël ».

Et les clowns sont venus ! Il n'est pas besoin de commentaires ! Souvenons-nous simplement des yeux de nos enfants, de leurs cris, de leurs piétinements ! Souvenons-nous des bravos qui ont remercié le trio Victor Fratellini digne, nous n'en doutons pas,

de maintenir la notoriété du nom. Et ce fut la distribution des jouets sous la présidence du Père Noël, le sourire à la barbe, et qui a bénéficié de son nom prestigieux pour amuser nos petits.

A la sortie, toutefois, un grand garçon de 4 ans qui me tenait la main tout en serrant très fort le train mécanique qu'il venait de recevoir, m'a demandé pourquoi le Père Noël n'avait pas son manteau rouge, ni sa hotte, et pourquoi il ressemblait à un capucin ?

Nous avons été très embarrassés pour répondre et nos explications ne l'ont pas convaincu !

PORT-JÉROME

En ce matin du dimanche 17 décembre 1950, la neige était veuue auréoler ce tableau, cher au cœur des enfants, du Père Noël sortant de la salle des Fêtes pour monter dans la « jeep » dans laquelle il devait parcourir les rues de la Cité et distribuer des friandises aux enfants hurlant leur joie à son passage.

L'après-midi, à la Salle des Fêtes, une séance récréative précéda la distribution des jouets que le Père Noël avait apportés à l'intention des enfants appartenant à la famille « Esso ».

Un dessin animé de Walt Disney « Dumbo » précéda à l'entrée sur scène des clowns Manetti et Léonard, à Salva et ses jolis chiens dressés, aux Renias, les célèbres et virtuoses acrobates cyclistes, suivis d'Igolen, le magicien aux mille tours, le tout se terminant au milieu d'applaudissements frénétiques avec les acrobates burlesques, Black et Red.

Alors que l'orchestre, sous la baguette experte de M. Bernière, donnait le point final au programme, arriva l'instant tant attendu de la venue du Père Noël que l'on vit sortir de sa cheminée couvert de suie, pendant que le rideau laissait apparaître, aux yeux d'un millier d'enfants éblouis, une multitude de jolis jouets.

Le Père Noël adressa quelques bonnes paroles paternelles aux enfants et s'adressa à un petit garçon qui lui avait écrit une lettre pour lui demander un cyclo-rameur. Malheureusement, le Père Noël avait reçu trop tard cette lettre et il ne lui a pas été possible de satisfaire au désir du petit garçon qui, venu sur la scène, fut invité à choisir un jouet qui lui fit oublier celui qu'il avait demandé.

Pendant qu'un goûter était servi aux enfants, un vin d'honneur fut offert au bar de la salle au cours duquel M. Gotard salua les personnes présentes : MM. Young, Koehler, de la Standard Oil C° (New-Jersey) ; Auger, directeur des Constructions de la Socony Vacuum ; Bourgeois, sous-directeur de la Raffinerie de Gravenchon ; Pindaries, chef du Service Relations sociales à la Raffinerie de Gonfreville ; Daize, maire de Notre-Dame-de-Gravenchon ; Douy, directeur de l'Usine de Grand-Quevilly ; Lejeune, directeur de l'école des garçons ; Mme Cantyn, directrice de l'école des filles ; de nombreux chefs de départements et de services du siège social et de la raffinerie.

Le Père Noël interviewe le petit Jean-Jacques Liziard qui lui avait écrit une longue lettre.

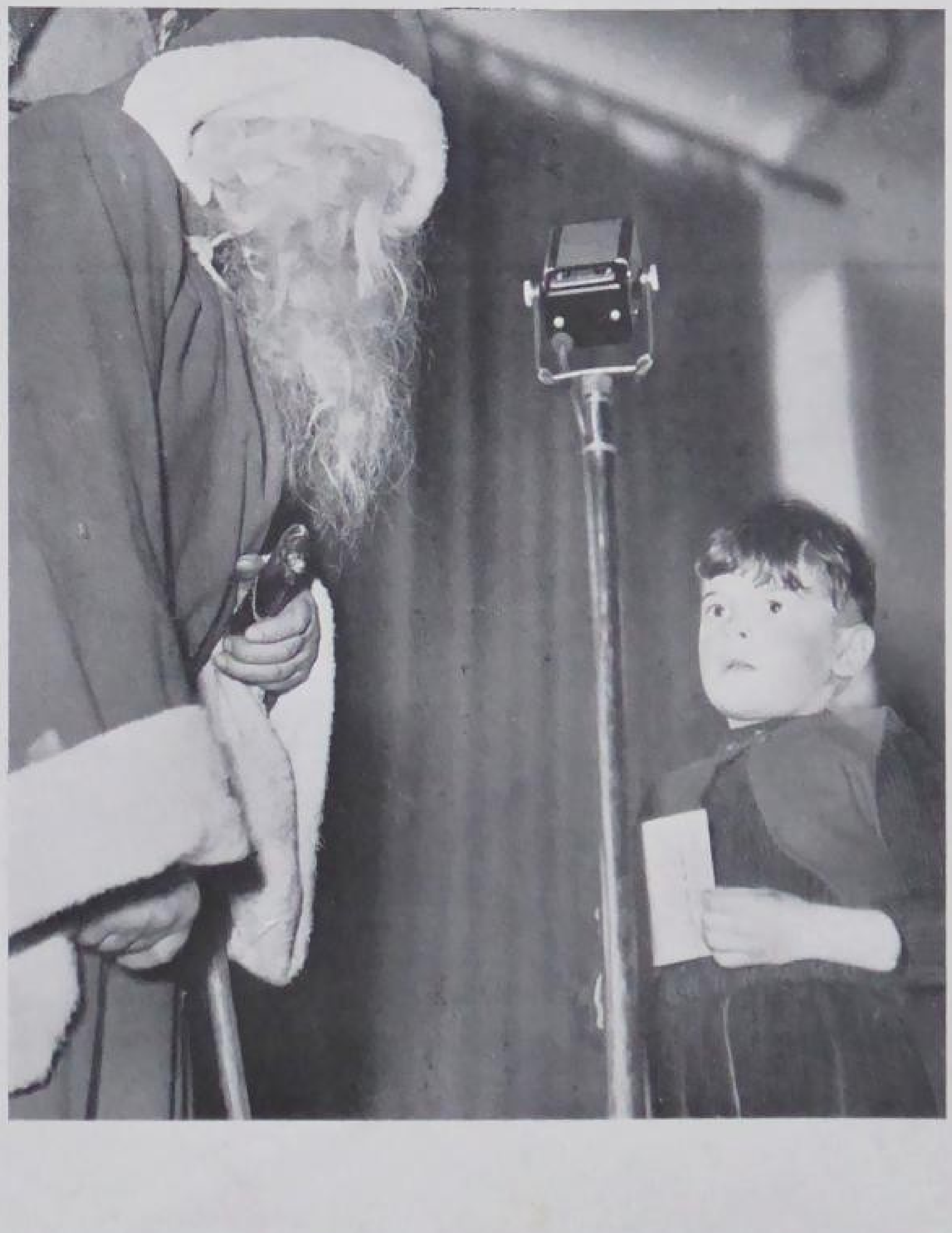

Père Noël ! pour moi, et moi, père Noël, ici !
Les enfants de Port-Jérôme chantent Noël de tout leur cœur.

M. Gotard présenta les excuses de notre président, M. Scheer, qui n'avait pu, à son grand regret, venir de Paris, empêché à la dernière minute pour raisons de santé. Il tint à féliciter les organisateurs et tous ceux qui œuvrèrent à la pleine et entière réussite de la fête.

Le goûter terminé, la distribution des jouets eut lieu et les enfants, les bras remplis, quittèrent la salle, le cœur joyeux pour regagner leur foyer.

Les enfants sages...

TOULOUSE

C'est le jeudi 21 décembre, à 17 heures, qu'a eu lieu la traditionnelle fête de l'Arbre de Noël pour la région et le secteur de Toulouse, dans une des salles de l'Hôtel Terminus à Toulouse.

M. des Minières, chef de région, prit tout d'abord la parole pour excuser M. Goirand qui, empêché, n'avait pu venir à Toulouse et présenter aux membres du personnel qui ne le connaissaient pas encore, M. Robins, adjoint Relations Sociales de la D.S.O.

Ce dernier prit ensuite la parole pour exprimer les regrets de notre Directeur de Division et, après avoir très brièvement rappelé son rôle, s'adressa aux tout petits. Après leur avoir confirmé que le Père Noël « Esso » s'était bien rendu le dimanche précédent à Bordeaux, il leur annonça son arrivée comme imminente à Toulouse.

Après des applaudissements nourris, toute la jeunesse se retrouva devant une table bien approvisionnée en chocolat, brioches, gâteaux et friandises. Ce fut un moment de calme relatif jusqu'à l'instant où, profitant d'une courte panne de lumière, le Père Noël fit son entrée dans la salle devant les yeux émerveillés des enfants.

La distribution commença aussitôt, mais le calme était terminé ! Les jouets furent immédiatement « essayés », et si les « grands » ne furent pas très silencieux, on doit très justement reconnaître que les enfants gagnèrent le match, car ils furent véritablement les plus bruyants et les plus turbulents, à la grande joie de tous.

Cette petite réunion familiale se termina joyeusement tard dans l'après-midi. Tout le monde se sépara en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

Les réjouissances ne sont pas des plus nombreuses à Port-Saint-Louis, aussi, chaque année, le spectacle qui est offert aux enfants à l'occasion de l'Arbre de Noël remporte-t-il un grand succès.

Le 23 décembre 1950, dans la salle accueillante de la « Brasserie des Pins », au cours du spectacle qui dura plus de deux heures, l'assistance eut la joie d'applaudir tout à tour Janine Nuibo et Yves Gatty dans leurs sketches ; un illusionniste qui sut captiver les enfants en présentant des tours de prestidigitation tout à fait à leur portée et, enfin, deux superbes clowns et leurs poupées magiques dont le talent musical fut particulièrement apprécié.

Avant que ne fût servi le délicieux goûter, M. Martin tint à remercier les artistes et les musiciens de l'orchestre pour leur concours ; puis, un Père Noël bien connu (sous les traits du dévoué M. Chérias) fit son apparition, déchaînant la joie des enfants. Il remplit son rôle à merveille, comme chaque année, ne laissant au cœur de tous qu'un seul regret : que la fête du Père Noël n'ait pas lieu tous les mois !...

BORDEAUX

Réunis comme l'an dernier, avec leurs petits amis de Bègles, des E.S.S. de Mérignac et de Thiers, les enfants sages du siège de la D.S.O. (c'est-à-dire tous, bien entendu) ont encore passé un bon après-midi à l'occasion de la fête de Noël.

En accord avec le « Père Noël Esso », M. Goirand avait fixé la réunion au dimanche après-midi 17 décembre et fait envoyer à chacun une carte d'invitation prometteuse de toutes sortes de plaisirs.

La salle louée à cette occasion, avec une vraie scène comme au théâtre, avait été décorée de peintures inspirées par des scènes de Noël, aimablement réalisées par tous les artistes S.F.P. de Bordeaux, et de verdure installée par toutes les bonnes volontés nombreuses et heureuses d'aider à la réalisation de la meilleure ambiance.

Presque tout le monde était là, lorsque le Théâtre des Lilliputiens commençait son premier sketch ; il ne manquait plus personne pour l'imitateur d'instruments de musique et de cris d'animaux,

LYON

Ce n'est pas dans un local anonyme, mais au dépôt même de Lyon-Culattes, dont la grande salle avait été aménagée à cet effet, que les parents et les enfants de la famille Esso lyonnaise se sont réunis cette année.

Près d'un arbre somptueusement décoré, M. Rusterholz souhaita d'abord la bienvenue à tous, puis, présentés par M. Estable, qui joint des talents certains dans ce domaine à son métier de contremaître, MM. Salin et Verdellet prêtèrent aimablement le concours de leur voix. Un prestidigitateur, enfin, amusa petits et grands par des tours très réussis.

Un bar avait été installé dans le bureau voisin, « les grands » y trinquèrent pendant que les enfants, à leurs petites tables, se barbouillaient, à qui mieux mieux, le nez de chocolat.

Un traditionnel Père Noël à barbe blanche distribua les nombreux jouets tant attendus, auxquels étaient venus s'adjoindre divers cadeaux offerts par nos fournisseurs.

C'est le cœur en fête que chacun se sépara après cette réunion fort réussie et très joyeuse.

REIMS

L'Arbre de Noël de nos enfants a eu lieu au Foyer Civil à Reims, le 30 décembre ; MM. Simonin et Gaston étaient présents ainsi que M. Dupin. La neige, tombée en abondance, prêtait son décor hivernal et s'associait dans l'esprit des enfants à ce que Noël évoque en la circonstance.

Vite échappés des voitures qui les avaient transportés, ou dans les bras de leurs parents, ils purent contempler l'arbre illuminé, couvert de boules et scintillant de paillettes. De nombreuses tables décorées étaient également prêtes à les recevoir et, comme en cette circonstance l'impatience est bien naturelle, chocolat et brioches furent immédiatement servis.

L'atmosphère était joyeuse, agréable et familiale ; la conversation des parents rivalisait avec celle des enfants. Il nous fallut déplorer l'absence de quelques petits malades ou des trop jeunes enfants, et celle de nos chauffeurs que le travail avait retenus loin de nous.

Tous étaient de cœur au milieu de nous en cette traditionnelle réunion qui se poursuivit par un divertissement cinématographique : les aventures extravagantes d'un petit apprenti épicier, auteur de sensationnelles maladresses ; un deuxième film évoqua les joyeux ébats en plein air d'une jeunesse heureuse de rire et s'amuser. La séance se poursuivit par une magnifique réalisation de marionnettes qui retint l'attention de toute la salle.

Mais nous n'aurions jamais été enfants, si nous n'avions pas soupçonné que, dans toutes ces petites têtes vivait l'impatience de prendre dans leurs bras les jouets tant attendus. Notre chef de région, M. Simonin, les distribua et chacun attendit l'appel

Image classique des jours de Noël !

de son nom en convoitant l'arbre qui le comblerait. Après avoir pris possession de ces jouets, oranges et friandises, le petit groupe fut rassemblé au pied de notre sapin pour être photographié.

C'est alors que M. Simonin convia chacun à prendre l'apéritif et adressa les souhaits qu'il formait à l'occasion de la nouvelle année. M. Dupin exprima les siens et fut remercié d'avoir bien voulu consacrer son temps à assister à notre réunion.

Puis chacun, après l'échange traditionnel des vœux de bonne année, se sépara, reconduisant au foyer des enfants aux bras bien chargés.

LILLE

Grosse effervescence dans l'après-midi du jeudi 21 décembre aux Salons Maréchal de Lille. En effet, il s'agit de la remise des jouets aux enfants de la région et du secteur.

M. Crétal avait organisé, à cette occasion, une petite séance récréative suivie d'un copieux goûter en musique. La remise des

Le père Noël est un personnage toujours très entouré !

et l'ambiance était parfaite pour l'entrée des clowns qui terminaient le programme.

Mais de temps en temps un petit impatient réclamait le Père Noël ! Aussi, ce fut un vrai soulagement quand, à la fin de sa petite allocution, M. Goirand invita tout le monde à l'appeler en chantant « Petit Papa Noël ». Celui-ci fit son apparition éclairé par les projecteurs, dans l'obscurité de la salle.

Petit discours d'usage du Père Noël, à seule fin de rappeler aux moins sages que les jouets qui allaient leur être distribués le seraient à titre d'encouragement à mieux faire ! Puis, distribution des jouets et des bonbons et, pour terminer, goûter avec chocolat, brioches, mandarines ; enfin, tout ce qu'il fallait quand on est à l'âge heureux pour conserver un beau souvenir de l'Arbre de Noël Esso.

L'après-midi était bien dépassé quand les dernières grandes personnes se quittèrent, clôturant ainsi la réunion de Noël 1950 de la D.S.O., nouveau maillon à la chaîne des diverses manifestations qui, chaque année, contribuent pour leur part à la cohésion et à l'esprit d'équipe de notre division.

jouets fut effectuée par un splendide Père Noël, sous les traits de M. Manouvrier, chauffeur, qui sut splendidement remplir son rôle.

Après les souhaits de « Joyeux Noël » et de « Bonne Année », au milieu d'une ambiance très sympathique, les enfants « Standard » se sont retirés avec leurs parents, en remerciant de tout cœur le Père Noël Esso.

MARSEILLE

L'Arbre de Noël des enfants du personnel de Marseille a eu lieu le 16 décembre dans l'agréable salle du « Club ».

M. Laffaille présidait cette réunion d'une grande famille d'environ 450 personnes, dont au moins 160 enfants.

C'est par une séance de Guignol que commença le spectacle. Le Guignol a ce don mystérieux de captiver les enfants et d'en faire des « complices » enthousiastes et déchaînés. Après les « poupées », les jeunes duettistes Yves et Janine se montrèrent aussi brillants dans le domaine de la danse que dans celui du chant. Le succulent goûter en musique terminé, l'illusionniste Jean Délis amusa toute l'assistance par son jeu étourdissant, et associa avec beaucoup de gentillesse les enfants les moins timides à ses expériences magiques.

Mais le Père Noël est annoncé. Et voici l'incomparable M. Chérias qui fait son entrée au chant de « Petit Papa Noël », serrant sur

GRAND-QUEVILLY
ferme ses portes... mais fête la fin d'année et Noël !

Rouen s'estompe dans une brume froide, translucide, qui amortit les sons et donne au port, où les bateaux glissent en silence l'apparence d'un décor de conte nordique.

Pour ajouter à cette illusion, à Grand-Quevilly quatre grands bacs de 500 m³, raides et oscillants, cheminent lentement tirés par des treuils vers les bords de la Seine, où quelque grue géante va les enlever et les transporter vers d'autres lieux.

Hélas ! l'échéance annoncée depuis plus d'un an approche : Grand-Quevilly ferme !

Mercredi 27 décembre, après-midi, le Comité d'Etablissement s'est réuni une dernière fois : une séance en apparence comme les autres. Sans grands mots, mais sincèrement, les membres du Comité ont prié M. Douy de transmettre leurs remerciements à a Direction qui a fait preuve d'une grande sollicitude envers ceux qu'elle n'a pu garder et qui devront prochainement quitter la société. Ils ont tenu aussi à dire leur reconnaissance à leur Directeur pour les efforts qu'il a faits pour replacer son personnel, tant à l'intérieur de la société, que dans d'autres établissements industriels. Ils lui ont ensuite souhaité bonne chance pour son nouvel emploi et remercié M. Legros, adjoint Relations Sociales, qui a contribué également au placement de leurs collègues. Puis, après quelques instants de conversation, chacun est retourné à son travail, comme à l'habitude, non sans avoir pris rendez-vous pour le dîner du soir... dîner de fin d'année... dîner d'adieu.

Dans la salle de la cantine et dans une petite salle contiguë où des guirlandes de gui et de houx courent le long des murs encadrant l'ovale « Esso », se groupe le personnel de l'usine, de la région, du secteur amicalement unis.

M. Pécoud, représentant la Direction Commerciale, M. Legros, ainsi que M. Chleq, chef de la région de Rouen, et M. Patrolin, chef de secteur de Rouen, avec leurs principaux collaborateurs, entourent M. Douy qui, en termes émus, avant le repas, exprime à son personnel le regret sincère qu'il a de voir arriver cette échéance et lui redit sa gratitude pour la collaboration étroite et dévouée dont chacun a fait preuve jusqu'au dernier moment, en mettant sa coquetterie à conserver à l'usine de Grand-Quevilly un rendement égal à celui des plus beaux jours. Puis, M. Douy compare son établissement à ces vieux navires qui rentrent au port après avoir beaucoup bourlingué, où parents et amis les attendent sur la jetée pour les contempler, une fois encore, avant qu'ils ne soient désarmés et livrés aux démolisseurs. Chacun sent et partage sa peine à l'heure où il va lui falloir quitter son bord.

M. Pécoud, dans un style imagé, évoque la belle ville de Rouen

son passage toutes les petites mains qui se tendent vers un Père Noël devenu familier à tous. La joie impatiente des tout petits est émouvante et irrésistible ; le Père Noël l'a compris et il entreprend, sans désemparer, la distribution des jouets.

Puis, chacun serrant sur son cœur le jouet de ses rêves, l'on se sépare à regret. Vive Noël 1950 !...

LA MAILLERAYE

Le samedi 16 décembre 1950, le Père Noël était de passage à la Raffinerie de La Mailleraye pour y être accueilli avec joie et enthousiasme par plus de six cents enfants.

Dès 14 heures, la salle des fêtes de la Raffinerie, brillamment décorée et illuminée, était envahie par leurs enfants et leur famille. Tous attendaient avec impatience la féerie annoncée : « L'histoire du Petit Poucet ».

Ce spectacle, entièrement réalisé par la section théâtrale locale du club « Esso-Sports », dans de ravissants costumes, et au milieu de décors remarquables, captiva l'attention de tous. Ce très beau succès fut une juste récompense pour tous ceux qui avaient consacré de nombreuses soirées à sa préparation. Qu'ils en soient tous très sincèrement félicités et remerciés. Il en fut de même pour la présentation des clowns, où, là encore, « les locaux » firent preuve d'un brio remarquable, déchaînant littéralement toute la salle par leurs réparties et leurs mimiques irrésistibles.

Aussi, l'atmosphère était-elle bien préparée pour l'arrivée de notre bon « Père Noël » qui fit une entrée triomphale avant de gagner avec difficulté son fauteuil pour procéder, à la grande satisfaction des enfants, à la distribution des jouets et des friandises.

Les jeunes acteurs du « Petit Poucet ».

Avant de terminer, nous tenons à remercier M. R. B. Young d'avoir bien voulu honorer cette matinée de sa présence, accompagné de M. J. Ballet, et entouré de MM. M. Delemar, A. Gotard, P. Mengeot, R.-F. Blanc, de Mme Villetard, de M. Maillard, un des « anciens » toujours jeune de La Mailleraye, de nombreuses personnalités locales et des chefs des services de la raffinerie.

VALENCE

Le Père Noël de Valence, en l'occurrence M. Troit, chef de secteur, avait convié, le 17 décembre, parents et enfants à l'Hôtel des Négociants, où les attendait un excellent goûter.

Chaque enfant reçut un jouet au cours de cette matinée qui fut agrémentée par une séance de cinéma présentée par Photo-Presse.

Signalons que la presse locale a tenu à commenter aimablement cette petite réunion de famille.

sinistrée qui, lentement, sort du chaos, remaniée, transformée... De même, les belles usines de la société, après avoir été écrasées et réutilisées au mieux, se trouvent inexorablement écartées du plan de réorganisation générale et appelées à disparaître, si pénible que ce soit pour tous. Mais il n'aurait garde d'oublier l'attitude remarquable de tous ces Normands qui restent fiers et courageux devant l'épreuve et ont tenu jusqu'au dernier jour à assurer un haut rendement à la production de l'usine, donnant plutôt depuis un an l'impression de participer à quelque compétition que de courir à une impitoyable échéance. Il remet ensuite à M. Douy la médaille du travail qui lui est décernée pour ses trente ans de loyaux services.

Et l'émotion est à son comble quand le doyen des chefs d'équipe, M. Métel, dont les paroles s'étranglent dans la gorge, remet en tremblant à M. Douy le magnifique cadeau que son personnel a tenu à lui offrir avant son départ.

M. Douy ne sait comment exprimer sa reconnaissance pour tant de gentillesse (son personnel n'a-t-il pas poussé la délicatesse jusqu'à envoyer à Mme Douy un splendide bouquet de roses pour l'associer à la gratitude qu'il exprime à son Directeur), et son merci est si sincère, si bien compris, qu'une explosion d'applaudissements vient attester combien tous s'associent vraiment aux paroles de leur ancien quand il exprime l'estime qu'ils portent à leur chef et leur joie d'avoir su lui être agréables par le choix de ce cadeau offert en remerciement des efforts qu'il n'a cessé de prodiguer pour les aider dans ces circonstances difficiles.

Mais ces hommes de cœur ne sauraient laisser percer longtemps leur émotion. On lève les verres, des vœux multiples s'échangent de part et d'autre et, très vite, les conversations vont bon train, dans une ambiance cordiale favorisée par un excellent repas, fort honnêtement arrosé.

Comment vous dire toute la saveur des histoires cauchoises dans lesquelles excellent MM. Banse et Colard..., le charme des romances de Mlles Saint-Aubin, Barbey et de Mme Flament..., ou des excellentes chansons de Normandie, du Berry et de Bretagne de MM. Patrolin, Deshayes et Petit... J'en passe et des meilleures, tour à tour gaies et sentimentales, parfois un peu gauloises, elles déchaînent rires et applaudissements.

Rien ne manquera à cette fête, pas même les danses arabes exécutées avec accompagnement des youyous et scandés de battements de mains par les Nord-Africains de l'usine. Chacun partage sans réserve ces heures de franche gaîté si vite écoulées.

Une nouvelle fête bien sympathique, qui réunit le personnel de la région, du secteur et des usines, nous attend encore jeudi

Les jouets et le goûter furent très appréciés au Grand Quevilly.

après-midi dans la salle du Cinéma Excelsior de Petit-Quevilly. Toute la matinée, des ouvriers ont préparé la décoration.

Un magnifique arbre de Noël, tout scintillant de dorures et de lumières, resplendit ; des guirlandes ornent les murs et rendent plus attrayants encore les superbes jouets étalés devant la scène.

Mais, dans la salle bien garnie, l'orchestre attaque une marche entraînante et un petit frisson d'allégresse parcourt les 70 ou 80 gosses qui, depuis un moment, s'agitent sur leurs fauteuils, bien décidés à s'en donner à cœur joie.

« La Belle au Bois dormant », comédie musicale donnée par une troupe de jeunes amateurs, obtient un franc succès bien mérité et les applaudissements des grands et des petits viennent récompenser très justement les excellents interprètes.

Une ingénieuse disposition des bancs permet de servir aux enfants un goûter chaud et tout ce petit monde fait honneur au chocolat fumant et aux brioches que leur distribuent, pleins d'attention, employés et dactylos de l'usine.

Supplément imprévu au programme : une tombola gratuite est tirée, qui permet d'enrichir la tirelire des heureux gagnants.... et cette généreuse initiative est due à la bonne Mme Lepage, dont le mari, ancien contremaître à Grand-Quevilly, est décédé il y a un mois, unanimement regretté de tous, car il ne comptait que des amis à l'usine. Tous les ans, M. Lepage était un des premiers à payer de sa personne pour donner à l'Arbre de Noël le plus d'éclat possible, et partant, plus de joie aux enfants ; sa veuve, par une délicate attention, a tenu, cette année encore, à l'associer à la joie des enfants par cette offrande généreuse.

Et puis, voici enfin les Fillipi... Ces trois excellents clowns, tant attendus des petits, leur arrachant des hurlements de joie et des applaudissements répétés.

Après les avoir longuement réjouis par leurs multiples tours, et pour terminer leur numéro, tous les trois munis de minuscules accordéons, font chanter en chœur petits bonhommes et gentilles fillettes. L'un d'eux les dirige de la scène, les deux autres sont maintenant dans la salle auprès des enfants, dont certains sont un peu intimidés et les petites voix reprennent, dans un chœur un peu grêle, mais si pur, la rengaine nostalgique « Etoile des Neiges ». Alors, un petit pincement au cœur vous reprend et, associé au chant des enfants, un souhait s'envole : « Petite étoile, guide vers d'heureux destins tous ces hommes de bonne volonté... »

Que dire de plus...

Groupés autour d'un Père Noël, bon, autant qu'affable, les petits reçoivent les jouets qui leur sont destinés et, les serrant dans leurs bras, rejoignent leurs parents.

Dans le fond de la salle, M. Normand égrène sur son banjo des airs à la mode et lentement le flot des assistants s'écoule ; puis, très vite, se confond dans la nuit.

A droite, de haut en bas : *On fait les clowns... au Grand Quevilly. — Autour du traditionnel sapin plein de jouets, les petits enfants et le père Noël ont posé pour nous... — Le goûter au Grand-Quevilly fut joyeusement accueilli. — Le tirage de la tombola a remporté un grand succès.* Ci-dessous : *Quel charmant ensemble...*

LES BONNES IDÉES PAIENT...

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le compte rendu de la réunion au cours de laquelle une prime complémentaire de 20.000 fr. avait été remise à M. Saunier, de Port-Jérôme.

A l'occasion de la remise de diverses distinctions à des collaborateurs de la Raffinerie de la Mailleraye, le 16 décembre dernier, M. R.-B. Young a remis à M. Jules Genet un complément de prime pour une suggestion faite il y a un peu plus d'un an, M. Young s'est exprimé ainsi :

« Cette énumération d'anciens « et valeureux collaborateurs ne « serait pas complète si je ne « signalais pas M. Jules Genet, « auteur d'une suggestion qui lui « a valu une prime initiale de « 15.000 fr., et qui vient de se « voir attribuer, après un an « d'application, une prime complémentaire de 25.000 fr. que « j'ai le plaisir de lui remettre « moi-même, ce qui fait un total « de **40.000 fr.** pour une seule « et même suggestion et représente ainsi, si je ne me trompe, « le maximum de prime accordé « à ce jour pour une même « suggestion. »

M. JULES GENET

M. Young rappela qu'il s'agissait d'une ceinture facilitant la réparation et la fermeture des fûts à fond démontable, et termina en souhaitant vivement que les suggestions deviennent de plus en plus nombreuses et que l'exemple de Jules Genet soit un encouragement pour les autres, car dit-il :

« C'est sur ceux qui sont en permanence « sur le tas » que nous « devons pouvoir compter pour nous aider à améliorer les méthodes « de travail et, par conséquent, la productivité. »

Nous donnons ci-après les résultats de la réunion du Comité des Suggestions du 12 décembre 1950 :

P.J. 142 - **frs 3.500.** — « Jean-Michel-Philippe », M. Jean Pichereau, Port-Jérôme. Amélioration dans le système de comptabilisation des emballages fournisseurs consignés.

P.J. 160 - **frs 3.500.** — « Claude-Claude-Claude », M. René Belloncle, Port-Jérôme. Précautions à prendre pour éviter le débordement du raffinat phénolé à l'étouffoir.

P.J. 161 - **frs 3.500.** — « André-Louis-Emile », M. Louis Terny, Port-Jérôme. Installation de supports en ciment pour le stationnement de bicyclettes.

P.J. 167 - **frs 3.500.** — « Thérèse-Monique-Marguerit », M. Lucien Goupil, Port-Jérôme. Modification de la fiche « Renseignements de Paye ».

P.J. 169 - **frs 3.500.** — « Roger-Jean-Georges », M. Jean Simon, Port-Jérôme. Etablissement d'un dossier, par Ouverture de Crédit, renfermant toutes les pièces comptables de cette ouverture de crédit.

P.J. 172 - **frs 3.500.** — « Henriette-Gérard-Henri », M. Jacques Petit, Port-Jérôme. Création d'un barème pour le calcul des indemnités de transport.

P.J. 174 - **frs 3.500.** — « Joseph-Albert-Roger », M. Roger Raquidel, Port-Jérôme. Application d'un taux forfaitaire pour la facturation des frais de nettoyage des wagons-citernes.

P.J. 200 - **frs 3.500.** — « François-Bernard-Serge », M. Bernard Poupel, Port-Jérôme. Etablissement d'un fichier facilitant les recherches sur la rotation des tankers.

P.J. 206 - **frs 3.500.** — « Georges-Marthe-Richard », M. S. Hannier, Port-Jérôme. Economie sur la traduction de certaines estimations.

Nº 440 - **frs 3.500.** — « Lucette-Suzanne-Colette », M. Albert Réty, Aubervilliers. Utilisation des divisions centésimales au décompte du temps passé.

Nº 456 - **frs 10.000.** — « Yvonne-Marie-Louise », M. Jean Raulet, Secteur Paris-Nord, Saint-Ouen. Modification dans la destination des exemplaires de demandes d'échantillons.

Nº 464 - **frs 5.000.** — « René-André-Yves », M. Raymond Dubois, Comptabilité Générale division nord-est. Précisions à donner concernant l'enregistrement des escomptes de caisse accordés à la clientèle.

Nº 468 - **frs 3.500.** — « Michel-Alain-François », M. Michel Seneque, Département Importation-Exportation-Siège. Groupage des documents pour limiter les déplacements à l'extérieur du Siège.

Nº 483 - **frs 3.500.** — « Geneviève-Micheline-Renée », M. Louis Gibot, Aubervilliers. Modifications à la clé multiple employée dans les usines pour l'ouverture et la fermeture des divers types de bondes des emballages.

Nº 486 - **frs 3.500.** — « Georges-Raymond-Jean », M. Raymond Chauzu, Section Utilités division sud-ouest. Suppression de l'apposition sur les enveloppes du cachet portant l'adresse de la division.

Nº 495 - **frs 7.000.** — « Paulette-Henriette-Louise », M. André Potier, Aubervilliers. Modification de fûts biconiques galvanisés lourds à huiles pour le logement de vaselines.

Suggestions faisant l'objet d'une lettre de félicitations

P.J. 153 - « Claude-Alain-Daniel », Port-Jérôme. Système tendant à réduire les pertes de produits.

P.J. 173 - « Charlotte-Ambroisine-Angélina », M. Jacques Petit, Port-Jérôme. Simplification dans le calcul des heures supplémentaires du personnel salarié.

P.J. 175 - « Georges-Roger-Jean », M. Georges Delacroix, Port-Jérôme. Majoration de la valeur du matériel provenant de la construction en cours et rentrant au magasin, de la valeur des frais de transports.

P.J. 179 - « Joseph-Georges-Claude », M. Louis Terny, Port-Jérôme. Modification de divers imprimés utilisés par les Services de Paye.

P.J. 195 - « Désiré-Célestin-Arcade », M. Robert Bouju, Port-Jérôme. Modification de la pose des jauges graduées en bois sur des bacs briquetés.

GRATIFICATIONS

pour longs services

Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux collaborateurs dont les noms suivent, qui ont atteint 30 et 25 années de service à notre Société :

DIRECTION APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

30 ans

M. P. GRILLON, chef de Service au Comité de Gestion des Wagons-Citernes métalliques.

DIRECTION COMMERCIALE

25 ans

Mme Lætitia POUPART, gardienne à l'Usine d'Aubervilliers.

DIRECTION COMPTABILITÉ ET FINANCES

30 ans

M. A. CASEY, caissier au Département Finances.

DIRECTION INDUSTRIELLE

30 ans

M. Pierre GRAVE, poseur de voies, Raffinerie de La Mailleraye.

SERVIABILITÉ

Nous sommes heureux de communiquer deux lettres que nous avons reçues en témoignage d'actes de probité de deux préposés d'Esso-Service-Station.

L'une vient de M. Georges Thomas, ingénieur des Services Agricoles d'Alger, en remerciement à M. Masson de l'Esso-Service-Station Relais Routier à Saint-Etienne. L'autre est de M. Paulus, représentant, et concerne M. Conrard, de la station-service, rue de Pont-à-Mousson, à Montigny-les-Metz.

« Monsieur,

« C'est en rentrant à Alger que j'ai pris connaissance de votre « lettre du 8 septembre dernier, par laquelle vous me faisiez « connaître que vous aviez en votre possession mon passeport « oublié à votre poste. Je ne saurais trop vous remercier de votre « prévenance, ni trop vous assurer de mes très sincères remer- « ciements. Après avoir passé à Saint-Etienne, j'ai beaucoup « roulé, il m'a été impossible de fixer les lieux où j'avais bien pu « oublier mon passeport. J'ai été fort aise de savoir que c'était « chez vous. Vous voudrez bien trouver ci-joint un mandat de « 1.000 francs à votre adresse pour vous dédommager des ennuis « que je vous ai occasionné, ainsi qu'un coupon réponse pour « recommander » votre envoi. Personnellement, je me permettrai « de signaler votre geste à la Direction de Paris, comme je l'ai « déjà fait ici à Alger, auprès de mon ami, directeur général de « la Standard-Esso.

« Veuillez encore croire, Monsieur, en l'expression de mes « sentiments reconnaissants et très sincères. »

***

« Messieurs,

« Je me permets de vous signaler le geste de probité accompli « le samedi 23 décembre 1950 par le gérant du poste Esso, sis « rue de Pont-à-Mousson à Montigny-les-Metz : M. Conrard. Ce « dernier m'avait rangé mon portefeuille contenant 20.000 francs « et tous mes papiers, et s'apprêtait, peu avant que je vienne le « reprendre, à m'écrire à mon domicile à Bourg-de-Péage. Ce « jeune homme, je tiens à vous en faire mention, n'a pas voulu « accepter de récompense. Egalement, lorsque j'ai retrouvé mon « portefeuille, il m'a aidé bénévolement à me dépanner d'un « ennui à ma voiture. En vous demandant d'en faire état dans « votre prochain numéro, veuillez agréer, Messieurs, mes empres- « sées salutations.

« *P.-S.* — Si possible, faire part de cet acte de probité à ses ou son « patron, ce qui pourrait éventuellement lui servir dans l'avenir. »

Esso-Revue se fait l'interprète de la société pour présenter à MM. Masson et Conrard ses plus sincères félicitations.

NEUILLY (D.N.E.)

On ne s'ennuyait pas non plus à Neuilly, si l'on en juge par ces photographies, et si l'on rappelle l'ambiance familiale qui régnait à notre entrée dans la grande salle où la gymnastique, ce jour-là, était celle du palais !...

PARIS (Siège)

POUR LA FIN D'ANNÉE, M. SCHEER A PRÉSENTÉ DES VŒUX, SERRÉ DES MAINS, ET BEAUCOUP EMBRASSÉ !

Telle fut notre impression au siège où nous nous étions tous retrouvés pour fêter la fin de l'année, un verre à la main, un gâteau à la bouche. « Meilleurs vœux », « Bonne année, bonne santé, beaucoup de bonheur », etc., nous avons récité nos petits compliments des dizaines et des dizaines de fois et nous étions contents de le faire, réunis tous ensemble autour du « patron » qui a serré la main des hommes — amicalement — ou encore a donné l'accolade affectueusement à son personnel féminin ! Dans les divisions, à Neuilly et à Cortambert, nous avons trouvé la même joie ; d'ailleurs, il n'est pas besoin de commentaires ; les deux chansons suivantes et les photographies le démontreront mieux que tout discours.

C'est avec beaucoup de gaieté et de petits verres que le Siège a fêté la fin de l'année au Moulin de Berri.

FIN D'ANNÉE A LA DIVISION SUD-EST

Les Méridionaux semblaient pressés d'en terminer avec le demi-siècle. Dès le 22 décembre, ils célébraient la fin de l'année, d'abord à l'usine de la rue de Lyon, puis au siège de la division, rue Fongate. C'était l'occasion pour le nouveau directeur, M. Henri Laffaille, de saluer en termes émus la mémoire de son prédécesseur, M. G. Regnoult, et aussi de prendre contact dans une ambiance sympathique avec l'ensemble du personnel de Marseille. La cordialité du ton incitant à l'optimisme autant que la chaleur des apéritifs, les destinées de la Société et le bonheur de tous ses membres furent l'objet des vœux échangés. Mais ces espoirs n'excluaient pas l'éloge des efforts passés, quatre vétérans, en effet, devaient recevoir, aux applaudissements de l'assistance, des médailles d'honneur, témoignages d'un dévouement persévérant. Trois « quadragénaires du travail », MM. Boyer, Ciamous et Ghilini, des Services Administratifs, bénéficièrent ainsi de l'accolade de M. J. Furnon et eurent droit, de surcroît, à des compliments sur la jeunesse de leur allure. Ils y furent visiblement aussi sensibles qu'à ceux décernés à leurs mérites professionnels.

M. Gobert eut également le plaisir de décorer son collaborateur, M. Auguste, pour ses trente ans de service.

C'est dans une atmosphère semblable qu'à l'usine de Marseille, M. M. Leenhardt avait remis à Mlle C. Roumieu, MM. J. Amédéo, V. Chaulet, L. Gras, l'insigne de 30 ans, exprimant à chacun la reconnaissance de notre Société pour ces longs et bons services.

Rue Fongate, comme à l'usine, le brouhaha des conversations, où perçait parfois quelque galéjade, atteignit bientôt les riches sonorités révélatrices de cette joie que procurent toujours de vieux souvenirs et de discrètes dégustations.

Et chacun s'en fut poursuivre en famille des réjouissances si bien commencées.

PORT-JÉROME

Repas de fin d'année à Port-Jérôme

COMME chaque année, le repas offert au personnel par la Société a eu lieu à Port-Jérôme, le samedi 30 décembre 1950, dans

les locaux de la Cantine. Disons tout de suite, que le succès fut complet et que la plus franche gaiteté ne cessa de régner dès le début du repas. Le menu était sympathique et fort bien réussi. Un orchestre, composé de membres du personnel, termina les agapes et les danseurs s'en donnèrent à cœur joie.

REIMS

NOUS avons réuni le 4 janvier à notre secteur de Reims, à un apéritif, tous nos chauffeurs et ouvriers, en particulier tous ceux qui n'ont pu assister à notre réunion de Noël, étant retenus par leur travail.

MM. Simonin et Gaston, après avoir examiné le travail réalisé au secteur et fait part des objectifs que nous devons atteindre au cours de 1951, ont adressé leurs vœux à tout le personnel.

RUE CORTEMBERT

L'orchestre Esso. Chaque exécutant est un employé de la division où se trouve également M. Omer Delaitre, l'auteur et compositeur des deux chansons « Sous le signe Esso » et « La Cortembertoise ». On ne s'ennuie pas avec de tels talents.

LA CORTEMBERTOISE

1er couplet

Tes trois lettres sont synonymes
D'intégrité, de probité,
Servir d'abord, c'est ta maxime
Et la raison de ta prospérité.
Si la France a connu dans son histoire
Comme à Verdun, des combats glorieux,
Tes villes aussi ont leurs titres de gloire,
Qu'elles se nomment Blois, Nantes ou Lisieux.

Refrain

D.N.O. D.N.O.
Du progrès tu brandis le flambeau
Toujours, toujours plus haut...
D'Orléans jusqu'à Brest...
O Division nord-ouest...

2e couplet

Partout règne l'esprit d'équipe,
Dans les usines et les bureaux,
Avec cœur chacun participe
A ta grandeur du plus humble au plus haut.
Puisque l'union fait naître la puissance
Restons unis, quoiqu'il puisse advenir,
Nous qui t'avons connu à ta naissance,
Soyons à tes côtés dans l'avenir. *(au refrain)*

SOUS LE SIGNE ESSO

Une auto file à toute allure,
Dans un ronronnement, ce sont deux jeunes [amoureux
Ils sont partis vers l'aventure
Mais, qu'y-a-t-il dans le moteur ?
Ça doit venir du carburateur.
Ils sont arrêtés sur la route.
C'est la panne, et voici le soir,
Hélas ! il n'y a plus une goutte
D'essence dans le réservoir !
La demoiselle se désole,
Mais son amoureux la console,
Vois-tu là-bas cette lueur,
Chérie, c'est l'ovale sauveur !

Refrain

Sous le signe Esso,
Le conducteur est sûr
D'avoir pour sa voiture essence et huile pures
De Dunkerque à Pau,
De Guingamp à Valence,
Il place sa confiance
Sous le signe Esso.

2e couplet

Du Finistère jusqu'à la Suisse,
De la Catalogne au Hainaut, dans les villes et dans [les hameaux,
Partout dans nos Esso-Service
On reçoit un accueil courtois
Et toujours des produits de choix.
Qualité, c'est notre devise.
Pour satisfaire leurs clients
Tous nos préposés rivalisent
De doigté et de dévouement.
Pour le conducteur en souffrance
Notre ovale est la providence,
Aussi, reprenons tous en chœur
Ce refrain qui charme nos cœurs.

2e refrain

Sous le signe Esso,
Qui noblement balance
Au bout de sa potence les couleurs de la France,
Proclamons bien haut
Amis notre confiance
Et gardons l'espérance
Sous le signe Esso.

RÉSULTATS DU CONCOURS D'AFFICHES ET DE CONTES DE NOEL

La Rédaction d'Esso-Revue s'excuse vivement auprès de ses lecteurs de donner aussi tardivement les résultats de ces deux concours : la « bousculade » bien connue de fin d'année est la seule cause de ce contretemps.

AFFICHES

1er *prix* : 3.000 frs. devise « Diane » : M. Roland Moiseef, aide-comptable, 92, avenue Albert-Ier, Liancourt (Oise). Cette composition a été utilisée pour la carte d'invitation à l'arbre de Noël de Paris, au Palais de Chaillot. Nous félicitons l'auteur pour son imagination.

2e *prix* : 2.000 frs. devise « Remi-Pierre » : M. René Choussat, Adjoint Relations Sociales, 11, rue Ernest-Psichari, Paris (7e). Bravo à M. Choussat pour son excellente idée du bloc-mémo dont l'aspect si familier à tous s'inscrit fort heureusement devant le traditionnel sapin !

3e *prix ex aequo* : 1.000 frs. devise « Géométrie Plane » : M. Jean-Georges Mercier, du Département Construction et Entretien, 83, rue d'Alésia, Paris (14e).

1.000 frs. devise « Sabin » : M. Dupont, du Service Publicité, 1, place du Château à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Les intéressés ont été avisés par lettre individuelle des mesures les concernant. Le montant de leur prix sera envoyé directement aux concurrents primés. Leurs œuvres seront, dans la mesure du possible, utilisées dans les années à venir, à l'occasion des fêtes de Noël.

Nous n'avons pu utiliser les contes reçus dans notre numéro de Noël. Ils ont toutefois été jugés, primés et paraîtront pour Noël 1951 : que les auteurs soient rassurés ! Voici la liste des prix :

1er *prix* : *3.000 frs. M. Lucien Guerin*, magasinier à la Rafinerie de Port-Jérôme, rue Edouard Debray à Bolbec (Seine-Inférieure),

2e *prix* : *2.000 frs. M. Marcel Leynadier*, du Service Comptabilité Stocks et Ventes, 38, rue du Maroc, Paris (19e).

Nous félicitons également MM. Jacques Tirouflet, du Secteur de Paris et Moiseef, de la qualité de leurs envois en leur souhaitant meilleure chance la fois prochaine.

CHRONIQUE SOCIALE

RESUME DES DISPOSITIONS SOCIALES envisagées ou prises au cours du mois de décembre 1950

DISPOSITIONS LÉGALES

Accord conventionnel « Ingénieurs et Cadres » du 22 décembre 1950

Cet accord conclu dans le cadre des articles 31 *a*) à *e*), du Livre 1er du Code du Travail (loi du 11 février 1950, relative aux Conventions Collectives), et dont le texte a été diffusé et affiché dans tous les établissements de la société comporte principalement :

a) Une majoration de 8 % sur les appointements du 31 août 1950 pour la période du 1er octobre au 30 novembre 1950 (article 6) ;

b) La mise en vigueur avec effet du 1er décembre 1950 d'un nouveau barème d'appointements minima devant se traduire par une augmentation minimum de 8 % des appointements de base en vigueur au 31 août 1950.

Relèvement du salaire limite prévu pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale Majoration exceptionnelle de certaines prestations familiales

Une loi du 30 décembre 1950 (*J. O.* du 31 décembre 1950) prévoit, en son article 1er, le relèvement du salaire limite pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale et le porte à fr. 324.000 par an (au lieu de fr. 264.000) à compter du 1er janvier 1951, soit :

Fr. 27.000 par mois
13.500 par 1/2 mois — 6.210 par semaine
12.420 par quatorzaine — 1.242 par jour

En ce qui concerne notre société, les cotisations au Règlement des Retraites seront déterminées en considérations de ce nouveau plafond.

L'article 2 de la loi du 30 décembre 1950 prévoit, *à titre exceptionnel*, pour le mois de décembre 1950 et le mois de janvier 1951, une majoration de 20 % de certaines allocations (allocations familiales, allocation de salaire unique, allocations prénatales, allocation compensatrice).

Cette majoration exceptionnelle a été payée par les Caisses d'Allocations familiales.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A LA SOCIÉTÉ

Comité Central d'Entreprise

La deuxième réunion de 1950 du Comité Central d'Entreprise s'est tenu au Siège social le 8 décembre 1950. Le procès-verbal de cette réunion a été diffusé dans tous les établissements de la société.

Colis aux jeunes gens de la classe 1950 actuellement sous les drapeaux

Au cours de la réunion du Comité Central d'Entreprise du 8 décembre dernier, la direction a décidé de faire bénéficier de l'envoi d'un colis de Noël, les jeunes gens de la classe 1950, accomplissant actuellement leur service militaire et qui étaient membres du personnel au moment de leur appel sous les drapeaux.

Gratification aux retraités en 1951

Une circulaire n° 25, du 29 décembre 1950 du Département Retraites et Sécurité sociale a porté à la connaissance du personnel les nouvelles modalités d'attribution pour l'année 1951 des gratifications exceptionnelles aux retraités mis à la retraite avant le 1er octobre 1950. Ces modalités sont d'ailleurs les mêmes que pour 1950.

CONCOURS DE JARDINS

DE LA CITÉ DE PETITE CAMPAGNE

La distribution des prix du concours de jardins, pour l'année 1950, a eu lieu le vendredi 15 décembre 1950, en présence de MM. Gotard, Vial, Trefouel, Horreard.

A cette occasion, un vin d'honneur avait été organisé dans les locaux de la Cantine, réunissant les lauréats et les membres du Comité de l'Association des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Petite Campagne.

Au cours de cette réunion, M. Gotard prit la parole pour féliciter les lauréats et fit ressortir tout l'intérêt que notre société porte à la bonne tenue des jardins entourant les logements de la Cité, lui donnant ainsi un aspect si riant et si agréable.

Vint ensuite la lecture du palmarès dont nous donnons ci-dessous la liste des premiers lauréats, que nous félicitons bien vivement, ainsi que tous les autres pour les résultats qu'ils ont obtenus. A noter que la coupe en argent est revenue cette année, pour la seconde fois, à M. Roland Fontaine :

1° *Jardin type « Familial ».*

1er prix et coupe en argent pour 1 an : 3.000 fr. M. R. Fontaine.

2e prix : 2.500 fr. M. Blanquet.

3e prix *ex aequo* : 1.800 fr. M. Logeais ; 1.800 fr. M. Dannebey.

4e prix : 1.500 fr. M. Legendre.

5e prix *ex aequo* : 1.200 fr. M. Baron, 1.200 fr. M. Guillot.

6^e^ prix *ex aequo* : 1.000 fr. M. Taupin, 1.000 fr. M. Emile Leroux.

7^e^ prix : 800 fr. M. Aviegne.

2° *Jardin type « Familial » — Maisons Neuves —*

1er prix : 600 fr. M. Aubry.

3° *Jardin type « Fleuriste ».*

1er prix : 1.000 fr. M. Picos.

4° *Jardin type « Fleuriste » — Maisons Neuves —*

1er prix : 500 fr. M. Capon.

NOUS · ENTRE NOUS · ENTRE NOUS · ENTRE N

NAISSANCES

Nous avons appris les heureuses naissances de :

Marie-Madeleine, 5e enfant de M. Bernard BAYE, Service Electro-Comptable.

Anne-Marie, 2e enfant de M. Jean-Pierre DERNE, Département des Achats.

Marie-Claire, fille de M. Claude GIROLAMI, Service Stocks.

Jocelyne, 3e enfant de M. Marcel HOUCK, Département Navigation Saint-Ouen.

François, fils de M. Jacques LECOMBE, Département Construction et Entretien.

Richard, fils de M. R. WARNEFORD, Secteur de Boulogne, Division nord-est.

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

Gérard, 4e enfant de M. René AMOURET.

François, 4e enfant de M. R. BROSSARD.

Annick, 3e enfant de M. Michel CHAUMET.

Anita, 3e enfant de M. Fritz HAHNEL.

Chantal, fille de M. André HERANVAL.

Daniel, 2e enfant de M. E. JOIGNANT.

Michel, 4e enfant de M. Eugène LEBLOND.

Michèle, 2e enfant de M. Abel LESUEUR.

Michel, 2e enfant de M. Henri MASSON.

Jean-Pierre, 2e enfant de M. P. MOUTIER.

Marie-Anne et Marie-Antoinette, 3e et 4e enfants de M. Albert NOURRICHARD.

MARIAGES

Nous sommes heureux d'annoncer les mariages de :

M. Gérard BAILLEUL, Raffinerie de Port-Jérôme, avec Mlle Jeannine FOLLIN.

M. Gilbert BROYELLE, Département Information avec Mlle Carla JUSZKO.

Mlle Jeannine GUIBAUD, Département Bedford, avec M. DEPLANTE.

M. Sigismond KLIBER, Secteur de Metz.

M. Pierre PIGNE, Raffinerie de Port-Jérôme, avec Mlle Marie LAVENU.

M. Jean ROIX, Service Récupération Aubervilliers.

M. Heins SCZEPANEK, Raffinerie de Port-Jérôme, avec Mlle M. DELAHAYE.

M. Hans SPEICHER, Secteur de Sarrebruck.

M. Louis VERCHERE, Raffinerie de Port-Jérôme, avec Mlle A.-M. LABOURDETTE-LADEVEZE.

DÉCÈS

Nous avons appris avec peine le décès, survenu le 18 novembre 1950, d'un de nos doyens, M. Victor JACQUEMARD, âgé de 83 ans, en retraite depuis 1935.

Entré en juin 1884 au service de la Filiale Française de la Thompson and Bedford Co Limited, M. V. Jacquemard fut le créateur du Service Commercial de cette filiale, qui devait devenir, plus tard la Bedford Petroleum Co S.A.F.

Jusqu'en 1919, il assura lui-même les contacts avec la clientèle pour prendre ensuite la Direction Commerciale de la Bedford Petroleum Co qu'il conserva jusqu'à sa retraite.

M. V. Jacquemard fut également administrateur de la Société Auxiliaire de Transports et de la Compagnie Générale des Pétroles.

C'est dans le Midi, où il séjournait depuis plusieurs années, qu'il fut terrassé par une courte maladie que rien ne pouvait laisser prévoir.

La perte de ce doyen, qui peut être considéré comme un des premiers animateurs de ce qui devait devenir, à 66 ans de distance, notre puissante organisation actuelle, a été douloureusement ressentie par tous ceux qui l'ont connu auxquels il a laissé le souvenir d'un homme actif et toujours bienveillant.

Esso-Revue prie sa famille de bien vouloir trouver ici l'hommage de sa sympathie attristée.

Nous avons appris avec regrets le décès de plusieurs de nos collègues ou anciens collègues :

M. François BASTELEYSENS, ingénieur au Département Construction et Entretien, survenu le 10 novembre 1950.

Entré à la Société en 1947 comme ingénieur à ce Département, M. Basteleysens avait dû interrompre son activité depuis plus d'une année, terrassé par une longue et terrible maladie.

Notre Direction était représentée aux obsèques par MM. P. Ducrest, ingénieur en chef, et M. Molle, représentant le Département Construction et Entretien. Plusieurs collègues du défunt assistaient également aux obsèques.

M. Basteleysens laisse derrière lui une femme et une petite fille en bas âge.

M. René LEPAGE, contremaître d'exploitation à l'Usine de Grand-Quevilly, survenu le 24 novembre 1950.

Entré à la Société en 1916 comme manœuvre à cette usine, il y avait franchi les différents échelons avant d'être nommé contremaître.

MM. A Douy, directeur de l'Usine, et R. Badou, chef du Bureau de l'Usine, représentaient notre Société aux obsèques, auxquelles assistaient également plusieurs collègues du défunt.

Mme Camille PRUNEAU, femme de ménage à l'Usine de Saint-Ouen.

Elle était entrée à la Société en 1948.

M. G. Ropars, sous-directeur de l'Usine de Saint-Ouen, représentait la Société aux obsèques.

Mme A. OGGERO, ancienne ouvrière.

Entrée à la Compagnie Générale des Pétroles en 1911, elle était à la retraite depuis 1937.

PROMOTIONS ET MUTATIONS

DIRECTION COMMERCIALE

Une modification importante vient d'être apportée à l'organisation de la Direction Commerciale.

En effet, l'accroissement régulier des activités de cette Direction, non seulement dans le domaine des ventes proprement dites — mais aussi dans les différentes branches qui y sont étroitement rattachées, a rendu nécessaire la création de deux postes nouveaux.

Tout d'abord, M. H. Vergez qui depuis mai 1948 assumait les fonctions d'Assistant Exploitation et Productivité a été nommé auprès de M. G. Wicart en qualité de Directeur Commercial Adjoint.

Il sera remplacé dans son poste actuel par M. P. Ducrest, Ingénieur en Chef dont les activités s'étendront dorénavant non seulement à la partie « Construction et Entretien » mais aussi à toute la branche « Exploitation et Productivité » ainsi qu'au Service Matériel et Magasins.

Le second des nouveaux postes est celui de Directeur des Ventes qui sera confié à M. J. Jayet et assisté par M. G. Leenhardt.

M. G. Goirand, qui assurait depuis 1946 les fonctions de Directeur de la Division Sud-Ouest s'est vu confier le poste de Directeur de la Division Nord-Ouest en remplacement de M. J. Jayet. Il sera remplacé dans ses fonctions actuelles à Bordeaux par M. J. Armand.

DIRECTION APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

M. René CHOUSSAT vient d'être nommé Adjoint Relations Sociales chargé de tout le personnel de la Direction Approvisionnements et Transports, y compris le personnel navigant (marine et fluvial).

Engagé à la Standard Française des Pétroles en 1937 au Département du Personnel, M. Choussat, qui avait précédemment navigué au long cours en tant que Commissaire de la Marine Marchande pendant six années, fut transféré en 1940 à la Division Sud.

Nommé Adjoint Social de cette Division en 1942, puis Adjoint Relations Sociales de la Division Sud-Est en 1946, et en 1948 de la Division Nord-Ouest, il avait été tranféré en 1949 au Département des Assurances comme adjoint au chef de ce Département.

DIRECTION JURIDIQUE

M. André BIHEL vient d'être nommé Adjoint au Chef du Département Assurances, en remplacement de M. Choussat, transféré à la Direction Approvisionnements et Transports. Entré à la S.F.A.R. en 1933, M. Bihel fut muté quelques mois après au Bureau Central de Coordination.

Après sa démobilisation il avait été détaché à la Direction Financière du C.O.C.L.

Depuis son retour à notre Société en février 1946, il occupait le poste de Chef du Service « Polices et Courtages » au Département Assurances.

M. Bihel est Docteur en Droit et Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.

RÉDACTEUR EN CHEF-GÉRANT
PIERRE MOREL
ÉDITION SODICO-PARIS
RÉGIE DE CE DÉPOT LÉGAL
1er TRIMESTRE 1951
IMP. LANG, BLANCHONG ET Cie
30, RUE DU POTEAU, PARIS